



u n e n o u v e l l e é p o q u e d e l ' a c t i o n c u l t u r e l l e

Rapport à Michel Duffour
Secrétariat d'État au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle
Mai 2001

PREMIER VOLUME
Introduction
Monographies et fiches d'expériences

Fabrice Lextrait
avec le concours de Marie Van Hamme
et de Gwenaëlle Groussard
mise en page : rouge - sparrow
marseille

Ce rapport a été commandé par Michel Duffour en octobre 2000. Il a été suivi par Alain Van der Malière (directeur de cabinet) et Marie Pierre Bouchaudy (conseiller technique) et accompagné par la Délégation au développement et à l'action territoriale.

Ce travail n'est que le rapprochement des aventures qui depuis quinze ans réinventent l'action culturelle en France. Il doit tout à l'engagement de ceux, artistes, techniciens, opérateurs, producteurs, fonctionnaires, élus, journalistes, publics qui ont su investir une incroyable énergie dans ce formidable chantier en y consacrant souvent l'essentiel de leur vie. Tous nos remerciements vont à eux, et bien sûr en particulier aux nombreuses personnes qui nous ont consacré un peu de leur temps pour cette étude, lors des visites sur sites, lors de rencontres et lors des groupes d'appui.

A Philippe Foulquié
et aux équipes passées, présentes et à venir de la friche la Belle-de-Mai

République Française

*Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle*

Le Secrétaire d'Etat

Monsieur Fabrice LEXTRAIT
Clos Sainte Anne
La Rouveirrolle
13360 ROQUEVAIRE

MPB/CC/209998

17 OCT. 2000

Monsieur,

Le paysage artistique et culturel français s'est profondément transformé au cours de ces vingt dernières années dans le cadre d'une responsabilité publique partagée. Au cours de mes nombreux déplacements, j'ai pu constater un foisonnement de projets posant de manière originale et singulière la question des conditions de production et donc de réception de l'acte artistique. Installés dans des lieux réutilisant le patrimoine industriel ou choisissant l'itinérance, ils nourrissent la réflexion sur la place de l'artiste dans la Cité et sur une action culturelle qui cherche également au sein de l'institution à trouver de nouveaux développements.

Face à la multiplication de ces projets inscrits dans des contextes différents de ceux des institutions culturelles identifiées, le ministère de la culture doit s'interroger aujourd'hui sur les conditions et les modes d'intervention spécifiques qui pourraient accompagner ce mouvement profond.

Il pourrait être tentant de prêter aux seuls lieux une vertu d'ouverture et de richesse artistique et culturelle et de les faire entrer dans les catégories existantes ou de créer par exemple un label « friche ». Il apparaît qu'en réalité, c'est la démarche artistique, sociale, économique, politique qui conduit à l'exigence d'une plasticité des lieux de travail.

C'est pourquoi, connaissant votre expérience et vos compétences, j'ai souhaité vous confier une mission d'analyse de ces projets qui questionnent les frontières entre les genres artistiques, les réseaux institutionnels de l'art et de la culture et les politiques publiques dans le domaine de l'action culturelle. Par ailleurs, ce mouvement se situe naturellement dans une dimension nationale et internationale et les nouvelles technologies y jouent un rôle important.

Face à la très grande diversité des approches, l'objectif de cette mission est d'appréhender et de rendre plus explicites les fondements communs de ces initiatives singulières, leurs déterminants artistiques, économiques, éthiques et politiques ainsi que leurs modes d'organisation. Il s'agit en effet de construire une approche raisonnée afin que les services du ministère de la Culture puissent mieux les repérer, les écouter et les accompagner sans pour autant les institutionnaliser, les enfermer dans des catégories ou créer un nouveau label.

La méthode retenue devra permettre de construire un échange entre opérateurs, artistes et institutions afin d'offrir une base documentaire pouvant servir à terme à imaginer des processus d'évaluation.

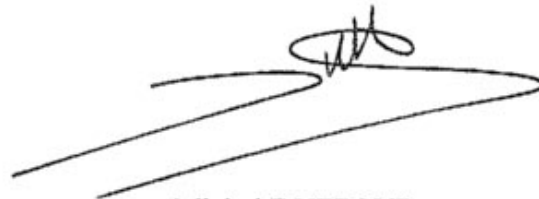
J'attacherai beaucoup de prix à ce que vos premières conclusions, remises courant décembre 2000, permettent aux directions d'administration centrale, sous ma responsabilité, d'entamer l'élaboration d'un programme de soutien et d'accompagnement, étant entendu que votre rapport final devra me parvenir le 15 mars 2001.

Pour l'accomplissement de votre mission, vous prendrez appui sur :

- un groupe de travail constitué de personnalités représentatives ayant une expérience avérée dans ce secteur (artistes, opérateurs culturels, chercheurs, DRAC, collectivités territoriales). L'association *AUTREPART* dont l'objet principal est l'échange et la réflexion sur des thèmes proches de ceux de votre mission sera pleinement associée et fera partie du groupe de travail
- la Délégation au développement et à l'action territoriale chargée du suivi et de la coordination de cette réflexion au sein de l'administration du ministère de la Culture.

Un cahier des charges précisera le dispositif et les axes de travail retenus ainsi que la liste des monographies et entretiens que vous réaliserez.

Je vous remercie d'avoir accepté de vous engager dans cette réflexion et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma meilleure considération.



Michel DUFFOUR

Préambule
Méthodologie
Comment nommer ?

MONOGRAPHIES ET FICHES D'EXPÉRIENCES

Principes de travail
Plan détaillé de l'implantation géographique
Monographies et fiches d'expériences

Les monographies :

- ▶ L'Archipel des squats/Grenoble
- ▶ Alternation/Paris
- ▶ L'Antre-Peaux/Emmetrop/Bourges
- ▶ La Base 11-19/Culture commune/Loos-en-Gohelle
- ▶ La Caserne d'Angely/Nice
- ▶ Friche André Malraux /Le Collectif 12/Mantes-la-Jolie
- ▶ Friche la Belle-de-Mai/Système Friche Théâtre/Marseille
- ▶ La Laiterie/Ceja/Strasbourg
- ▶ Mains d'Œuvres/Saint Ouen
- ▶ Mix Art Myris/Toulouse
- ▶ La Paperie/Cie Jo Bithume/Angers
- ▶ Le 49 ter/Lille
- ▶ Rakan/Nîmes
- ▶ TNT/Cie Thiberghein/Bordeaux
- ▶ Uzeste musical/Cie Lubat/Uzeste

Les fiches :

- ▶ Le Batofar/Paris
- ▶ La Casa Musicale/Perpignan
- ▶ La Caserne/Pontoise
- ▶ Le Comptoir/Marseille
- ▶ La Condition publique/Roubaix
- ▶ La Fabriks/Marseille – Paris - Dakar
- ▶ La Ferme du Bonheur/Cie Paranda Oullam/Nanterre
- ▶ Les Friches en Italie
- ▶ Les Frigos/Paris
- ▶ Gare au Théâtre /Ivry
- ▶ La Halle Verrière
- ▶ Les Halles de Sharbeek/Bruxelles
- ▶ Le Hangar des Mines/Aigrefeuille
- ▶ Les Récollets/Paris
- ▶ Les Subsistances / Lyon
- ▶ L'Usine Hollander / Cie La Rumeur / Vitry
- ▶ L'Usine / Tournefeuille

Introduction

■ MÉTHODOLOGIE

L'étude réalisée, à la demande du secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, sur "ces projets qui posent de manière originale et singulière les conditions de production et donc de réception de l'acte artistique", a été menée du mois d'octobre 2000 au mois d'avril 2001. Le champ que nous tenterons d'aborder dans cette étude n'est pas, par nature, délimité à un secteur, à un territoire, à une discipline, à un genre et nous avons souhaité privilégier une démarche pragmatique qui combinait plusieurs approches.

Mettre en place un dispositif de collectes d'informations.

Tout d'abord, il nous a semblé indispensable de mettre en place un dispositif de collecte d'informations qui permettrait d'esquisser, sur la base d'un travail empirique, une cartographie du réel. Cette approche descriptive doit permettre d'éclairer un territoire particulier et de tenter de comprendre des processus complexes que l'on ne connaît souvent que superficiellement.

Quinze monographies seize fiches d'expériences.

En enquêtant dans 11 régions différentes, nous avons pu rencontrer plus de 150 personnes impliquées à différents titres dans ces expériences, qu'elles soient opérateurs, artistes, personnels administratifs et dans une moindre mesure élus. Les quinze monographies et les seize fiches d'expériences présentées dans ce rapport (volume 1) sont les productions éditoriales de ce "tour de France".

Un groupe d'appui constitué de 15 personnes issues d'horizons très divers.

Ensuite, nous avons considéré que les problématiques soulevées par ces expériences nécessitaient une approche contradictoire, qui plus est collective. C'est pour cela que nous avons mis en place un groupe d'appui constitué de 15 personnes issues d'horizons très divers. Le contenu des échanges de ce groupe qui s'est réuni à trois reprises a fait l'objet d'une transcription intégrale (volume 3).

Une approche inter-directionnelle et inter-ministérielle.

Enfin, pour appréhender les contours d'une possible politique publique dans ce champ, nous avons rencontré au sein du ministère de la Culture, mais également au sein de nombreux autres ministères, les techniciens en charge de ces dossiers. Ce travail inter-directionnel et inter-ministériel nous a permis d'interroger les positionnements actuels et les potentialités d'investissements complémentaires de chacun.

Appréhender les fondements communs et les déterminants artistiques, économiques, sociaux, urbains et politiques de ces expériences.

L'objet de ce travail est de pouvoir appréhender les fondements communs et les déterminants artistiques, économiques, sociaux, urbains et politiques de ces expériences afin de définir "une approche qui permette que le ministère de la Culture les repère, les écoute, les accompagne, sans les institutionnaliser, ni les enfermer dans une catégorie ou un label". Les précautions nécessaires à l'investigation d'un tel sujet sont nombreuses, car la première difficulté est celle de la définition "conceptuelle" du champ d'investigation. Les expériences dont il sera question ne sont pourtant pas mystérieuses; elles s'offrent au contraire très naturellement, à l'observation, au commentaire, à la critique. Elles sont toutes porteuses d'une réalité qui fait sens et qui peut, contrairement à bien d'autres phénomènes

Accompagner sans institutionnaliser, ni enfermer dans une catégorie ou un label.

**Elles sont toutes porteuses
d'une réalité qui fait sens.**

culturels, être analysée concrètement. En fait l'"illisibilité" de ces expériences, souvent évoquée par les interlocuteurs institutionnels, est sans doute à l'origine de la difficulté que l'on a, aujourd'hui encore, à les situer dans un pays culturel identifié, dont les paysagistes sont pour une part les intervenants de l'économie industrielle, et pour une autre part les personnels des ministères ou des collectivités locales. Écartés des schémas culturels institutionnels publics et privés, ces projets n'ont pas su non plus se structurer collectivement pour faire entendre leur voix et témoigner de leur intérêt, de leur nécessité. C'est donc d'une situation paradoxale qu'il nous faut partir pour relier la situation actuelle à un faisceau d'indices historiques indispensables à la compréhension du mouvement.

■ COMMENT NOMMER ?

**La dénomination des projets
reste en débat.**

La dénomination des projets que nous allons évoquer ici reste en débat. La pluralité des situations, la volonté déterminée de ne pas les enfermer dans un label explicite, bien entendu, l'impossibilité politique de résumer avec un mot-valise ou un groupe nominal qualifié une expérimentation en train de se faire. Même l'usage d'un nom de code nous est interdit, car il en faudrait plusieurs. Il serait, de la même façon, vain de refuser les noms qui ont commencé à être utilisés dans ce champ, car ils correspondent à un usage de ces lieux, à un vécu, à des projections fantasmatiques et politiques. Deux grands types de déterminants doivent être appréhendés afin de mieux discerner les enjeux qui courent autour de ces nominations. Le premier type de déterminants concerne le nom commun, le deuxième type concerne le qualificatif.

Lorsque nous parlons du champ étudié, nous parlons de lieux, d'espaces, de projets, de friches, d'actions, d'expériences, de laboratoires, d'aventures, de fabriques, de démarches, d'expérimentations... qui sont, lorsqu'un adjectif les accompagne, intermédiaires, interstitiels, possibles, improbables, alternatifs, ouverts... Nous éviterons peut-être un troisième déterminant qui pourrait être transculturel, pluridisciplinaire... En fait c'est l'ensemble du vocabulaire employé qui dessine le paysage dans lequel nous allons évoluer, car il traduit la pluralité des démarches que nous aborderons.

Chacun des responsables rencontré a travaillé avec attention à l'appellation de ses projets et de son lieu. La langue employée par chacun est riche. Elle cherche à qualifier des réalités pour donner aux expériences l'écho intellectuel et médiatique indispensable à leur transformation. Dans le débat autour des noms trois indices permettent déjà de caractériser la nature du phénomène que nous avons étudié.

Le premier indice concerne le rapport physique à l'**espace choisi**. Ce rapport n'est pas forcément durable (par exemple Usines Ephémères), mais il induit une part de l'identité de ces expériences (maison, fabriques, friches), d'autant plus fortement que la nature du territoire physique est en rapport avec la nature du territoire humain, artistique ou politique du projet. La localisation se traduit très souvent dans le nom du projet, souvent comme un signe historique (ancienne affectation de l'espace, La Laiterie, La Caserne, Les Subsistances), parfois comme une indication d'implantation (un quartier, Alternation, la Belle-de-Mai), parfois comme une appropriation plus abstraite du lieu (L'Antre-Peaux).

Le deuxième indice à appréhender concerne l'approche du **type d'actions** qui peut être menée par ces opérateurs. Par la mobilisation des termes de laboratoire, d'expériences, d'expérimentation, d'innovation, ces espaces manifestent la

réinscription d'une problématique de production, de travail, au cœur des projets culturels, signifiant également la valeur prototypale de leur démarche. L'usage du terme de fabrique est ainsi à approcher dans sa double valeur de référence aux fonctions passées du site, mais aussi à la qualification de la nature des propositions émanant de ces démarches qui placent le travail artistique au centre du projet.

Le troisième indice touche aux **contenus mêmes de ces projets**, à leur mixité, à leur pluralité interne. La présence des mots art, théâtre, musique, pluridisciplinaire, social... renseigne souvent sur les intentions de l'espace et ses fondements.

Pour terminer cette rapide introduction sémantique, il faut signaler que presque tout le temps, la pluralité des démarches dont nous reparlerons très longuement dans le présent rapport est également à apprécier au niveau de chaque projet, qui fédère différentes dynamiques. Souvent le premier signe d'"illisibilité" détecté par les contacts institutionnels réside dans la multiplication des noms de code désignant tout ou parti du dispositif. Il y a ainsi fréquemment différentes nominations pour le lieu et le projet, le projet et la structure de gestion, la structure de gestion et les structures de production...

Un quatrième indice nomme parfois **le mode d'organisation de l'expérience**. Ce renseignement complémentaire permet aux porteurs de projet d'être mieux identifiés dans un paysage particulièrement riche (collectif, système).

"Je veux dire que les espaces intermédiaires où se déroulent mes livres sont très étroits. Mais je ne vis que de ces espaces intermédiaires, où l'histoire est comme lorsque deux porte-avions se rapprochent et ne laissent entre eux qu'une mince fente... C'est de ces fentes, de ces regards passant par les interstices que je vis et que j'écris ; tout ce que j'ai fait vit de ces espaces intermédiaires qui se rétrécissent, et c'est aussi défini par l'histoire. Je regarde donc par où puis-je encore m'échapper, mais tout en m'échappant, ce qui est aussi très important, où puis-je susciter un mouvement producteur d'une permanence ou d'un projet." Peter Handke¹

¹ - Peter Handke et Herbert Gampert - Les espaces intermédiaires - Flammarion

**Monographies
et fiches d'expériences**

Principes de travail

Pour déterminer les projets auprès desquels nous allions plus particulièrement recueillir le contenu de notre étude, nous avons croisé plusieurs indications et tenté de mêler des représentations différentes qui garantiraient la diversité de l'échantillon. Nous avons donc, suite à une demande faite aux Directions régionales des affaires culturelles au mois de juillet 2000, proposé une liste de projets qui nous semblaient poser et traiter les questions essentielles du développement de ces expériences. Nous avons été particulièrement attentifs à :

- la présence de la plupart des disciplines (théâtres, cirques, arts de la rue, arts plastiques, audiovisuels, musiques, écritures, danses.)
- la répartition territoriale dans les différentes régions et la prise en compte de l'existence de pratiques urbaines et rurales
- la taille des expériences, qui est très variée
- la mise en évidence des différentes fonctions.

Très rapidement il nous a semblé évident que les quinze monographies prévues ne pouvaient pas embrasser le champ et que nous devions élargir notre approche afin de percevoir une séquence suffisante du paysage. C'est pour cela que nous l'avons complétée par dix-sept fiches dont le contenu est plus succinct. L'essentiel du travail de rencontre s'est déroulé au mois de novembre 2000, dans onze régions différentes².

Pour mener à bien notre travail de terrain, nous avons fait en sorte de croiser pour les monographies différents points de vue, celui des responsables des projets, celui d'artistes et celui de fonctionnaires. Pour cette première approche, nous avons choisi de ne pas solliciter directement le point de vue des politiques élus, mais nous nous sommes attachés à situer le rapport entretenu par chacun avec la représentation populaire en collectant directement des informations à ce sujet auprès de nos interlocuteurs ou en mettant à profit une recherche documentaire. Nous avons ainsi pu rencontrer entre 3 et 10 personnes par expérience. En plus de ces entretiens, nous avons collecté une importante base documentaire et demandé à chaque structure de nous fournir une notice qui présente sur un certain nombre de points la nature de leur activité. Ce questionnaire a été rempli par les structures, elles-mêmes. Enfin, lorsque l'exercice était possible, nous présentons un budget consolidé de l'expérience monographiée, et les budgets des structures³ qui la composent.

Pour les fiches d'expériences, nous nous sommes limités à la rencontre du porteur du projet qui pouvait être accompagné de quelques autres parties prenantes de l'aventure. Ces rencontres se traduisent par une note d'une à deux pages, par expérience, positionnant la dynamique de chaque travail.

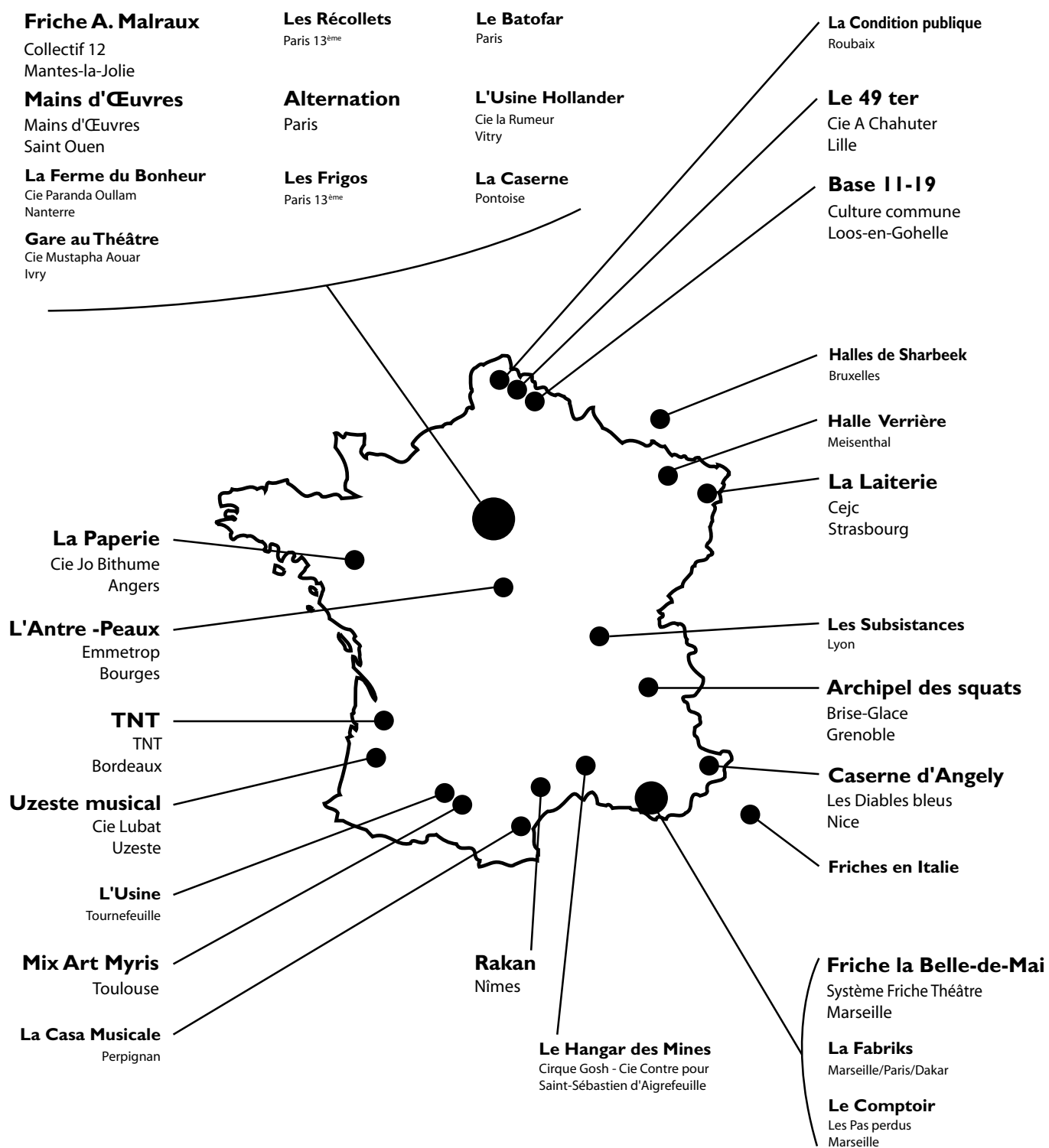
Les monographies sont présentées en première partie suivent ensuite les fiches d'expériences. Fiches et monographies sont classées dans chaque partie par ordre alphabétique.

1 - Le terme de monographie employé depuis le début de cette étude n'est pas le mieux approprié. Il posait une ambition que nous avons tenté de tenir avec le soutien de chaque équipe dans les lieux qui ont investi beaucoup de temps pour nous accueillir et nous fournir les documents demandés. Si nous avons tenté, l'"étude détaillée" nous n'avons pas, loin de là et heureusement, "épuisé ce point précis". Nous n'avons donc au sens littéral produit aucune monographie, mais espérons simplement contribuer à l'écriture des monographies de ces espaces qui ne peuvent être produites que dans une polyphonie.

2 - Le choix de ces onze régions est certes dû à la concentration d'expériences sur leur territoire, mais il ne signifie en aucun cas que les autres régions soient dépourvues d'espaces dans lesquels de nouvelles pratiques sont à l'œuvre. Par ailleurs, nous n'avons pas pu, pour des raisons de temps, élargir notre étude à des structures étrangères. Cette dimension comparative manque à notre échantillon et il est à espérer que des prolongements à venir puissent traiter cette question.

3 - Nous nous limitons généralement aux structures les plus importantes quantitativement au sein du site, dans l'objectif de pouvoir identifier des masses financières significatives, comme le coût des charges de personnel, l'organisation des produits, le chiffre d'affaires consolidé... Les informations financières sont à prendre avec précaution : l'étude ne portant pas spécifiquement sur ces questions, le dispositif de collecte ne garantit pas une fiabilité suffisante à l'analyse structure par structure.

Plan détaillé de l'implantation géographique



GRENOBLE
RHONE-ALPES



Archipel de Squats

Brise Glace
Mandrak
Tapavu
Passage
Mtk
Cinex

Personnes rencontrées :

Xavier Querel, association le 102
Isabelle Doudaine, association le 102
Richard Bokhboza, association le 102
Sam, Mattia, Mauricette, artistes, le Brise-Glace
Manu, Théâtre Moskaï, le Brise-Glace
Pitch, Richard, Guillaume, artistes, le Brise-Glace
Corinne, Ici-Même, le Brise-Glace
Gilles Byule Bodin, artiste, le Passage
Denis Vedelage, artiste, le Passage
Vincent Sorrel, artiste, Cinex
Gaëlle Rouard, artiste, MTK
Etienne Caire, artiste, MTK
Elga Sobeta, directrice des Affaires culturelles, ville de Grenoble

Grenoble est un archipel de friches industrielles. Du "102", historique, au "Brise-Glace", en passant par la "Barak", il y a depuis vingt ans dans cette ville l'expression d'une urgence et la transmission de cette urgence d'une génération à une autre, d'un lieu à l'autre.

“Quelles alternatives les pouvoirs publics proposent-ils à des jeunes qui tentent de résoudre leur situation de précarité en se donnant les moyens de mettre en œuvre leurs projets culturels ?”

Si tour à tour ils sont devenus squatters, c'est qu'il fallait "arrêter d'attendre", pouvoir trouver un toit qui permette de travailler même si les conditions de cet exercice étaient précaires, éphémères, incertaines. Les filiations se construisent ainsi depuis la rue d'Alembert¹ en passant par la mandature Dubedout² et en remontant jusqu'à l'esprit genevois presque voisin.

Dans cette “ville expérimentale” les squats font partie du paysage politique, économique et culturel, et Alain Carignon³ qui a voulu expulser, passer à l’acte, n’a fait que consolider le mouvement et son assise dans une partie de la communauté grenobloise. Finalement pour la paix sociale, il y a petit à petit une appropriation de la culture du squat, dans la deuxième ville française au hit-parade du Pacs. Mais cette appropriation culturelle ne signifie pas intégration dans une politique culturelle. Grenoble reste “une ville pleine de lieux de diffusion” qui résiste encore aux revendications de ses squatters. Lorsqu’on leur demande “c’est quoi votre projet ?” les occupants du Brise-Glace répondent : “Venez visiter, c’est pas du faux théorique, c’est du concret, ce que l’on a fait a valeur de projet.”

Le projet et l’activité du Brise-Glace

L’objectif du Brise-Glace est de maintenir un lieu de vie et de travail, de rencontres et d’échanges, où matériaux et savoir-faire fabriquent de l’ensemble, une de ces friches qui transforment en liberté la nécessité d’articuler espace et création. “Lieu de création d’activités et de production de

nouvelles compétences urbaines⁵”, l’identité du Brise-Glace s’est forgée peu à peu en réseau avec les autres squats grenoblois. Le Brise-Glace est aujourd’hui un gigantesque atelier de fabrication, mais aussi un lieu de vie. “Le fait de vivre ensemble est une expérience humaine et artistique essentielle. Habiter ensemble, c’est se connaître, faire circuler des idées,

“Nous nous sommes mis dans les failles, là où personne n’avait prévu d’avenir. On a travaillé à partir de nos nécessités premières, de notre rapport au social, de notre vécu. Nous sommes dans une époque et un système dans lequel les phases de recherche ne peuvent être financées. Il fallait bien que nous trouvions une manière d’exister””.

découvrir les pratiques des uns et des autres, construire des projets⁶.” Même si autour du Brise-Glace, Tapavu et Mandrak offrent des possibilités de diffusion, l’ensemble du réseau grenoblois est utilisé par les artistes résidents. Leur notoriété individuelle les amène également à être accueillis dans divers centres culturels à travers l’Europe. Cette ouverture locale et internationale contribue au

“Ce qui va devenir le signe distinctif de la politique culturelle de la ville sera le squat.”

mouvement sur le site, mouvement qui a permis en cinq ans d’accueillir près de 200 artistes dans toutes les disciplines. Essentiellement dédié à la production artistique, le Brise-Glace s’est ouvert avec les associations, Tapavu et Mandrak, à la représentation publique. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi visité des expositions ou assisté à des spectacles. Par ailleurs les résidents du Brise-Glace ont toujours été soucieux

de l’ouverture au public de proximité, conscients des préjugés générés par les occupations illégales. Les propositions de portes ouvertes ont ainsi permis de rendre le lieu moins étranger et de faire découvrir les artistes en travail.

Le choix artistique

Dans les squats, le non-choix esthétique est proclamé comme règle de base et c’est un système de cooptation qui fonctionne avec des gens engagés capables de contribuer à l’existence et au maintien du lieu. “Il y a un paradoxe chez nous, on est un groupe qui n’est pas un groupe. Il y a des avis très divergents sur bon nombre de sujets, sur tous les sujets. En fait nous serions plutôt un collectif de collectifs, ou ce qui compte c’est de bien identifier les solidarités et les responsabilités. Le non-droit dans lequel on est pose même en interne bien des questions. Les amendes par exemple qui nous ont été infligées, elles sont nominatives?”

Budget - Organisation

“Au Brise-Glace personne ne s’est jamais positionné comme directeur, et on a toujours écarté l’idée de professionnalisation, pas par idéologie, par pragmatisme. Alors c’est sûr, ça les énerve de nous voir débarquer à 4,5,6... Ils disent qu’il y a autant d’avis que d’individus, mais en fait ils sont pires que nous⁸.” Le Brise-Glace est géré par

Le lieu

La friche Bouchayer Viallet, propriété d’Alstom, s’étend sur six hectares au bord du Drac (le fleuve), à côté du CNAC le Magasin (le centre d’art contemporain), pas très loin du centre de la Ville. Le site a été abandonné en 92 et plusieurs bâtiments ont été pillés. Le site, très étendu, est aujourd’hui destiné à être reconverti en pôle de développement scientifique. Sur les deux grandes halles de plusieurs milliers de m² inoccupées actuellement l’une devrait être conservée, l’autre détruite. La partie utilisée par les squatters est divisée en plusieurs bâtiments et affectations. La Barak est une maison qui est tenue par un collectif et dont la vocation sociale est affirmée, en matière de lutte contre l’exclusion. Le Brise Glace représente une surface de plancher d’un peu moins de 1000 m² (380 m² au sol), utilisés comme hébergement et comme ateliers d’artistes (18) toutes disciplines confondues (son, spectacle vivant, photographie, sérigraphie, arts visuels). Dix personnes vivent en permanence sur le site. Joutant ce bâtiment qui pourrait dans sa vocation culturelle être intégré au projet définitif, une grande halle aux multiples potentialités scénographiques a déjà été utilisée occasionnellement par les résidents, comme par des institutions. Elle pourrait avec un petit entrepôt dédié à la musique, “le Tapavu”, et un autre dédié aux expos, “Mandrak”, faire partie d’un programme global d’aménagement culturel.

1- Adresse du 102.

2-3- Anciens maires de Grenoble.

4- François Deck.

5- Moricette dans *Cassandra*, décembre 1999.

6-7-8- Collectif du Brise-Glace – Entretien, octobre 2000.

9- Collectif du Brise-Glace – Entretien – octobre 2000.

une association loi 1901. Le groupe de base est de dix personnes qui résident sur le site. Tout est décidé collectivement lors d'une réunion mensuelle, au cours de laquelle sont traitées toutes les questions liées à l'organisation et à la défense du projet.

Les résidents payent 100 à 200 F par mois et par pièce occupée à l'association.

Au cours des cinq dernières années, les occupants du Brise-Glace ont dû faire face à une bataille juridique permanente, menée par le propriétaire, qui a obtenu de sévères condamnations des squatters. Malgré le soutien de la municipalité, les indemnités (plusieurs centaines de milliers de francs) auxquelles certains ont été condamnés courent toujours.

Développement

Aujourd'hui le Brise-Glace ne sait pas très bien s'il restera squat. L'appropriation de la culture du squat par les institutions permet de réduire la précarité sur le site, mais le fossé culturel reste important, même s'il figure dans le XII^e contrat de plan, ou dans la convention entre la Ville et l'Afaa. "Lorsque la municipalité a voulu nous aider, on lui a dit de ne pas sortir le chéquier et de nous épauler pour défendre le lieu vis-à-vis du propriétaire, et petit à petit nous allons vers une maîtrise foncière publique et vers un projet de réaménagement. A partir de là, la question est de savoir si l'on veut, qui veut, pour quoi faire une petite friche dans la grande friche requalifiée. Mais là ce n'est pas que les politiques culturelles qui sont à changer, il y a aussi toutes les approches techniques". La friche Bouchayer Viallet doit être transformée en un pôle de développement scientifique. Le devenir de l'activité culturelle reste incertain, la municipalité étudiant actuellement la mise à disposition pour des activités culturelles (dont celles des occupants du Brise-Glace) d'anciens bâtiments militaires.

Elga Sobeta, directrice des Affaires culturelles

Travailler avec les squats grenoblois n'est pas toujours facile, lorsque l'on a en charge la direction de la politique culturelle de la ville car chaque sujet est un cas particulier que l'on doit aborder avec des marges de manœuvre financières très réduites. "Ces projets prennent la ville, l'espace public comme un champ d'expérimentation artistique et culturel. Ils révolutionnent le rapport aux valeurs esthétiques, les rapports aux publics et l'appréhension de la plupart des outils. Ils bousculent les frontières et nous avons beaucoup de difficultés à les prendre en compte car nous avons un système d'évaluation qui ne correspond pas à cette réalité. Nous sommes obligés de jouer aux marges en cherchant les effets d'entraînement avec l'Afaa par exemple, car il est difficile de mener simultanément le soutien aux émergences et la rénovation de la Maison de la culture. De plus on se heurte à l'hétérogénéité de ce milieu. Il faut traiter le problème du foncier dans un cas, la rénovation d'un bâtiment dans l'autre, ou encore trouver un accompagnement adapté à un projet de production artistique. Nous cherchons notamment dans notre politique à faciliter la possibilité du travail artistique et nous avons en projet, dans une ville où la pression immobilière est très forte, de transformer une friche militaire en lieu de travail, une pépinière artistique et culturelle ouverte sur la ville. La difficulté pour un projet de cette nature est de savoir comment il peut se générer."

"L'exigence artistique naît d'un manque, mais d'un manque cultivé."

"Il faut le potentiel artistique pour que la dimension sociale existe"

MTK, Passage et Cinex sont les associations résidentes d'une jeune friche concédée par la Ville de Grenoble au développement culturel, le Peldis. A la limite communale, près d'une entrée d'autoroute, sur un site promis à la démolition, la municipalité a accepté de regrouper ces trois associations œuvrant dans le domaine de l'image. Les activités, qui se développent ici aujourd'hui, étaient auparavant abritées par l'un des squats historiques de la ville "le Polder". "Le Polder a été un endroit très vivant dans lequel il y avait un grand nombre d'ateliers. Nous avons transformé l'Usine en un jardin et nous avons pu travailler avec la société d'économie mixte au moment de sa reconversion par Christian de Portzamparc. Nous avons notamment réalisé avec une équipe pluridisciplinaire un jardin éphémère dans lequel nous avons réuni 100 espèces non hybrides sur 3000 m² de dalles".

Le nouveau lieu de **MTK** (700 m²) est divisé en deux niveaux dans lesquels se répartissent toutes les activités. Les espaces sont occupés par de vieux projecteurs de cinéma, par les laboratoires de développement, par les studios de mixage et de montage, par quelques bureaux... Dans ce lieu de travail, il n'y a pas "un projet commun", mais des artistes, techniciens, producteurs qui par leurs filiations communes nourrissent des liens parfois plus forts que ceux décrétés par l'intérêt commun déclaré.

MTK s'occupe de cinéma expérimental depuis 1993, tant pour sa production que pour sa diffusion. De l'accueil en résidences d'artistes souhaitant travailler avec cette matière qu'est la pellicule, à l'organisation de soirées et de festivals ayant pour but de montrer ces images, MTK est aujourd'hui l'un des rares repères européens de ce mouvement. En deux ans, 50 personnes sont venues utiliser les outils mutualisés et un réseau¹⁰ est né de façon à ce qu'un peu partout, l'on puisse faire vivre "ces images sauvages". Les cinéastes qu'ils accueillent en résidence bénéficient désormais d'un don de pellicule, de la gratuité du petit matériel de développement, d'un hébergement au Brise-Glace et de nourriture. "Nous, c'est ce que l'on recherchait le plus, ce que l'on aurait aimé trouver lorsque l'on a commencé"¹¹. Souvent les travaux qu'ils permettent sont liés à d'autres actions musicales ou plastiques. Laurent Folon, le groupe Zur, les Barbarins, le groupe O, Erick M... sont passés par là, quelques jours ou quelques semaines, afin de réaliser ce qu'ils ne pouvaient faire nulle part ailleurs dans ces conditions. "Nous faisons cela par amour de cette discipline, être payé serait un peu une trahison. Ici le lieu et les fluides sont gratuits, ça nous évite de courir après les financements pour faire fonctionner la structure¹². Quand on a eu le développement du nombre d'utilisateurs du labo (jusqu'à 100 personnes), on aurait pu se professionnaliser mais nous, ce que l'on souhaite, ce n'est pas d'ouvrir boutique, c'est de multiplier les rencontres, d'échanger avec des interlocuteurs motivés. C'est la même chose pour le festival que nous organisons. Le faire "normalement" coûterait 600 à 700KF par an. Les réalisateurs qui se déplacent, les 30 personnes qui travaillent pendant quinze jours et nous deux pendant six mois, ça revient finalement à 80KF, 50 de subventions, 20 d'entrée, 10 de bar. Si on avait plus d'argent, la première chose que l'on ferait serait d'offrir la gratuité."

Cinex et le Passage sont situés quant à eux, au premier étage juste à côté des studios qui accueillent les artistes au travail, pour un montage, un mixage, ou du web-mastering. "Ce que l'on souhaite ici, c'est d'être dans une expérimentation constante, un travail progressif autour des outils que nous réunissons ou que nous mobilisons, et autour des projets qui nous sollicitent ou qu'on organise. "Avec Cinex, nous tentons de mettre l'écriture cinématographique dans la relation la plus appropriée à l'outil. Nous cherchons à transformer le rapport au temps de travail, dans le montage par exemple, où les normes professionnelles s'imposent à tous pour des raisons essentiellement économiques. Lorsqu'une collectivité souhaite mener un projet de production, dans le cadre de la politique de la ville, nous essayons également d'être le plus à propos et de défendre les artistes qui acceptent ces travaux en gardant toute leur exigence"¹³.

"Pour nous, au Passage, le rapport aux commanditaires est essentiel. Nous voulons garder toute notre autonomie et en même temps nous désirons intervenir plus souvent dans la ville, dans la région. Je préfère bosser sur des commandes que de vivre d'assistantat et de subventions"¹⁴.

10- Laborminable à Paris, Zebra à Genève, Mir à Nantes, Studio à Rotterdam...

11- MTK - Entretien - octobre 2000.

12- Le budget global de l'association est de 180 KF

13- Cinex - Entretien - octobre 2000.

14- Le Passage - Entretien - octobre 2000.

15- Jean-Jacques Gleizal, *L'Art et le Politique*, collection la politique éclatée, Puf, Paris, 1994.

16- Le lieu a été souvent menacé d'expulsion. Depuis peu une convention d'occupation lie la Ville à l'association. Des travaux de mise en sécurité ont été réalisés à hauteur de 300 KF, travaux pour lesquels l'association a exigé une collaboration étroite afin que le coût de ceux-ci soit minimisé.

17- Le budget de l'association est de 100 000 F, 1/3 provenant du bar, 2/3 des entrées.

“Le rapport de l’art à la marge est la source d’un des rapports essentiels de l’art à la vie de la cité. L’art peut, de ce point de vue, mener vers une marge source de changement (...) Après la régionalisation de la politique artistique, il faut aujourd’hui définir une politique urbaine s’appuyant sur des institutions autonomes qui, rendant l’art possible, en feront un des lieux de recomposition de la citoyenneté¹⁵.”

Le 102 (rue d’Alembert)

Le 102 (rue d’Alembert) à Grenoble est un espace indépendant, autogéré sans subvention, qui bénéficie (depuis peu) de locaux conventionnés avec la Ville¹⁶. Dans cette petite rue grenobloise, on a tout d’abord du mal à imaginer que l’archipel des friches se soit constitué à partir de ce petit noyau composé d’un jardinet, d’une maisonnette, d’une “salle de concert” de 100 m² et de quelques locaux en étage pouvant accueillir expos, ateliers ou réunions. Depuis 1983, le lieu a traversé tous les conflits, surmonté tous les obstacles avec une douzaine de bénévoles impliqués dans la musique, le cinéma et les expositions qui se sont succédé de promotion universitaire en promotion sociale. Ils ont ainsi essaimé dans la ville créant naturellement un réseau de coopération et de solidarité à partir d’une urgence “diffuser les œuvres que l’on aime” et “d’une manière de faire les choses dans un certain rapport politique”. “Ce que nous faisons ici, c’est dégager des espaces de liberté hors des espaces commerciaux, à notre échelle¹⁷. Les entrées payent les artistes, la buvette les faux frais, et c’est ainsi en mesurant nos forces que nous tenons et réussissons à convaincre un peu de public. Nous sommes obligés dans notre économie de réaliser des entrées payantes sur des propositions musicales qui ne sont pas “très soutenues” par les médias. Nous ne pouvons jamais nous contenter, contrairement à certains lieux subventionnés, de cinq ou six entrées payantes. On aime faire un endroit où les artistes aiment venir, où ils savent pourquoi ils sont là. Moi en tant qu’artiste, je me retrouve dans des lieux labellisés et je ne sais pas pourquoi je suis là.”

Références documentaires

Documents de communication
Revue de presse le Brise-Glace
septembre 1999

Catalogue Drac

Programme
Présentation du Brise-Glace

Projets du 102

coordonnées :

Le Brise-Glace

24, rue Ampère 38000 Grenoble
T : 04 76 84 58 94
F : 04 38 12 03 79

MTK

8 av. du Général-Leclerc 38950 Saint-Martin-Le-Vinoux
T : 04 76 17 11 98
mtk@club-internet.fr

Le Passage

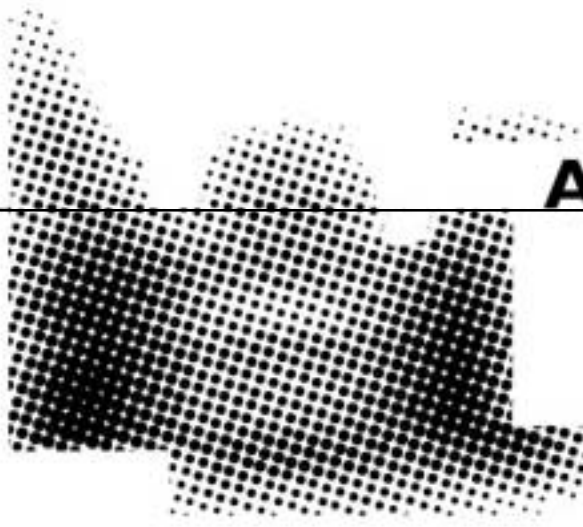
24, rue Ampère 38000 Grenoble
T : 04 76 47 48 19

Cinex

8 av. du Général-Leclerc 38950 Saint-Martin-Le-Vinoux
T : 04 76 43 84 73
cinex@club-internet.fr

Le 102

102, rue d’Alembert 38000 Grenoble
T/F : 04 76 70 12 00
le102@caramail.com



Artistes rencontrés :

Frédéric Atlan
Yann (Mirage), Chuck
Titou (Michel Bonaldo)
Olivier, Pascal Olmer
Karine, Tamara Bothkine
Mokrani, Pierre Manguin
Manu Lebrun

Eduardo Alberggia était une figure du mouvement des squatters parisiens qui s'illustrent depuis quelques années dans une capitale qui n'accorde en son sein que très peu de place au travail des artistes. Compagnon de la Grange-aux Belles, squat historique du 10^e arrondissement, il décide, au début de l'année

2000, de partir à la recherche d'un nouveau lieu afin d'inventer une résidence qui permette

aux artistes“ de devenir acteurs de leur propre vie, pour mieux la vivre, sans la subir”. En mars 2000, le bâtiment de la rue Pierre-Bourdan dans le 12^e arrondissement est investi par les premiers artistes vite rejoints par les squatters expulsés de Matignon. Le groupe se baptise 21-19. Le bâtiment de la rue

“Un squat c’est une performance artistique.”
“Un squat, c’est une exhibition vide et vindicative.”

Le squat de la Grange-aux-Belles

“Le squat artistique de la Grange aux-Belles, ouvert en août 1995, est né pour répondre à un besoin d’échanges d’expériences et de partages. Son fonctionnement était basé sur le mélange d’art, de vie quotidienne et d’activités culturelles ouvertes au plus grand nombre. La Grange-aux-Belles était un espace d’accueil pour les artistes de passage, pour ceux qui désiraient y résider, le temps de réaliser un projet artistique. La philosophie du lieu et de ses artistes était basée sur l’esprit de créations individuelles et collectives où les différences sont une richesse, laissant de côté les solitudes de chacun!”

Pierre-Bourdan devient Alternation.

Le groupe 21-19 se donne alors comme objectif de légaliser l’occupation de l’immeuble, afin de développer un projet sur le long terme, comme une véritable entreprise culturelle qui “ne veut plus se sentir en sursis permanent avec l’épée de l’expulsion sur sa tête tous les six mois?”

Le squat de Matignon

“Le groupe Matignon, issu du mouvement culturel et artistique alternatif parisien, manifeste, par le biais des friches urbaines qu’il occupe illégalement, les nouvelles tendances et les nouveaux besoins de l’art contemporain. Devant faire face aux expulsions successives, malgré leur statut de hors-la-loi et leur manque de moyens, ces artistes ont su offrir à la ville de Paris certains de ses spectacles les plus fascinants et les plus rares. L’Antimusée Socapi 98, le squat Marais public, la place de la Bourse, l’avenue Matignon ont été de réels sites touristiques permettant à Paris de se hisser au rang de certaines grandes villes à l’identité et à la vie culturelle plus pétillantes, telles NewYork, Londres ou

contemporain sont aujourd’hui encore trop rares dans le pays et à Paris⁴¹” Même si le ministère de la Culture ainsi que la plupart des collectivités locales ont développé une politique visant à mettre à disposition des lieux de travail adaptés aux artistes plasticiens en termes d’ateliers et d’ateliers logements, les programmes réalisés (l’ensemble de ceux qui pourront) ne permettront pas de satisfaire la demande et ceux pour deux raisons. La première est quantitative. “A Paris il existe 1600 ateliers dont 400 financés par l’Etat et 1200 appartenant à la Ville de Paris. Les délais d’attente, pour en obtenir un, vont de 8 à 9 ans. La construction annuelle d’une dizaine par an ne peut suffire à combler les besoins⁴².”

La seconde raison est qualitative, car les ateliers ainsi programmés n’offrent que rarement ce que recherchent les artistes engagés dans les squats, c’est-à-dire des lieux en prise avec la vie de la cité, dans lesquels différentes disciplines se côtoient, et dans lesquels le rapport au public peut trouver différentes expressions.

A Alternation, l’occupation de l’immeuble de la rue Bourdan a permis de créer un espace de vie artistique et culturelle accessible au plus grand nombre d’artistes mais aussi au public qui peut accéder au squat dans le cadre d’une “programmation” de vernissages, d’ateliers, de spectacles, de rencontres. Le groupe 21-19 a, avec Alternation, décidé de proposer un projet culturel à part

“Le principe d’un lieu d’expérimentation et de développement de pratiques culturelles alternatives est né de la réflexion individuelle et collective d’artistes confrontés, dans leurs pratiques quotidiennes, à l’inadéquation des structures existantes. En effet, les résidences ouvertes sur le monde et adaptées aux besoins d’échanges, de techniques et de savoirs de l’artiste

Le bâtiment

Alternation est un bâtiment situé juste à coté de l’Ecole Boule (maquettistes).

Abandonné par son propriétaire (visiblement en lien avec le Consortium De Réalisation des actifs du Crédit Lyonnais), le site représente une surface de 3 500 m².

Une petite cour intérieure dessert les deux ailes d’un unique bâtiment. Le rez-de-chaussée est utilisé comme salle d’exposition, salon de musique et lieu de travail pour les pièces situées en périphérie. Les étages abritent de nombreux ateliers et les chambres des permanents.

Dans les caves, un petit théâtre a été aménagé et les garages sont répartis en ateliers et en petites galeries. Le site accueille en tout : 14 ateliers d’artistes, 1 médiathèque, 2 galeries d’exposition, 2 salles de spectacle, 6 espaces de répétition, 4 studios de musique électronique, un laboratoire photo. Le lieu associe espaces publics-espaces privés, espaces de création-espaces de diffusion, espaces de travail-espaces de convivialité. Il est conçu comme un espace de passages, comme un espace favorisant l’échange entre les artistes et le public, les habitants des quartiers et ceux de la ville, les communautés et les groupes sociaux.

1-3-Friche urbaine Alternation, résidences d’artistes - document de présentation.

2- Edouardo Albergaria - *Le Parisien*, 4 mai 2000.

4- Friche urbaine Alternation, résidences d’artistes - document de présentation.

5- La politique en faveur des arts plastiques, présentée par Catherine Trautmann ministre de la Culture et de la Communication, le 10 février 2000. Voir aussi le communiqué de presse du 2 août 2000.

6- Edouardo Albergaria - *Libération*, 3 avril 2000

7-9-10-11-12 Entretien avec le collectif 21-19 décembre 2000.

8- *Le Journal des arts*, 12 au 25 mai 2000.

12- Ancien lycée technique de 15 000 m².

13- Franck Hildebrand dit Yabon plasticien - *Epok* - mai 2000.

entière qui ne se limite pas à la mise à disposition d'espaces, et à une politique d'animation événementielle. L'expérience des principaux activistes du groupe a permis de structurer quatre axes de travail, fondant ainsi un véritable propos sur "le rôle de l'artiste en ville" :

- Favoriser la création sous toutes ses formes en accueillant des artistes de tous horizons, qu'ils soient artistes permanents (12 personnes), artistes résidents (15 personnes de 3 à 6 mois) ou artistes non résidents (100 personnes de 3 à 6 mois).
- Accueillir et réunir des publics très différents dans un lieu d'art et de création, vivant et déclencheur d'intérêts et de curiosités.
- Développer une culture de proximité et créer du lien social.
- Expérimenter toujours dans les techniques comme dans les relations humaines.

La sélection des artistes en résidence

Les artistes souhaitant être accueillis en résidence doivent présenter un projet sur la base duquel les pairs décident de l'attribution ou non de l'atelier. Au sein des squats, la question de la sélection est toujours un point en débat sur lequel le collectif 21-19 a tenté d'établir une procédure, remettant en cause les canons officiels mais refusant de laisser une certaine confusion s'instaurer sur la "nature artistique" des squatters. Quoi qu'il en soit, cette question de l'exigence, de la rigueur, de la qualité reste vivante dans ces lieux où les échelles de valeurs sont réinterrogées. "Ici, l'accueil est empirique, on a invité des gens que l'on connaissait en évitant ceux qui sont trop trash. La moyenne d'âge, c'est 30 ans et c'est bien, parce que les plus jeunes, ils sont trop durs, ils ne respectent rien.

- Moi je ne suis pas d'accord, il n'y a pas

assez de jeunes ici, le squat s'est figé. Il faut que l'on continue d'offrir la confrontation entre des jeunes et des gens plus expérimentés, et en plus les accueillir ici c'est souvent leur donner une chance.

- De toute façon on est plein, c'est trop petit maintenant.

- Non, je ne suis pas d'accord, on a un problème de qualité, de choix."

L'absence réelle de critères esthétiques dans le choix des résidences est à la fois la force et la faiblesse des squats, qui revendiquent ne déterminer aucun "mouvement artistique défini". "Cette absence de critères de sélection a pour conséquence logique de voir se cotoyer le pire et le meilleur; et si l'on ne peut discerner parmi les squats existants de courant artistique dominant, on remarque a contrario que chacun possède une véritable spécificité. Celle-ci découle du mode d'organisation mis en place par ses fondateurs et conditionne indirectement le travail de ses occupants⁸."

Malgré cette indéfinition de critères, les squats créent une véritable dynamique artistique, par le rapport professionnel et public auquel est confronté tout squatter. "Les collectifs m'ont permis de m'exposer plus

que tout ce que j'avais fait avec les galeries. En termes d'expérimentation, j'ai gagné des années et des années. Les musées, j'y ai goûté, mais ce n'est pas ça qui fait la force de la création. Dans un squat, tu ne peux pas faire semblant très longtemps. Ceux qui sont les plus intransigeants, ce sont ceux qui sont dans les lieux eux-mêmes. C'est une émulation que je n'aurais jamais eue dans une chambre de bonne, mais il faut aussi pouvoir sortir du collectif, ne

pas s'enfermer sur nous-mêmes, de toute façon mon plan de carrière n'est pas de me faire sortir tous les six mois au petit matin par les CRS¹⁰."

Dans la ville, hors la ville

La localisation des squats dans la ville est un des enjeux de chaque occupation de bâtiments. En fonction de cette localisation s'induisent tout un réseau de relations et le principe de socialisation des artistes résidents. Alternation est localisé dans le 12^e arrondissement de Paris, dans un quartier ou naturellement l'ouverture du squat était moins événementielle que celle des squats Rivoli, Bourse ou Matignon. Le flux potentiel de public passant sous les fenêtres de l'immeuble est donc déterminant quant à l'ouverture aux publics et quant à l'organisation que le squat devra avoir pour la gérer. Si, à Nation, cette ouverture est extrêmement limitée pour conserver

aux artistes une qualité de travail, les protagonistes du lieu ont eu auparavant des expériences différentes dans un quartier chic à Matignon et dans un quartier populaire à Belleville.

Sur le pôle Pi¹² à Belleville, "on se faisait déborder par des bandes de délinquants

et l'atmosphère était très tendue. On passait plus de temps à régler des problèmes de sécurité et d'intendance qu'à travailler, jusqu'au jour où un jeune a été tué, ce qui a mis fin à l'expérience, dont je suis sorti très traumatisé. De ce jour, j'ai décidé d'investir des lieux dans les quartiers bourgeois"¹³. "Avec certains jeunes, ça se passait franchement bien. Une minorité a salement foutu la merde. On a vaguement espéré que les pouvoirs

"J'en arrive à préférer, une œuvre maladroite mais généreuse aux œuvres complètement aseptisées."

"En fait, au ministère, ils ont le syndrome de la normopathie. C'est une maladie grave, longue et d o u l o u r e u s e "

publics se mouillent, qu'ils s'intéressent à notre démarche. On n'a rien obtenu. Il fallait se démerder seuls. On était

“ Les squats inventent un art de faire bien, vite et sans moyens. Il faut absolument que l'Etat et la mairie se décident à investir dans les friches urbaines¹⁴”

pour tant canalisés a t e u r s d ' é n e r g i e s positives, on jouait un rôle social pour tout un tas de jeunes. On a décidé que ça suffisait et dit adieu aux quartiers populaires¹⁵” Cette attitude controversée à l'intérieur du mouvement des squatters, est également le fruit des désillusions nées de l'absence de réponse politique à la dynamique des squats : “On a inventé un vrai lieu de culture de quartier que nous avons su gérer pendant cinq ans, avec zéro franc.

“Chaque lieu est une inspiration différente. Si l'on parvenait à légiférer sur les contrats de confiance, il faudrait deux ou trois lieux fixes qui soient des bases et plein de lieux

La ville aurait dû faire préemption sur le bâtiment pour 1,8 MF. Au lieu de cela c'est la spéculation

immobilière qui reprend et la préfecture expulse à tour de bras¹⁷”

Rapport économique

Un des éléments cruciaux de la revendication des squatters concerne donc la localisation des squats ou des futurs lieux qui pourraient leur être concédés et hors les questions de sécurité les questions économiques sont au cœur de ces choix. Le collectif Croustie's, qui a rejoint la rue Bourdan, a été à l'origine du squat de la rue Matignon et a, sur ce terrain, démontré que les productions artistiques produites par les squatters pouvaient trouver un débouché sur le marché, dans certaines conditions d'exposition. “Les lieux intra muros nous permettent de vivre de notre travail. Nous voulons et nous pouvons exister par notre art. En quatre mois, lorsque nous étions à Matignon, nous avons vendu pour 230 000 F d'œuvres.

Le syndicat des antiquaires avait d'ailleurs déposé plainte pour exercice illégal du commerce. On s'ouvre ainsi nos propres marchés, et une réflexion s'ouvre sur le prix de l'œuvre, sa socialisation. Finalement c'est le thème de la démocratisation de l'art que nous posons avec cette revendication¹⁸” Aujourd'hui, même si un certain nombre de collectionneurs ont suivi les artistes relogés à Alternation, le principe économique repose plus sur celui de l'économie solidaire que sur celui d'un marché de l'art.

Les artistes permanents et les artistes accueillis s'inscrivent dans une dynamique d'échange qui les amène à participer à un dispositif d'économie solidaire dans lequel ils peuvent bénéficier d'apports multiples du squat (logement, ateliers, conseils...) et auquel ils contribuent en présentant à la fin de cette période leurs productions, en animant un atelier collectif et en participant à la vie collective du site.

Le squat pose tout le problème de l'économie de l'artiste. Les artistes des squats ne sont pas unanimes sur ce rapport à l'économie qui dénonce à la fois l'économie de la subvention et du marché de l'art sans trouver encore les modèles économiques qui pourraient se déployer dans un cadre légal et permettre de sortir d'une économie de la précarité.

“On n'a pas besoin de subvention dans les squats, on demande seulement les lieux.

- Mais ce n'est pas vrai. Si on nous donne les lieux, on ne pourra pas continuer à tout faire illégalement. Il faudra bien de l'eau, de l'électricité.

- Oui peut être, il faut nous donner l'eau et l'électricité gratos.

- On pourrait faire payer l'entrée au public ?.

- Il faut faire vendre nos œuvres par une coopérative.

14- Frédéric Atlan - Entretien - décembre 2000.

15- Anne-Charlotte Berger - élue municipale de la mairie du 10^e arrdt, Libération, 9 juin 2000.

16-19-23 Entretien avec le collectif 2119 décembre 2000.

17- Stéphane Mir - comédien - Epoq - mai 2000.

18- Edouardo Alberggia - “La Grange est tombée” Libération, 9 juin 2000.

20- “Petits pas dans la mare aux squats” Cassandra, avril-mai 2000.

21- Le groupe Matignon, In Fact, Chez Robert/Electron Libre, La Grange, Les Articulteurs, Les Mains Gais, Le collectif Tromblon, PotoProd de Montreuil, Chez Emile à Rouen, Les Diablos-Bleus de Nice, Le Brise-Glace, La Barak, le 102 de Grenoble, Les Tanneries à Dijon, Le Clandé, la Datcha, Myris à Toulouse, Chez Rita à Roubaix.

22- Edouardo Albergaria - Libération, 3 avril 2000.

- Si l'on veut rester authentique, il faut que cela fonctionne sans subvention. La subvention c'est la récupération¹⁹."

Organisation

Les squats sont les nouveaux espaces de l'utopie organisationnelle, presque toujours organisés autour d'un leader. Un grand soin est apporté à corriger l'effet du leadership. A Alternation par exemple, l'organisation tournante, la répartition du travail administratif et la responsabilisation permanente de tous les acteurs permet de travailler le rapport au pouvoir collectivement.

Inter-Squat²⁰

Les squats artistiques sont aujourd'hui une donnée fondamentale du paysage culturel. Ainsi, un timide rapprochement s'est mis en place autour d'un Inter-Squat²¹. L'objectif commun de ces lieux, ne répondant à aucun modèle, est de définir une plate-forme commune afin d'obtenir des contrats de confiance, ou autres baux d'occupation précaire. Ce principe mis en acte à Genève (depuis 1966) par exemple²², permet la pérennisation des actions engagées et la mise en place d'un cadre légal, évitant la criminalisation de ces pratiques d'occupation. Le groupe réunit au mois de février 2000 a proposé que :

- L'Etat puisse être médiateur et garant moral de ces collectifs auprès de propriétaires privés disposant

“C'est drôle. A chaque fois qu'on a squatté un lieu de l'Etat, c'est là qu'on a le plus

de lieux vacants appropriés à la mise en place de projets créatifs et donne l'exemple en tant que propriétaire.

- Les pouvoirs publics locaux soient soumis à une charte nationale concernant les conventions d'occupation de lieux vacants.

- L'Etat s'engage à exonérer partiellement de taxes foncières et autres impôts les propriétaires privés établissant ces contrats.

- Au titre de la sécurité des personnes, des lieux et des publics, des travaux de mise aux normes puissent être engagés. Les occupants fournissant la main-d'œuvre nécessaire en concertation avec des cabinets d'architectes compétents, les pouvoirs publics pouvant intervenir en subventionnant les matériaux.

- Le droit aux fluides étant inaliénable, les pouvoirs publics s'engagent à faire respecter ce droit.

- Les lois de réquisition et contre l'exclusion soient régénérées et que l'Etat leur donne force d'application.

coordonnées :

Alternation

19-21, rue Pierre-Bourdan
75012 Paris

BOURGES
CENTRE



L'Antre-Peaux

Emmetrop
Bandits-Mages
Le Nez dans les Etoiles
Son Art Lab
Mille Univers

Interventions pluriartistiques et multiculturelles

Personnes rencontrées :

Karine Noulette, directrice
Eddy, Son Art Lab
Frédérique Marcignac, coordinatrice
Guerino Simonelli, Le Nez dans les étoiles
Anne Hugon, Le Nez dans les étoiles
Jean-Paul Labro, Bandits-Mages
Claude Levêque, artiste
Alain Meillan, directeur de la Culture, ville de Bourges

L'association qui se crée en 1984 à Bourges autour d'étudiants de l'école d'art s'engage dans la ville afin d'y mener des actions culturelles inscrites dans la mouvance des indépendants et des dynamiques alternatives. Karine

“Il faut replacer la culture dans sa fonction primordiale de questionnement de la société”.

Noulette et Frédérique Marcignac sont deux de ces activistes qui durant cinq ans multiplient l'organisation de concerts, d'expositions et d'événements de rue. De 1986 à 1989, refusant le chemin de la professionnalisation dans le domaine des musiques actuelles ou

de l'art contemporain, Karine Noulette et Frédérique Marcignac s'engagent dans la vie d'un squat parisien. Après cet épisode de vie collective, l'association Emmetrop retrouve ses animatrices et le nouvel engagement de l'association dans la vie culturelle de Bourges va se diriger dans les quartiers nord de la ville. "Nous avons toujours voulu éviter de devenir des spécialistes en nous enfermant sur l'unicité d'une action. L'association n'a jamais pensé pouvoir apporter des réponses, notre objectif a toujours été de faire des propositions qui pouvaient trouver un écho dans la ville!"

De 1990 à 1993, en menant de front une activité de création avec la Tribu Pyrofore (théâtre de rue) et le travail d'intervention dans les quartiers, l'équipe d'Emmetrop tente d'interroger de nouveaux dispositifs de production et un autre rapport entre créateur et opérateur. Après ces trois ans de travail conjoint, la Tribu Pyrofore se saborde, l'ensemble des activités n'étant plus tenable simultanément. Confrontée à la difficulté d'un ancrage local et à une pression conflictuelle et institutionnelle permanente, l'association cultivera une certaine différence, construira ainsi son propre discours. "En fait, notre projet était écrit dès 1992, mais nous nous sommes toujours heurtés aux institutions locales. Le travail pluri-associatif que nous proposons n'était pas éligible, et bien que l'on nous ait accordé une convention précaire dans un lieu, racheté par la Ville en 92, il n'y avait pas de soutien à ce que nous défendions?" Après plusieurs tentatives

d'ouvertures de Cafés Musique, l'association investira finalement sur le lieu de la friche baptisé Antre-Peaux, en ouvrant en 1998 le Transpalette, une vigie de l'art contemporain parrainé par Claude Lévêque.

L'organisation

Le projet de la friche s'est développé par cooptations successives d'associations partageant un esprit collectif, Bandits-Mages pour l'art vidéo, Le Nez dans les étoiles pour les arts du cirque, Eko'N'Ko pour l'enregistrement musical et Sonar Lab pour la création sonore. Chaque structure a une convention cosignée avec Emmetrop et la Ville. Ce principe évite toute centralisation tout en conservant à Emmetrop le rôle de fondateur, garantissant le sens des projets et les éventuelles futures localisations. Les structures sont ainsi en synergie tout en garantissant leurs indépendances de fonctionnement.

"Notre rôle de pilote, c'est d'associer sur les projets les utilisateurs de la friche, d'amener de la matière que chacun s'appropriera ensuite. L'Antre-Peaux n'est pas une accumulation de structures, c'est plutôt un positionnement de compétences?"

Les espaces sont répartis entre les différentes structures. Elles disposent chacune de leur base de travail et mutualisent les espaces de diffusion et certains espaces de production. "Le principe de la mutualisation et de l'ouverture est essentiel à l'Antre-Peaux, mais il peut parfois être délicat de laisser se dérouler sur le site des événements de nature très différente.

C'est particulièrement évident pour les arts plastiques, où la ligne artistique doit rester très serrée."

Le projet

Pour ne pas s'enfermer dans son propre projet, Emmetrop crée de multiples niveaux d'accompagnement des artistes ou des initiatives associatives. "Pour nous, alors que le lieu labellisé est le lieu de synthèse, la friche doit être le lieu de l'amont. Nous devons être en amont même des pratiques amateurs. Nous devons travailler en profondeur le mode d'appropriation des "petits savoirs", créer en douceur des publics, comme par exemple, le travail mené avec la chorale amateur et le laboratoire vocal de New York. C'est ce que j'appelle le décloisonnement des pratiques culturelles, c'est le décalibrage des pratiques et des produits, un rapprochement des amateurs et des professionnels."

L'Antre-Peaux est un lieu dans lequel se joue l'équilibre entre la préparation et la présentation du travail artistique. L'équipe d'Emmetrop a toujours refusé d'être enfermée dans un rôle déterminé de la chaîne de la production culturelle. Positionnée sur le champ des musiques actuelles, l'équipe aurait pu prétendre à la gestion d'une scène des musiques actuelles, mais l'esprit du projet s'est toujours manifesté en décalage face à ces exigences de la consommation culturelle. Ce décalage s'est cultivé dans l'opposition, la confrontation au passé culturel d'une ville qui a construit cette équipe, et son

Le lieu

L'Antre-Peaux est situé dans les quartiers sud de Bourges. Dans cette ancienne usine organisée autour d'une cour centrale dans un quartier de pavillons, les équipes résidentes ont exploité les caractéristiques propres de l'espace. En attendant la transformation du site plusieurs espaces sont identifiés : le Transpalette, lieu exceptionnel d'art contemporain se développant sur 3 niveaux ; le Nadir, préfiguration d'un lieu de diffusion musicale ; l'Usina-Son, complexe de trois studios de répétition ; Sonarlab, studio de création sonore ; la galerie du Haidouc, espace dédié aux expositions de Bandits-Mages ; l'Espace Culture Multimédia ; le Chapiteau de l'école de cirque et des espaces communs de stockage, d'accueil et de bureaux. Le Secours populaire utilise encore une partie du bâtiment.

1-2-3 Karine Noulette - Entretien - novembre 2000.

4- Directeur du Printemps de Bourges.

5- Alain Meilland - Entretien - novembre 2000.

engagement. Dans la ville du prototype des Maisons de la culture et du Printemps de Bourges, le parcours de ces anciens étudiants de l'école d'art a souvent été conflictuel. "Nous avons longtemps été considérés comme des petits agaçants. Daniel Colling⁴ nous a même dit un jour que nous ne pouvions pas être professionnels, puisque nous étions des militants !!! Etre hors des schémas de la standardisation des musiques actuelles est une gageure."

Ne pas stigmatiser les choix esthétiques

Aujourd'hui dans la friche de l'Antre-Peaux, Emmetrop développe un travail pluridisciplinaire ancré sur ses deux disciplines historiques, la musique et les arts plastiques. Dans le domaine des arts plastiques, la qualité de la démarche menée avec des artistes de notoriété très différente a vite positionné le Transpalette comme un des espaces importants de la scène nationale. "Il était très important que nous jouions de la dialectique entre les cultures urbaines et les autres esthétiques incarnées par des artistes aussi différents que Claude Levêque, Daniel Buren ou de jeunes plasticiens. C'était indispensable pour nous, au regard de nos désirs artistiques, c'était indispensable vis-à-vis des institutions pour rappeler que nous n'étions pas des spécialistes en hip hop et en rock alternatif, et c'était également indispensable pour les publics qui doivent être confrontés dans ce lieu à toutes sortes de propositions."

Sans espace de diffusion adapté, Emmetrop poursuit malgré tout son action dans le domaine des musiques actuelles, brouillant les pistes de la consommation culturelle en programmant tour à tour Bernard Lubat, le laboratoire vocal de New York, Otomo Yoshiide ou un sound system. Dans ce domaine, l'Usina-Son est également devenu une plaque tournante des pratiques amateurs en accueillant dans 3 studios près de 60 groupes de musique, soit

Ville de Bourges

Emmetrop est une vieille connaissance d'Alain Meilland. Jusqu'en 1987, Alain Meilland a en effet participé à la vie culturelle locale, en étant même un des principaux acteurs. "En 1984, des étudiants de l'école d'art étaient venus me voir pour organiser des spectacles dans la salle Germinal que je gérais entre autres choses. Leurs discours sur le rapport à la présentation artistique, m'avait frappé, ils considéraient vraiment le spectacle vivant comme un moment en soi, intervenant plastiquement pour transformer le lieu, créant ainsi des atmosphères surprenantes qui tranchaient avec la diffusion habituelle des spectacles. J'ai tout de suite indentifié qu'Emmetrop allait prendre une place complémentaire dans le paysage culturel de la Ville au côté des grandes institutions. Avec elle, on allait enfin avoir une vision plurielle de la culture." En 1995, Alain Meilland devient le directeur des Affaires culturelles de la nouvelle municipalité. "Je suis revenu à Bourges à la demande du nouveau maire qui voulait poursuivre dans la voie d'une politique culturelle dynamique. Je lui ai proposé de travailler essentiellement sur le tourisme culturel, et les atouts que Bourges possède dans ce domaine avec la cathédrale et le Printemps, mais il n'était pas question pour moi de me désintéresser de la mouvance Emmetrop. Nous avons fait prendre conscience petit à petit que cette initiative était utile pour la ville et qu'il ne fallait pas la rejeter mais au contraire la développer. Ils ont une image de dérangeurs, qu'ils cultivent bien d'ailleurs en prenant systématiquement des positions très pointues sur des sujets de société parfois brûlants pour la municipalité. Quoi qu'il en soit, j'ai eu un aval politique du maire pour faire avancer le dossier. La friche de l'Antre-Peaux s'est ainsi retrouvée inscrite dans le contrat d'agglomération. En parallèle, nous devons être très vigilants à l'évolution du projet. Il ne faut pas tomber dans le piège d'une intégration trop rapide et il faut pouvoir fédérer plusieurs dynamiques. Il y a un discours de l'Etat aujourd'hui qui est celui de l'intégration aux structures labellisées. Par manque de moyens nouveaux, il faudrait intégrer les musiques actuelles à l'école de musique, le hip hop à la scène nationale, etc. En fait tout le monde sait bien que ça ne peut fonctionner que par petites touches, et qu'il faudrait réfléchir largement aux missions que l'on donne à chacun. Ce que je cherche, au niveau de la ville, c'est à utiliser les moyens existants, à rentabiliser les outils, à repenser les cahiers des charges pour recréer des flux. Rajouter une couche avec la friche serait une solution de facilité. Ce qui m'intéresse c'est de savoir comment le paysage culturel de Bourges se recompose avec cet enfant naturel qu'est Emmetrop⁵."

Claude Levêque

Claude Levêque a fait ses études à l'école d'art de Bourges et la proximité "des filles" d'Emmetrop l'a amené fréquemment au Transpalette ou sur l'un des territoires arpentés par l'association. "A Bourges, j'ai toujours été frappé par le paradoxe qu'il y a entre Emmetrop et le Printemps. L'un installe des dynamiques, du mouvement, l'autre est un système de récupération et d'exploitation.

"Dans ces lieux, à Bourges, à Saint-Etienne ou ailleurs, je peux trouver et éprouver d'autres rapports aux espaces et aux publics. Il y a une aventure commune. Quel que soit le travail des galeries, des centres d'art, des musées, un langage artistique contemporain se doit d'explorer d'autres lieux. Ce n'est pas tant la portée sociale qui est à prendre en compte, que l'exploration de lieux autres comme sujet du travail de création. Je prends ces lieux comme sujet et j'essaie, j'ai besoin d'approfondir le plus possible ce sujet.

"On a aussi besoin de ces lieux parce que l'on a trop fonctionné sur le prestige. La place du laboratoire, de l'expérience est devenue ridicule. Ce qui est en jeu dans ces lieux c'est à la fois le travail de fond et le travail de terrain, parce que les conditions de production sont réinterrogées. Il y a dans ces espaces une dynamique des équipes, une dynamique des échanges et du temps.

"Il faut soutenir ces projets sans leur dicter de cahier des charges socioculturel, ils savent très bien ce qu'il faut faire"

300 musiciens adhérents. Fortement engagée sur le terrain des cultures urbaines, Emmetrop travaille également avec la scène des danses urbaines de Bourges, en accueillant sur le site les répétitions des danseurs et en proposant des stages de formation dirigés par des artistes reconnus qui entraînent ainsi les jeunes danseurs sur d'autres pistes que celles de la reproduction.

La diffusion artistique dans la friche et dans la ville reste une des priorités d'Emmetrop qui produit des festivals comme Emosons, le festival Ziva ou la Fiestas Y Luchas. "Pour nous cet ensemble de propositions n'est pas un programme, c'est une démarche qui vise à créer de nouveaux rapports entre art et population, en affirmant que la création contemporaine est au cœur de cet enjeu. Il faut replacer la culture dans sa fonction primordiale de questionnement de la société."

Institutions et nouvelles scènes

Dans la ville de Bourges, la Maison de la culture a toujours eu un rôle déterminant. Sous son nouveau label de scène nationale, une collaboration s'est engagée avec Emmetrop et Bandits-Mages, sous l'impulsion du ministère de la Culture. "Lorsque j'ai commencé dans ce milieu, je croyais que c'était aux institutions de soutenir l'émergence et en fait je me suis petit à petit rendu compte que c'était l'inverse. Nous sommes, bien entendu, d'accord pour travailler avec les institutions, mais ce qui est important pour nous c'est de savoir dans quelles conditions nous pouvons le faire. Pour que les échanges soient fructueux, il faut que soient remis à plat les missions et les budgets. A Bourges, la Maison de la culture est le premier consommateur de crédit de la Politique

de la Ville ! Nous nous retrouvons donc sur des zones communes, concurrentielles, avec des cultures opposées sans qu'il y ait un balisage du territoire. Il est vrai que les partenariats avec l'école d'art nous semblent beaucoup plus naturels qu'avec la Maison de la culture. Dans un cas, nous avons l'impression de partage, de confiance, on ne nous bride pas, on ne cherche pas à nous inféoder. Avec la maison de la culture, après deux belles réussites, nous avons eu l'impression d'être dépossédés. Si cette appropriation du territoire artistique, en l'occurrence les danses urbaines, avait été complète, nous aurions sans doute trouvé cela positif, mais là je crois que nous sommes confrontés à une simple récupération d'image⁶."

La dimension socio-culturelle et sociale

Emmetrop initie à partir de ces propositions programmatiques, des projets de formation et de réinsertion conférant à l'association une fonction sociale reconnue. Historiquement, le mouvement socioculturel, en particulier la Fol (Fédération des œuvres laïques) a soutenu l'émergence du projet en cofinçant des actions et en permettant que deux postes Fonjep soient attribués à la structure. Cet ancrage, cette filiation, confère encore aujourd'hui à Emmetrop un rôle très important dans un certain nombre de politiques en faveur de la jeunesse, comme par exemple les opérations de prévention auxquelles l'association participe en mobilisant ses ressources artistiques et techniques⁷. Cette ouverture sur ces problématiques s'enrichit d'actions de formation menées avec les partenaires du service public de l'emploi qui, par l'intermédiaire de structures de formation habilitées, cofinance des stages aux métiers du spectacle ou de l'animation. Cet engagement se traduit même par une convention avec le ministère de la Justice, afin de permettre sur le site de l'Antre-Peaux, la purge des peines de

travaux d'intérêt général, pour les mineurs et les majeurs.

Un engagement dans les quartiers

Lorsque Emmetrop a investi son travail dans le nord de la ville, la méthode reposait sur une immersion totale dans la vie du quartier. Durant trois ans, l'équipe résidera dans un HLM, confrontant ainsi les identités de ses membres à celles des autres habitants. Après les premiers phénomènes de rejet, l'association a pu engager un travail en profondeur, des ateliers informatiques dans le lavomatic au festival Ziva⁸, festival multiculturel ouvert à la musique, à la danse, au théâtre de rue, au graff et même au sport. "Avec Emmetrop, le projet que nous avons mené dans les appartements HLM de Bourges ne reposait pas sur la difficulté sociale du contexte. On désirait faire ce travail parce que le lieu pouvait être un sujet intéressant, c'est tout, mais c'est essentiel"⁹.

Développement

Le site de l'ancienne usine de Leising, va après de longues années d'attente être rénové. Une équipe de maîtres-d'œuvre sera choisie d'ici avril 2001 afin d'aménager les différents espaces de travail et de présentation au public. Sans grande qualité architecturale, le projet va donc dépendre de la qualité de l'intervention des architectes qui devront trouver comme dans la plupart de ces espaces un rapport coût au m² le plus avantageux possible afin qu'un éventail de possibilités, le plus large continue d'être offert aux artistes et aux publics tout en garantissant une meilleure qualité technique de l'accueil. Cette transformation sera une étape déterminante de l'évolution du projet, qui doit simultanément pouvoir bénéficier de nouveaux moyens de production.

6- Karine Noulette - Entretien - novembre 2000.

7- Production d'un cédérom sur la prévention des toxicomanies et de l'alcoolisme.

8- Festival organisé dans les quartiers de la Chancellerie et au Gibjons.

9- Claude Lévêque - Entretien - février 2001.

10- Eddy - Entretien - novembre 2000.

11- Jean Paul Labro - Entretien - novembre 2000

12- Guerino Simonelli et Anne Hugon
Entretien Novembre 2000.

SonarLab

Dans la série des institutions culturelles de Bourges, je demande le Gmeb (Groupe de musiques expérimentales de Bourges). Décidément, la nouvelle génération des acteurs culturels de Bourges ont tous à voir avec cette histoire institutionnelle qui a fait de Bourges l'une de villes les plus avancées en terme d'aménagement culturel. SonarLab est une des associations de la nébuleuse de l'Antre-Peaux, et nombre des ces intervenants ont fait leurs premiers pas dans les studios du Groupe de musique expérimentale de Bourges. "J'ai travaillé au Gmeb durant quelques temps et il ne m'ont jamais vraiment aidé, malgré leurs promesses. En même temps on ne va pas tirer sur la plus petite des institutions de Bourges, ça n'en vaut pas la peine, il vaut mieux essayer de trouver des collaborations avec eux¹⁰". Eddy a monté le labo de son de l'Antre-Peaux pour avoir une base à son travail personnel et pour servir de lieu ressource à d'autres artistes accueillis dans la friche. "Ici, c'est la première fois que je peux vraiment travailler. Ce lieu me sert de base et je peux ainsi collaborer à des musiques de films comme je viens de la faire pour Chauve-Souris, qui a été récompensé à Imagina. Je peux répéter avec la formation musicale que nous avons avec d'autres musiciens Ya Ka Ya Lé qui se diffuse dans les bars, improviser avec Bernard Lubat lorsqu'il vient en résidence, participer à un stage de préqualification aux métiers de la scène, ou échanger avec des plasticiens qui exposent au Transpalette. Avoir cet univers professionnel autour de moi c'est ce que j'espérais depuis quinze ans".

Bandits-Mages

La véritable pépinière de Bourges se trouve être une école d'art. Après Emmetrop, une seconde association de l'Antre-Peaux est directement issue de l'école, puisque c'est en 1992 que des étudiants décident de créer un festival dédié à l'art vidéo produit dans les écoles d'art. Le principe est d'inviter les écoles à présenter auprès du grand public, dans différents lieux culturels de la ville de Bourges, des travaux d'étudiants dans un contexte favorisant les rencontres entre étudiants, professionnels et artistes et impliquant le plus grand nombre d'écoles. Au cours des années le festival s'est ouvert à d'autres formes de création (cinéma, multimédia, installations et performances) suivant ainsi le mouvement pour recherche des jeunes plasticiens. La relation entre l'école et l'association s'est également renforcée sur le terrain pédagogique et les croisements sont de plus en plus nombreux. L'association intervient par exemple au sein du CFPI (Centre de formation pour plasticiens intervenants de l'ENBA). La permanence offerte par l'implantation à l'Antre-Peaux permet à l'association d'élargir son champ d'action avec la galerie permanente (galerie du Haïdouc), les ateliers de créations et l'espace culture multimédia coproduit avec Emmetrop. Bandits-Mages étend ainsi son travail à l'échelle de la friche et de la ville multipliant les passerelles avec les dispositifs de création, de formation et d'échanges internationaux. "Avec l'évolution du festival et les outils dont nous disposons maintenant nous sommes vraiment sur une dynamique de recherche autour des nouvelles écritures, de leur sens et de leurs formes. Nous voulons développer cet axe de notre travail afin de "penser le net" et de s'interroger par exemple sur l'évolution des droits d'auteurs avec les différentes théories sur le copyleft ou la licence art libre¹¹."

"Ce qui compte c'est qu'il y ait des cercles qui se recoupent en profondeur dans nos équipes, afin que le projet global se développe pour faciliter notre propre développement et vice versa".

Le Nez dans les étoiles

Guerino Simonelli et Anne Hugon¹² sont artistes de cirque. Ils ont décidé, il y a quelques années, de se tourner vers le domaine de l'enseignement et d'arrêter les tournées et leurs numéros d'acrobates. Choissant de se réimplanter dans leur région d'origine, la ville, suite à une intervention de la Fol, leur propose de s'installer sur le terrain jouxtant l'Antre-Peaux. "Ce lieu s'est offert et on a décidé d'y planter notre chapiteau pour enseigner aux enfants l'acrobatie, l'adresse, le jonglage." Cent vingt enfants et dix adultes suivent les cours de base donnés chaque semaine sous le chapiteau. Depuis quatre ans, les relations institutionnelles se sont également développées et Guerino Simonelli et Anne Hugon interviennent dans le cadre du contrat éducatif local et en milieu protégé. "Le contexte culturel dans lequel nous avons pu nous implanter est très important. D'abord il y a eu une certaine réticence de parents qui ne connaissaient pas la friche et puis le lien s'est fait, et souvent, avant de récupérer les enfants ou après, les parents vont voir une exposition et découvrent ainsi le lieu. L'autre élément important de cette implantation, c'est que nous voulons réaliser des ateliers avec d'autres professionnels, et que, si le projet se structure comme prévu, nous aurons accès à des capacités d'accueil plus importantes. Nous pourrions ainsi rétablir des liens entre les amateurs et les professionnels qui ont totalement disparu avec les grandes écoles de cirque." Cette année, Emmetrop et Le Nez dans les étoiles vont ensemble à Lisbonne pour rencontrer l'équipe du Chapiro. Un projet d'échange naîtra sans doute de ces rencontres.

La situation

Ville : **Bourges** Région : **Centre**
 Nom du quartier : **Aéroport** Nbre d'habitants : **2 440 000**
 Nbre d'habitants : **72 500**
 Situation : **Péricentre**

L'identité

Nom du site : **Friche l'Antre-Peaux**
 Nom de l'opérateur : **Emmetrop**
 Date de création : **1984** Date d'ouverture : **1992**
 Président : **Bernard Grivel**
 Directeur : **Karine Noulette**
 Adresse : **10 B, route de la Chapelle 18000 Bourges**
emmetrop.adsi.bourges@wanadoo.fr
Tél : 06 62 88 62 63 - Fax : 02 48 50 38 61
perso.wanadoo.fr/emmetrop

Opérateur associé : **Bandits-Mages**
 Date de création : **1992**
 Adresse : **26, route de la Chapelle BP 6003 18024 Bourges cedex**
Tél : 02 48 50 38 61 - Fax : 02 48 20 55 012

Lieu

Propriétaire du bâtiment : **Ville de Bourges**
 Type d'occupation : **convention** Durée : **10 ans (1992-2002)**
 Précédente affectation : **entreprise du bâtiment**
 Surfaces construites : **3 300 m²** Surfaces de terrain : **5 400 m²**
 Surfaces des bâtiments exploités : **1 600 m²**

Repères chronologiques

1988-1991 occupation d'une ancienne biscuiterie
 1992 arrivée aux entrepôts Leising
 1992-1995 locaux de fabrique "Tribu Pyrophore"
 1995 ouverture de 3 studios de répétition musicale
 1998 obtention du label ECM (Espace Culture Multimédia), ouverture de l'espace art contemporain Transpalette (création, diffusion)
 1999 arrivée du chapiteau Ecole de Cirque
 2000 arrivée des associations Son Art Lab et Bandits-Mages

Les structures présentes sur le site

Structures associées - 1^{er} cercle

Bandits-Mages (arts vidéo multimédia)
 Le Nez dans les étoiles (Arts du cirque)
 Son Art Lab (musiques électroniques création, productions, ateliers)
 Mille Univers (édition, imprimerie)

Description des espaces de travail

Espaces de diffusions

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Le Salon	spectacles arts vivants	240 m ²	150
Transpalette	art contemporain	300 m ²	
galerie du Haidouc	art contemporain/arts multimédia	60 m ²	

Espaces de résidences et de pratiques

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Le Salon	spectacles arts vivants	240 m ²	150
Transpalette	art contemporain	300 m ²	
galerie du Haidouc	art contemporain/arts multimédia	60 m ²	
école de cirque	arts du cirque	150 m ²	15
Usina-son	répétition musiques actuelles	165 m ²	30

Espaces administratifs

bureaux, centres ressources, ateliers, stokages

Présence d'un bar : **en projet** Heures d'ouverture : bar :
 Présence d'un restaurant : **en projet** Nbre de couverts / jour :
 Présence de logements pour les résidences : **en projet**
 Présence de logements de fonction : **préemption en cours (Ville de Bourges)**

Disciplines représentées

Disciplines	Résidences	Pratiques	Diffusion	Résidences	Pratiques	Diffusion
Théâtre	en projet 2002	2002	**	Cirque	***	**
Arts plastiques	****	****	****	Ciné - audio	***	***
Ecritures	*	**	*	Radios / Tvs		
Patrimoine				Danses	en projet	**
Presse	projet imprimerie / atelier édition			Arts de la rue		**
Musiques	****	****	****	Modes		
Multimédia	****	****	****	Solidarité, citoyenneté	****	****

Résidences artistiques

Courtes (moins de 3 mois)	Oui	Nbre par an : de 10 à 15
Moyennes (entre 3 mois et 3 ans)	Oui	Nbre par an : de 2 à 3
Longues (plus de trois ans)	Oui	Nbre par an : de 1 à 2

Pratiques artistiques

Pratiques artistiques	Nbre d'ateliers différents	Nbre par an	Quantité de public
Ateliers de formation réguliers	24	30+120 cours	5 à 40
Ateliers de formation spécialisés	5	3	12 préqualification métiers du spectacle, 15 CFPI
Mise à disposition de locaux		5 à 10	50 à 250
Spectacles professionnels avec amateurs		3	50 à 250

Diffusion

Diffusion	Nbre de jours	Quantité	Jauge basse	Jauge haute
Spectacles et expositions en diffusion simple		30	70	900
Créations et expositions originales		9	750	2400
Ouverture des processus de création aux publics	permanent + travail	avec les scolaires		
Conférences, rencontres		10	30	150

Partenariat

Principaux partenaires associatifs hors résidents

FOL, Full Colorz, Eko'n'ko, Motif Percussion, ENBA, Maison de la culture, Maison d'arrêt, PEP ...

Affiliation à des Réseaux

Trans Europe Halles, Banlieue d'Europe, United, Réseau printemps, FRACA, Autre Parts, (pour Emmetrop) EDMN, La Belle Affaire (Bandits-Mages), Fédération Française des écoles du cirque 'Ecole de cirque)

Principaux partenaires financiers

Ministère de la Culture
 Drac
 Région centre
 DDJS, DSU, DIV, FAS,
 Ville de Bourges,
 Conseil général

Eléments budgétaires

Nombre de personnes salariées par l'opérateur :	16
Nombre de personnes salariées sur le site :	25 (7 Bandits-Mages, 2 écoles de cirque)
Masse salariale :	1050 000F Emmetrop (en 2000)
Budget de l'opérateur principal :	3,2 MF Emmetrop (en 2000)
Chiffre d'affaires consolidé du site :	4,36 MF

Partenaires pour l'investissement

Les mots clefs

Territoires	Artistiques	Economiques	Politiques
Quartiers	Musiques Multiculturel Arts plastiques Nouvelles Images	Mixte Solidarité Egalité	Alternatifs Social

Note budgétaire

Pour l'Antre-Peaux, nous avons tenté d'appréhender la totalité des budgets des structures intervenant à la production du site, c'est-à-dire Emmetrop, Bandits-Mages, le Nez dans les étoiles et Son Art Lab.

Le consolidé 2000 du site fait apparaître un budget de 4,4 MF sur lequel Emmetrop représente 3,2 MF, Bandits-Mages 0,875 MF, le Nez dans les étoiles 0,3 MF, Son Art Lab ayant un budget non significatif. Le prévisionnel 2001 est positionné à 5,8 MF, soit une augmentation demandée de 31%. L'analyse sommaire qui suit est effectuée sur les données des budgets 2000.

Produits

Le premier financeur du site est le ministère de l'Emploi qui couvre à hauteur de 33 % le budget général (31% chez Emmetrop et 52 % chez Bandits-Mages). Le ministère de la Culture est présent à hauteur de 20 % du budget et la part Etat de la politique de la Ville est de 8%. La totalité de la part Etat atteint 63 % du budget, dont 50 % pour les seules aides à l'emploi.

Les recettes propres représentent 13 % du site qui sont essentiellement liées à de la prestation de services (dont les 2/3 pour l'école de cirque qui couvre ainsi 75 % de son budget).

La Ville participe à hauteur de 11 % du budget global (7 % du budget d'Emmetrop) et la région à hauteur de 8,4%.

Charges

Le lieu est mis à disposition gratuitement par la Ville. Les fluides sont supportés par l'association.

Les charges de personnel représentent 43 %. Les aides à l'emploi couvrent 75 % de ce poste. Cette indication signale le très faible niveau des salaires, proches du Smic.

L'équipe est constituée de 25 personnes (16 sur Emmetrop, 2 sur l'école, 8 sur Bandits-Mages).

Investissement

La friche de l'Antre-Peaux est en attente d'un programme de réhabilitation pour lequel un concours a été lancé. Le site, propriété de la Ville, va être réhabilité avec une première tranche de travaux à hauteur de 15 à 20 MF. Des terrains jouxtant le site ont également été préemptés.

Références documentaires

Livres

- Bandits-Mages / Catalogue 1997
- Bandits-Mages / Catalogue 1999
- Bloc Notes – Claude Levêque

Documents de communication

Friche culturelle

L'Antre-Peaux – Emmetrop

Revue de presse 1997 / 2000

Site web

perso.wanadoo.fr/emmetrop

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - ANTRE-PEAUX
Budget consolidé du site

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	541 080	629 392	Subventions	3 712 323	5 037 598
Variation de stocks	0	20 000	Total État	2 795 323	2 974 596
Achats de spectacle	0	54 500	Ministère de la Culture	885 000	1 144 566
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	14 172	180 350	Ministère de l'Éducation nationale	0	0
Fournitures, eau, énergies, chauffage	10 051	69 642	Ministère de la Jeunesse et des Sports	95 000	120 000
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 387	41 500	Ministère de la Ville dont DSU	359 000	255 000
Fournitures administratives	12 470	42 400	Aides à l'emploi	1 456 323	1 455 030
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	0	132 000	Total Région	366 000	672 017
Achats de marchandises	1 000	89 000	Culture	306 000	652 017
Services extérieurs	355 480	516 698	Autres	60 000	20 000
Sous-traitance générale	0	194 048	Total Département	55 000	70 000
Locations immobilières	0	93 500	Culture	55 000	70 000
Locations mobilières	24 000	91 000	Autres	0	0
Charges locatives et de copropriété	0	65 500	Total Commune	486 000	700 000
Entretien et réparations	20 301	27 750	Culture	349 000	500 000
Primes d'assurance	10 873	32 900	Autres	137 000	200 000
Études et recherche	0	4 500	Autres subventions & Partenariats	10 000	620 983
Documentation	306	7 500	TVA sur subventions	0	0
Autres services extérieurs	1 384 866	1 746 495	Ventes	578 136	710 800
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 328	672 400	Prestations de services	352 344	356 600
Publicité, publications, relations publiques	8 009	299 400	Recettes de spectacle	84 272	191 700
Déplacements, missions, réceptions	63 142	484 595	Recettes de billetterie	77 555	160 000
Frais spéciaux et de télécommunication	47 833	277 500	Location de salles et prestations annexes	63 965	0
Services bancaires et assimilés	0	1 500	Recettes de restauration et hébergement	0	0
Concours divers (cotisations)	556	11 100	Ventes de marchandises	0	2 500
Frais de gardiennage et sécurité	0	0			
Impôts, taxes et versements assimilés	4 225	0	Production immobilisée	20 075	13 000
Charges de personnel	1 903 164	2 804 813	Autres produits de gestion courante	19 270	2 060
Charges de coproduction	800	1 000	Produits financiers	229	238
Autres charges de gestion courante	77 936	66 500	Produits exceptionnels	8 092	4 020
Charges financières	51	50	Repr. sur amortissements et provisions	19 797	0
Charges exceptionnelles	1 826	2 700	Transfert de charges	0	0
Dot. aux amortissements et aux provisions	20 064	0	Résultat (perte)	0	0
Résultat (bénéfice)	68 428	0			
TOTAL	4 357 922	5 767 648	TOTAL	4 357 922	5 767 648

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - ANTRE-PEAUX
Budget EMMETROP

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	500 000	420 400	Subventions	2 830 788	3 283 500
Variation de stocks			Total Etat	2 113 788	2 063 800
Achats de spectacle		54 500	Ministère de la Culture	665 000	755 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques		101 000	Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, électricité, chauffage		30 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports	95 000	80 000
Fournitures d'entretien et de petit équipement		31 500	Ministère de la Ville dont DSU	359 000	255 000
Fournitures administratives		30 400	Aides à l'emploi	994 788	973 800
Fournitures spécifiques liées aux spectacles		124 000	Total Région	350 000	420 000
Achats de marchandises		49 000	Culture	290 000	420 000
Services extérieurs	300 000	238 500	Autres	60 000	
Sous-traitance générale		125 000	Total Département	25 000	40 000
Locations immobilières		17 500	Culture	25 000	40 000
Locations mobilières			Autres		
Charges locatives et de copropriété		65 500	Total Commune	342 000	445 000
Entretien et réparations		9 500	Culture	217 000	280 000
Primes d'assurance		16 500	Autres	125 000	165 000
Etudes et recherche		4 500	Autres subventions & Partenariats		314 700
Documentation			TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	1 260 000	1 213 100	Ventes	309 793	418 800
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		618 400	Prestations de services	84 711	64 600
Publicité, publications, relations publiques		161 900	Recettes de spectacle	84 272	191 700
Déplacements, missions, réceptions		227 200	Recettes de billetterie	77 555	160 000
Frais spéciaux et de télécommunication		199 000	Location de salles et prestations annexes	63 165	
Services bancaires et assimilés		1 500	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)		5 100	Ventes de marchandises		2 500
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés			Production immobilisée	20 075	13 000
Charges de personnel	1 049 762	1 778 300	Autres produits de gestion courante	19 270	
Charges de coproduction			Produits financiers		
Autres charges de gestion courante	70 000	64 000	Produits exceptionnels		
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	74	1 000	Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)					
TOTAL	3 179 836	3 715 300	TOTAL	3 179 836	3 715 300

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - ANTRE-PEAUX
Budget BANDITS-MAGES

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	23 080	148 992	Subventions	809 535	1 632 098
Variation de stocks		20 000	Total État	651 535	850 796
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	190 000	320 566
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	2 672	89 350	Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	4 551	29 642	Ministère de la Jeunesse et des Sports		40 000
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 387	10 000	Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	12 470	12 000	Aides à l'emploi	461 535	481 230
Fournitures spécifiques liées aux spectacles		8 000	Total Région	16 000	242 017
Achats de marchandises			Culture	16 000	222 017
Services extérieurs	17 980	263 198	Autres		20 000
Sous traitance générale		69 048	Total Département	30 000	30 000
Locations immobilières		76 000	Culture	30 000	30 000
Locations mobilières		91 000	Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	112 000	205 000
Entretien et réparations	13 801	11 250	Culture	100 000	170 000
Primes d'assurance	3 873	8 400	Autres	12 000	35 000
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats		304 285
Documentation	306	7 500	TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	98 868	501 395	Ventes	36 833	8 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 328	49 000	Prestations de services	36 833	8 000
Publicité, publications, relations publiques	6 009	136 500	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	43 142	235 395	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	43 833	74 500	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés			Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	556	6 000	Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	4 225		Production immobilisée		
Charges de personnel	632 102	728 513	Autres produits de gestion courante		2 000
Charges de coproduction			Produits financiers	229	230
Autres charges de gestion courante	7 936	2 500	Produits exceptionnels	8 092	4 020
Charges financières	51	50	Repr. sur amortissements et provisions	19 797	
Charges exceptionnelles	1 752	1 700	Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	20 064		Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	68 428				
TOTAL	874 486	1 646 348	TOTAL	874 486	1 646 348

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - ANTRE-PEAUX
Budget NEZ DANS LES ÉTOILES

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	17 000	55 000	Subventions	72 000	122 000
Variation de stocks			Total Etat	30 000	60 000
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	30 000	60 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	11 500	10 000	Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	4 500	5 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Ministère de la Ville dont DSJ		
Fournitures administratives			Aides à l'emploi		
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	0	10 000
Achats de marchandises	1 000	40 000	Culture		10 000
Services extérieurs	34 000	9 000	Autres		
Sous-traitance générale			Total Département	0	0
Locations immobilières			Culture		
Locations mobilières	24 000		Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	32 000	50 000
Entretien et réparations	4 000	2 000	Culture	32 000	50 000
Primes d'assurance	6 000	7 000	Autres		
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats	10 000	2 000
Documentation			TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	26 000	23 000	Ventes	227 100	264 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Prestations de services	226 300	264 000
Publicité, publications, relations publiques	2 000	1 000	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	20 000	18 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	4 000	4 000	Location de salles et prestations annexes	800	
Services bancaires et assimilés			Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés			Production immobilisée		
Charges de personnel	221 300	296 000	Autres produits de gestion courante		
Charges de coproduction	800	1 000	Produits financiers		
Autres charges de gestion courante			Produits exceptionnels		
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)			TOTAL	299 100	386 000
TOTAL	299 100	386 000			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - ANTRE-PEAUX
Budget SON ART LAB

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	1 000	5 000	Subventions	0	0
Variation de stocks			Total État	0	0
Achats de spectacle			Ministère de la Culture		
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques			Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	1 000	5 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives			Aides à l'emploi		
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	0	0
Achats de marchandises			Culture		
Services extérieurs	3 500	6 000	Autres		
Sous-traitance générale			Total Département	0	0
Locations immobilières			Culture		
Locations mobilières			Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	0	0
Entretien et réparations	2 500	5 000	Culture		
Primes d'assurance	1 000	1 000	Autres		
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats		
Documentation			TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	0	9 000	Ventes	4 500	20 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		5 000	Prestations de services	4 500	20 000
Publicité, publications, relations publiques			Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions		4 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication			Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés			Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Charges de personnel	0	0	Production immobilisée		
Charges de coproduction			Autres produits de gestion courante		
Autres charges de gestion courante			Produits financiers		
Charges financières			Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles			Repr. sur amortissements et provisions		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Transfert de charges		
Résultat (bénéfice)			Résultat (perte)		
TOTAL	4 500	20 000	TOTAL	4 500	20 000

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales



Personnes rencontrées :

Chantal Lamarre, directrice
Alain Bavay, adjoint à la Culture d'Eleu-dit-Leauwette
Janine Saniez, adjointe à la Culture de Montigny-en-Gohelle
Guy Alloucherie, metteur en scène, compagnie HVDZ (Hendrick Van Der Zee)
Doreen Vasseur, metteur en scène, compagnie Théâtre de la Fiancée

En arrivant sur le site de la base 11-19, le paysage qui s'offre aux yeux du visiteur est dominé par le terril et le puis. A Loos-en-Gohelle, on a choisi de conserver ces patrimoines industriels comme une trace, une mémoire douloureuse, mais aussi une mémoire vivante. En dix ans, le bassin a fait sa mutation et la culture et l'agriculture ont pris place sur ces terrains abandonnés

“On se rend bien compte aujourd’hui que la recherche de formes ne peut être déconnectée de la recherche de sens. Il faut des espaces pour les frictions, les flottements, des espaces où l’on soit courageusement dans la recherche.”

par l'activité minière en 1986. A Loos-en-Gohelle, culture et agriculture, investissent les friches de l'ancien carreau et témoignent de la transformation d'un territoire particulièrement blessé par la reconversion industrielle des années 80. La base 11-19 est ainsi, depuis 1998, le nœud culturel d'un réseau cultivé durant dix ans à

l'échelle d'un bassin de population de près de 650 000 habitants, le réseau Culture Commune.

En 1987, le conseil général du Pas-de-Calais engage une réflexion pour évaluer la faisabilité d'un projet culturel intercommunal.

Chantal Lamarre, alors stagiaire à l'Anfiac, est chargée de cette mission¹ qui débouchera en 1990 sur la création de l'association

Culture Commune, qu'elle dirige depuis lors.

"Quand je suis arrivée, le projet qui m'obnubilait était la question de la mutation du bassin. A cette époque j'aurais pu défendre, en tant qu'agent de développement culturel, un équipement à créer sur le territoire. Seule Béthune disposait d'une structure culturelle nationale (CDN). Les élus qui m'avaient demandé de venir travailler avec eux souhaitaient de leur côté créer un festival. Ma proposition a, finalement, été de prendre un an pour travailler avec les acteurs politiques, économiques et sociaux sur la notion de développement local. C'était un terme que l'on entendait beaucoup mais qui restait lettre morte parce qu'il perturbait les schémas d'intervention classique³."

Transformer un territoire

Pour donner un sens commun au projet à venir, et garantir le partage entre les acteurs d'un constat et d'une ambition, Chantal Lamarre proposera de créer

une association intercommunale avec les mairies. "Je ne pouvais pas attendre une initiative de la population, il y avait très peu de capacités d'initiatives et la population était dans une situation de "remise de soi". Il fallait travailler sur un

"Ici, il y a une source inépuisable de mémoire, de paroles qui correspondent à notre travail sur la poésie industrielle. Le témoignage est une forme de résistance²."

Eric Goubet
Métalvoicce

processus d'émancipation qui permette à la population de reprendre progressivement son sort en main." En s'adossant au principe de l'association intercommunale, Chantal Lamarre va travailler avec les élus pour élaborer le sens des actions qui seront menées. "Il s'est ainsi dégagé une ambition pour le territoire. en proposant des actions de qualité, nous avons remué tous les niveaux, pointé les incohérences, révélé le besoin de compétences, déniché des talents. par cette action, nous souhaitons faire éclater cette chape de plomb qui pèse au-dessus des têtes de la population depuis plus d'un siècle."

Le lieu

Culture commune travaille en association sur de multiples territoires communaux. Dans les écoles, dans les salles polyvalentes, dans les espaces publics, se déroulent aussi bien les stages, les ateliers de formation que la diffusion des créations. Depuis 1998, Culture Commune dispose aussi sur la base 11/19, d'un outil propre de production et de recherche artistique, de rencontres et de présentation aux publics. Autour de la nef, ancienne salle des pendus transformée en espace de répétitions se trouvent 2 autres espaces de répétitions, un centre de ressources sur les écritures théâtrales, un espace culture multimédia, un centre de ressources transmission de la mémoire et patrimoine et des bureaux administratifs.

La base 11/19 est nommée par les puits qui ont été creusés respectivement en 1891 et 1896. L'histoire de la mine a commencé à Loos en Gohelle en 1850. Le premier puit a été fondé en 1873. Au total Loos accueillera sur son territoire six puits de mine et six terrils. Après la fermeture, la commune devient propriétaire du carreau en 1989. Celui-ci sera inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1992. L'inscription au contrat de plan, d'un projet de réhabilitation de la friche se fera en 1994. Un syndicat intercommunal d'aménagement devient le Maître d'Ouvrage. Une première tranche de 66 MF a été engagée en 1996 qui a permis l'ouverture d'une partie du site qui mixe des activités culturelles et environnementales. La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin créée en janvier 2000 assume désormais la maîtrise d'ouvrage du projet et développe également un centre de création d'écoentreprises. La base 11/19 s'étend sur 110 hectares de terrain et propose d'ores et déjà une capacité de 16 000 m² de planchers.

Autour d'un idéal fondateur fondé sur le concept de développement durable, le projet s'organise aujourd'hui autour de 5 thèmes :

- le thème art et culture (culture commune et les fabriques)
- le thème nature et écologie végétale (un parc et une jardinerie)
- le thème sport, loisirs et tourisme (une base sportive et touristique)
- le thème économique (eco-entreprises)

1- *Analyses de politiques culturelles et des pratiques intercommunales des communes minières pour l'élaboration d'un projet de développement culturel du bassin minier : mémoire de Dess Direction de projets culturels. Chantal Lamarre sous la direction de François d'Arcy, directeur de l'EPde Grenoble – Anfiac. 1998.*

2- *Eric Goubet dans Télérama n° 2538, 2 septembre 1998.*

3- *Chantal Lamarre - Entretien - novembre 2000.*

4- *Janine Saniez et Alain Bavay Entretien - novembre 2000.*

5- *Chantal Lamarre - Entretien - novembre 2000.*

Culture Commune le label de scène nationale, a évité le pire, mais les questions restent posées quant à la capacité de l'Etat de soutenir une initiative comme la nôtre."

Le projet, les projets ; Mettre en mouvement le territoire

Culture Commune est porteur depuis sa création d'une projection sur l'avenir, d'une ambition. A partir d'une analyse pragmatique de ce qui va et de ce qui ne va pas sur le territoire, l'équipe a travaillé à l'élaboration de projets, dans le court terme comme dans le long terme. Le terme de projet est devenu un "socle" de la démarche de Culture Commune car, pris dans son acception de partage et de collectif, il a permis une mise en mouvement du territoire. La spécificité du travail a alors été de traiter le paradoxe de la mise en œuvre de projets d'artistes par définition porteurs de projets individuels, qui ne peuvent se réaliser que dans la sphère collective. C'est cette combinaison des projets singuliers inscrits dans un projet culturel et politique global, qui participe à la transformation du bassin.

Aujourd'hui 32 communes sont réunies au sein de l'association et l'évolution de Culture Commune combine le développement d'un Projet de territoire, d'un Projet culturel et d'un Projet artistique. Le travail mené sur ce dernier permet de définir avec chaque commune des actions artistiques et publiques plus précises. Les résidences menées sous des formes très diverses dans toutes les disciplines permettent de créer entre les populations, les élus et les équipes de nouveaux liens, un socle solide au développement du territoire, et de qualifier également les pratiques existantes. En fonction de l'ambition d'évolution de la vie culturelle et sociale de chaque commune, une démarche individualisée de conseil et de mise en œuvre partielle du projet culturel municipal a été assumée par Culture Commune.

Trente-deux communes :

L'un des formidables pari de Culture Commune est de poursuivre depuis dix ans un travail permanent sur le sens des politiques culturelles publiques avec comme chambre des débats des rencontres régulières avec les représentants de 32 communes réunissant chacune entre 3000 et 40 000 habitants. Le conseil d'administration de l'association réunit à égalité, quelle que soit leur taille, les communes qui sont représentées par leur maire ou leur maire adjoint délégué. Le département, la région et l'Etat sont également membres de droit. Depuis 1992 la charte⁴ adoptée a introduit trois collèges dans l'association qui élisent leurs représentants au CA. Les trois collèges sont, le collège "Associations et structures partenaires", le collège "Relais, représentant du public" et le collège "Entreprises". La charte précise que les principes de l'association seront la complémentarité, la mutualisation, la coopération, la solidarité et la non-ingérence dans les affaires communales et associatives.

Récemment un élu témoignait de la mutation du territoire en disant : "Nous sommes debout". Culture Commune, c'est-à-dire les populations, les élus, les artistes, les opérateurs, a été l'un des ferments de cette transformation. C'est de cet engagement collectif et de ces doutes inhérents à la recherche et aux véritables choix politiques dont témoignent Janine Saniez et Alain Bavay, respectivement adjointe à la culture de Montigny-en-Gohelle et adjoint à la culture d'Eleu-dit-Leauwette.

"Nous sommes partis du constat selon lequel l'action culturelle était défaillante sur notre territoire. Non seulement il n'y avait presque rien en termes culturels, mais en plus nous étions au cœur d'une crise économique terrible. Ce qui existait culturellement parlant, c'était des pratiques académiques disséminées et sans ambition. Il était nécessaire d'acculturer la population à la création contemporaine. La mutualisation de nos moyens pour avoir un lieu, un théâtre, quelque part sur le territoire aurait été suicidaire et nous avons donc choisi de nous focaliser sur la création et la transmission autour de Culture Commune. Chaque commune pouvait grâce à ce dispositif développer son propre projet sur un thème, croiser des pratiques amateurs et professionnelles et mutualiser à l'échelle d'une vingtaine et maintenant d'une trentaine de communes les expériences. Ce dispositif nous a évité de partir dans tous les sens. En trouvant une cohésion, nous avons vu naître un espoir commun, dont Chantal Lamarre a été le catalyseur.

"Pour choisir un axe de développement artistique, et un public avec lequel nous allions plus particulièrement travailler, nous avons eu des échanges réels avec nos services culturels et avec Culture Commune. C'est ainsi qu'ici nous avons choisi les arts du cirque, là la pratique musicale. Ces débats ont permis une effervescence et Culture Commune a pu mobiliser ses réseaux pour que les interventions artistiques soient justes et de qualité.

"La présence des artistes dans chaque projet offre une proximité avec la population, tout en nous situant dans un paysage culturel national.

"Ce qui compte aujourd'hui c'est l'interrelation, la mise en réseau des expériences. Il faut que nous garantissions un développement équilibré entre la base 11/19 et les communes et que nous soutenions ce qui s'est généré naturellement. Il faut aussi que nous évitions une autosatisfaction qui se limiterait à nos analyses politiques et techniques. Le champ des possibles s'est ouvert avec Culture Commune, il y a eu une valorisation du territoire, mais il faut aussi que nous allions plus loin dans l'analyse de l'appropriation que les populations ont pu se faire de ces actions."

Ainsi chaque territoire, chaque entité a pu définir progressivement une politique culturelle communale correspondant à son engagement au sein de Culture Commune. C'est cette dialectique qui a singularisé la notion de projet de développement local culturel au sein de cette association intercommunale.

Pour Chantal Lamarre, le projet de Culture Commune est interdisciplinaire, international, interculturel, intercommunal. "Mon projet est tout simplement en rapport à l'évolution de notre société, la société de communication. Il est nécessaire que les artistes réfléchissent aux dangers du cloisonnement et de la sur professionnalisation qui conduit à une forme d'illettrisme et de fermeture au monde réel. On se rend bien compte aujourd'hui que la recherche de formes ne peut être déconnectée de la recherche de sens. Il faut des espaces pour les frictions, les flottements, des espaces où l'on soit courageusement dans la recherche." Afin de poursuivre ces objectifs Culture Commune a mis en place un programme qui se décline autour de trois axes de développement, la création-diffusion, la formation et la communication. La Fabrique de la Base 11-19 a donné au projet une visibilité et une lisibilité plus forte sur le territoire sans désengager la structure du travail partenarial avec les communes. Au contraire, cet outil de fabrique permet de soutenir plus avant les artistes associés, comme l'ensemble des compagnonnages dans leurs démarches. L'axe patrimonial reste également particulièrement vivant au sein du projet qui développe au cœur du bassin minier un large partenariat avec différents sites patrimoniaux et des publics associés.

Programmation

L'association mène parallèlement le travail de fabrique sur la Base et un travail de diffusion et d'action culturelle avec les communes. Cette action est à la

fois une action de conseil, de programmation de spectacles, de coproduction d'événements et de mise en œuvre de formations artistiques. Alors que la Base héberge les résidences de création et la permanence artistique, Culture Commune accompagne les programmations variées sur les communes du territoire. Ainsi, sur un trimestre, le programme de Culture Commune propose du théâtre ("Toute nudité sera châtiée", une création d'une compagnie associée, mais aussi le spectacle de Fellag ou le théâtre itinérant d'Eyala Penà), des contes (par la compagnie du Tire-Laine) et des musiques actuelles et du jazz (avec Daran, Nakodjé ou l'orchestre national de jazz). On retrouve ainsi, dans ce projet des missions qui vont de la fabrique "pure" à la diffusion de spectacles, en passant par toutes les déclinaisons possibles d'une présence artistique sur un territoire.

Publics

"Je crois que l'on ne peut soutenir la création sur ce territoire sans inventer des formes multiples de rencontres avec les habitants, sans susciter un désir de curiosité réciproque entre la population et les artistes. C'est pour cela que dès le départ, l'aventure de Culture Commune, a consisté à créer de toutes les façons et en tous lieux possibles des conditions de rencontres entre des œuvres et un public, mais aussi entre les artistes et une population. La constitution et la formation d'un public pour le théâtre, la danse, les arts de la rue sont des enjeux fondamentaux pour la création et la circulation des œuvres, mais le décloisonnement des publics en termes de mixité sociale, géographique, générationnelle est un objectif tout aussi primordial dans une société culturellement segmentée⁶." Le travail de Culture Commune a permis de mettre en place une relation de confiance avec des publics. La qualité des politiques d'action culturelle, la place prépondérante des artistes dans ces processus d'appropriation ont induit une demande

des artistes pour "les rendez-vous avec le public" qui offrent régulièrement des ouvertures et des échanges sur des travaux artistiques en cours. Ainsi le public prend une place dans la création, que ce soit comme "inspirateur", spectateur ou parfois comme acteur. La possibilité offerte de partage et d'écoute amplifie encore cette relation lorsque au sortir d'un projet un groupe amateur peut à son tour utiliser les ressources de la Base 11-19, comme cela a été le cas avec le K.A.K 40 où, après une création, menée avec le soutien artistique des Metalvoice, de la Compagnie Azanie et de Generik Vapeur, une partie du groupe a décidé de poursuivre le travail et de développer de nouveaux projets artistiques.

Développement

"Dans les mois et années à venir il faut pouvoir poursuivre cet investissement collectif, fédérer et ouvrir de nouveaux chantiers. Il nous faut créer de nouvelles fabriques, dans les arts de la rue et les arts chorégraphique en relation avec le développement des politiques de créations que nous menons avec les communes. Il nous faut développer les centres de ressources, doter l'espace culture multimédia de nouveaux outils pour la création tant pour les artistes que pour notre public et offrir, au sein de la base, une possibilité de proposer des spectacles, des performances issus de recherches et laboratoires artistiques. Il nous faudrait développer plus encore un public très curieux qui revendiquerait ces prises de risques et demanderait avant toute chose des œuvres contemporaines. Ce qui m'intéresse ce n'est pas de "posséder" un théâtre, mais d'expérimenter sur un territoire une ambition artistique et culturelle qui nous permettra de passer du XIX^e au XX^e siècle."

6- La charte Culture Commune - novembre 1992.

Guy Alloucherie – Compagnie HVDZ (Hendrick Van Der Zee)

Le Ballatum Théâtre a depuis 1990 particulièrement marqué la scène théâtrale française. La réussite du travail mené à Liévin durant cinq ans autour de la résidence du groupe d'Eric Lacascade et de Guy Alloucherie a permis de développer, sur un territoire jusqu'alors déserté de toute initiative culturelle, de nouvelles pratiques de la population organisées autour des programmations et des dispositifs de sensibilisation des publics. En 1995 le manque de lieu amène le Ballatum à demander un espace de travail et à visiter la Base 11-19 qui n'était pas encore confiée à Culture Commune. Le désir commun des élus et de la compagnie pour cette nouvelle implantation du Ballatum ne sera pas suivi par l'Etat qui proposera alors un Centre dramatique national au groupe. L'expérience du CDN sonnera le glas de la compagnie et Guy Alloucherie quittera le Ballatum pour revenir sur son territoire d'origine en 1998 en tant qu'associé au projet de Culture Commune. "Je crois qu'en fait, ce départ du Nord du Ballatum et le refus du ministère de nous aider dans le projet d'implantation sur la Base 11-19 a sans doute été une chance pour le 11-19. A l'époque, j'ai eu peur de la non-adéquation de notre travail de recherche avec ce lieu. Je craignais la faiblesse de notre projet politique, peut être parce que je suis né à 30 km de là. Le danger avec le Ballatum ou avec une autre compagnie aurait été le repli sur un projet singulier. Nous aurions été trop exclusifs. Quand tu es durant trois mois sur un spectacle, les ouvertures que tu peux faire sur un territoire sont rares. L'ouverture ne peut être un objectif prioritaire, ce travail militant de longue haleine est un projet en soi. Personnellement en tant qu'artiste associé de Culture Commune, je propose 5 à 10 rencontres par an. Cela ne suffirait pas à nourrir une programmation si j'étais seul occupant. En plus, avec Culture Commune, j'ai un médiateur qui connaît à la fois mon travail et le territoire. S'il n'y avait pas de suivi, on perdrait tout à chaque fois. Ma dernière expérience avec Kader, ce travail avec un comédien de la compagnie sur sa mémoire qui est la mémoire ouvrière du territoire, je n'aurais pas pu le faire, je crois même que je n'aurais pas eu l'idée de le faire. Dans cette présentation, j'ai pu mobiliser des moyens vidéo de l'atelier de Culture Commune sans engager des fonds importants. C'est la première fois que j'utilise la vidéo dans un spectacle, sans cette installation sur la base, sans la structuration de Culture Commune, je ne mènerais pas cette expérimentation, je n'aurais pas eu le culot de la faire. Le rapport au public lors de ces cartes blanches est exceptionnel. Souvent on me demande ce que je vais faire du matériau produit. Le public se sent partie prenante de l'histoire, il contribue à la naissance des projets. Ici, j'ai l'impression que je fais ce que je dois faire, que j'obtiens des embryons de réponses aux questions que je me pose en permanence. Pour quoi, et pour qui je fais du théâtre ?

Je crois aussi que la proximité d'outils, de pratiques, d'artistes qui te sont "étrangers", a priori, est un atout formidable. Les mondes sont tellement différents que s'il n'y avait pas de lieux de rencontres nous ne parlerions pas, d'autant plus que nos vocabulaires sont différents. Dans la base, avec Culture Commune, je suis dans une situation de remise en cause permanente. Ici, il y a un vrai intérêt, la présence du public dans les laboratoires fait qu'il y a un test, que tu es obligé de travailler. Le travail d'action culturelle n'est pas une vague caution, c'est un principe actif.

Doreen Vasseur

Le Théâtre de la Fiancée (TF)

Doreen Vasseur a commencé son parcours dans une compagnie de théâtre amateur dans laquelle d'autres compagnons de Culture Commune, comme Philippe L'Herbier et Kader Baraka ont également forgé leurs premières armes. Pour Doreen Vasseur et sa compagnie, Culture Commune répond aux attentes des artistes de la région qui partage le même désir d'engagement sur le territoire. Culture Commune offre par son dispositif des lieux de travail, des lieux où l'on peut s'essayer, éprouver en public ce que l'on tente. "Si je crée une compagnie c'est que je veux dire des choses. Culture Commune nous a soutenus dès la création de la structure en 91 en programmant notre première création dans un festival. On ne peut pas imaginer combien dans un contexte hostile ces soutiens sont importants. A la Drac, on est tout de suite une compagnie de plus qu'il va falloir aider, alors qu'avec Culture Commune et les municipalités il y a tout de suite des tentatives pour inscrire ton projet dans le projet du territoire. C'est une interpellation simultanée dans laquelle nous épaulons nous aussi le lieu. On contribue alors très vite à la vie du projet, on organise des ateliers, on participe aux comités de lecture. Avec Culture Commune, on a un partenaire, qui te fait confiance sur une création en te proposant une coproduction, en t'accompagnant jusqu'à la diffusion à Sallaumines (le lieu de la création), mais on a aussi un partenaire auquel tu peux faire confiance lorsque tu l'interpelles pour t'aider à monter une convention de résidence avec la ville de Lens. C'est ce travail et cette exigence réciproque qui sont rares."

Notice Culture Commune (Fabrique théâtrale)

La situation

Ville : Loos-en-Gohelle
 Nom du quartier : Lorraine
 Saint-Albert (Liévin)
 Saint-Pierre (Lens)
 Nbre d'habitants : 80 000 (3 villes)

Situation : -
 Région : Nord Pas de Calais
 Nbre d'habitants : 4M

L'identité

Nom du site : Base 11-19
 Nom de l'opérateur : Culture Commune
 Date de création : 1990 Date d'ouverture : sept 1998
 Président : Alain Lefebvre
 Directeur : Chantal Lamarre
 Adresse : rue de Bourgogne 62750 Loos-en-Gohelle
 Tél : 03 21 14 25 35 - Fax : 03 21 14 25 30
 Opérateur associé : Hendrick Van Der Zee
 Opérateur associé : Metalvoice
 Opérateur associé : Station Mir

Lieu

Propriétaire du bâtiment : Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
 Type d'occupation : convention Durée : -
 Précédente affectation : "salle des pendus" ex-bains douches - vestiaires des mineurs
 Surfaces construites : - Surfaces de terrain : -
 Surfaces des bâtiments exploités : 1 100 m²

Repères chronologiques

12/1985 fermeture du site minier 11-19. Rachat au franc symbolique par la municipalité de Loos-en-Gohelle pour éviter la destruction.

De 1985 à 1990 organisation par la Ville de spectacles avec la participation des habitants dans le cadre des "Gohelliades".

1990 Culture Commune est déléguée de production par le conseil général du Pas-de-Calais d'un spectacle Le bourgeois sans culotte de Kateb Yacine mis en scène par Thomas Gennari (5 mois d'aménagements et répétitions sur la friche - 1 mois de représentations).

1991 Organisation sur 15 jours de novembre d'une rencontre transnationale sur la polonité axée sur des créations contemporaines polonaises et françaises (arts plastiques - théâtre - danse - musiques).

1995 Etude d'élaboration du concept "artistique, culturel et social" du site minier 11/19 pour le compte du Samzal (syndicat devenu propriétaire) réalisé par Chantal Lamarre (développement de projets de fabrique).

1996 création d'Issue de secours, spectacle de danse verticale et voltige par Antoine le Menestrel et Olivier Farge.

1997 Démarrage des travaux de la Fabrique théâtrale.

1998 Juillet : déménagement de Culture Commune •Septembre : inauguration de la Fabrique (une semaine de spectacles, performances).

Description des espaces de travail

Espaces de diffusions

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
-	-	-	-

Espaces de résidences et de pratiques

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Nef centrale	théâtre/danse/arts du cirque/NTIC	400 m ²	200
Salle 1	théâtre/danse/NTIC	100 m ²	50
Salle 2	théâtre/danse/NTIC	100 m ²	50
Espace culture multimédia		60 m ²	
Centre de ressources écritures théâtrales contemporaines			
Centre de ressources transmission de la mémoire et patrimoine			

Espaces administratifs

6 bureaux dont 2 pour artistes associés (Hendrick van Der Zee/Metalvoice)

Présence d'un bar : oui Heures d'ouverture : rendez-vous avec public
 Présence d'un restaurant : non Nbre de couverts / jour :
 Présence de logements pour les résidences : non
 Présence de logements de fonction : non

Les structures présentes sur le site

Structures associées - 1^{er} cercle

C^{ie} Hendrick van der Zee

metteur en scène : Guy Alloucherie
 (théâtre, cirque, danse)

C^{ie} Metalvoice

directeurs artistiques : Eric Goubet - Pascal Dores
 (arts de la rue)

Station Mir

responsable artistique : David Dronet
 (siège social : Hérouville Saint-Clair - 14)
 (collectif artistes multimédia)

Structures associées - 2^e cercle

Théâtre de la Fiancée

direction artistique : Doreen Vasseur (théâtre)

C^{ie} Thomas Duchatelet (danse contemporaine)

C^{ie} Funk Attitude

chorégraphe : Jean-Pierre

Douterlingne (danse funk, hip hop, jazz)

Disciplines représentées

Disciplines	Résidences	Pratiques	Diffusion	Résidences	Pratiques	Diffusion	
Théâtre	****	**	****	Cirque	***	-	**
Arts plastiques	*	-	*	Ciné - Audio	***	***	***
Ecritures	***	****	***	Radios / Tvs	-	-	-
Patrimoine	-	***	***	Danses	****	****	****
Presse	-	-	-	Arts de la rue	***	**	***
Musiques	***	***	***	Modes	-	-	-
Multimédia	****	*****	****	Solidarité, citoyenneté	-	-	-

Résidences artistiques

Courtes (moins de 3 mois) :	oui	Nbre par an : 15
Moyennes (entre 3 mois et 3 ans) :	oui	Nbre par an : 10
Longues (plus de trois ans) :	oui	Nbre par an : 3

Pratiques artistiques

Pratiques artistiques	Nbre d'ateliers différents	Nbre par an	Quantité de public
Ateliers de formation réguliers	4	25	93
Ateliers de formation spécialisés	7	7	104
Mise à disposition de locaux	5	15	280
Spectacles professionnels avec amateurs	5	5	400

Diffusion

Diffusion	Nbre de jours	Quantité	Jauge basse	Jauge haute
Spectacles et expositions en diffusion simple	3	1	50	200
Créations et expositions originales	10	1	500	700
Ouverture des processus de création aux publics	13	15	50	200
Conférences, rencontres	12	12	50	200

Partenariat

Principaux partenaires associatifs hors résidents

Sur le site

La Chaîne des terrils/Carreau vert/et aussi des associations dont le siège social est à Culture Commune : Les Mains Bleues/KAK40

Associations socio-éducatives des 3 quartiers

Affiliation à des réseaux

-

Éléments budgétaires :

Nombre de personnes salariées par l'opérateur :	30 dont fabrique
Nombre de personnes salariées sur le site :	-
Masse salariale :	5 725 000 (2000) dont intermittents
Budget de l'opérateur principal :	13,43MF (2000)
Chiffre d'affaires consolidé du site :	18,5 MF

Les mots clefs

Territoires	Artistiques	Economiques	Politiques
Urbains	Rendez-vous avec le public	Mutation	Intercommunalité
Mémoire	Résidence	Tourisme	Développement local
Réseau	Patrimoine	Eco-développement	et durable
Population	Artistes associés		Complémentarité
	Compagnonnage		Solidarité

Principaux partenaires financiers :

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
 Conseil général Pas-de-Calais
 Drac
 32 communes adhérentes
 CALL (Communauté d'agglomération de Lens-Liévin)
 FEDER - IRISI
 Caisse des dépôts et consignations

Partenaires pour l'investissement

La situation

Territoire :	Ex-Bassin minier du Pas-de-Calais	Région :	32 villes adhérentes
Nom du quartier :	-		Aix-Noulette, Avion, Barlin, Béthune,
Nbre d'habitants :	650 000		Billy-Berclau, Bruay-la-Buissière,
Situation :	-		Bully-les-Mines, Douvrin, Eleu-dit-Leauwette,
			Fouquières-lez-Lens, Givenchy-en-Gohelle,
			Gouy-Servins, Hénin-Beaumont,
			Hersin-Coupigny, Hulluch, Lens, Libercourt,
			Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle,
			Mazingarbe, Meurchin, Montigny-en-Gohelle,
			Noyelles-les-Vermelles, Noyelles-sous-Lens,
			Pont-à-Vendin, Sallaumines, Servins,
			Souchez, Vendin-le-Vieil, Vimy, Wingles
		Nbre d'habitants :	320 000

L'identité

Nom du site :	Base 11-19		
Nom de l'opérateur :	Culture Commune		
Date de création :	1990	Date d'ouverture :	sept 1998
Président :	Alain Lefebvre		
Directeur :	Chantal Lamarre		
Adresse :	rue de Bourgogne 62750 Loos-en-Gohelle		
	Tél : 03 21 14 25 35 - Fax : 03 21 14 25 30		
Opérateur associé :	Hendrick Van Der Zee		
Opérateur associé :	Metalovoice		
Opérateur associé :	Station Mir		

Repères chronologiques

1988	étude de faisabilité d'un projet de développement artistique et culturel intercommunal pour le bassin minier du Pas-de-Calais
1989	préfiguration du projet avec 22 communes (225 000 habitants)
1990	mars : création de l'association Culture Commune avec 27 communes (275 000 habitants) de mars à décembre : poursuite de la préfiguration
1991	démarrage, mise en œuvre projet intercommunal de développement
1992	décembre : adoption de la charte de Culture Commune
1998	déménagement sur la Base 11-19 dans la Fabrique théâtrale (voir Fabrique)
1999	obtention du statut de scène nationale

Pratiques artistiques

Pratiques artistiques	Nbre d'ateliers différents	Nbre par an	Quantité de public
Ateliers de formation réguliers	37	hebdomadaire ou mensuel	1 100
Ateliers de formation spécialisés	-	-	-
Mise à disposition de locaux (stages)	-	20	240
Spectacles professionnels avec amateurs	02	-	60

Diffusion

Diffusion	Nbre de jours	Quantité	Jauge basse	Jauge haute
Spectacles et expositions en diffusion simple	82	70	80	700
Créations et expositions originales	12	5	200	350
Ouverture des processus de création aux publics	8	8	500	700
Conférences, rencontres	2	2	50	100

Partenariat

Principaux partenaires associatifs hors résidents

- associations et structures culturelles des villes adhérentes (entre 100 et 120 sur les projets)
- équipes artistiques professionnelles implantées dans les villes : Comédie de Béthune /théâtre de la Licorne

Affiliation à des Réseaux

-

Éléments budgétaires (voir Fabrique):

Nombre de personnes salariées par l'opérateur :	-
Nombre de personnes salariées sur le site :	-
Masse salariale :	-
Budget de l'opérateur principal :	-
Chiffre d'affaires consolidé du site :	-

Références documentaires

Site

www.culture-commune.asso.fr

Rapports

Culture Commune – document de présentation édité par l'association intercommunale de développement artistique et culturel

La Base 11-19 document édité par la SAEM Artois développement, octobre 2000

La charte Culture Commune, Novembre 1992

Analyses de politiques culturelles et des pratiques intercommunales des communes minières pour l'élaboration d'un projet de développement culturel du bassin minier, mémoire de Dess, direction de projets culturels, Chantal Lamarre sous la direction de François d'Arcy, directeur de l'IEPde Grenoble, Anfiac 1988

Projet artistique et culturel de Culture Commune, décembre 1997, Culture Commune

Documents de communication :

Journal programme de Culture Commune, septembre – décembre 2000

Presse :

La Documentation française, Observatoire des politiques culturelles "Action culturelle et coopération intercommunale"

Territoire, "Culture Commune et intercommunalité", hors série, novembre 1996

La Scène, "La culture tisse sa toile", n° 48, septembre 1996

Athéna Itinéraire Bis, "Théâtre, décentralisation et monde rural", hors série n° 7, avril 1997

Télérama, "Bienvenue sur le carreau", n°2538, 2 septembre 1998

L'Humanité, "A Loos-en-Gohelle, les artistes vont au charbon", 2 avril 1999

Télérama, "Cyberculture en sol mineur", n°2566, 17 mars 1999

POUR, "L'appropriation d'un territoire culturel" (le Nord-Pas-de-Calais), n° 163, septembre 1999

Théâtre Magazine, "Quand les artistes vont au charbon", Hiver 2000

Le Journal des Maires, "Le Carreau, temple des arts", mai 2000

Note budgétaire

Pour Culture Commune, l'approche que nous proposons est de consolider Culture Commune et la compagnie HDVZ.

Le Consolidé 2000 du site fait apparaître un budget de 18,5 MF sur lequel Culture Commune représente 13,5 MF et la Compagnie Hdvz 5 MF. Le prévisionnel 2001 est positionné à 21 MF soit une augmentation demandée de 13 %. L'analyse sommaire qui suit est effectuée sur les données des budgets 2000. Les deux structures budgétaires sont très différentes entre les deux structures.

Produits

Le premier financeur du site est l'Etat qui couvre avec 4,2 MF presque 23 % du budget général, dont le ministère de la Culture à hauteur de 2,75 MF soit 15 % du total des produits, le ministère de l'Emploi à hauteur de 0,9 MF soit 5 % du même total et le ministère de la Ville à hauteur de 0,5 MF soit 2,7 %. Cet apport de l'Etat est surtout fait sur Culture Commune. L'Etat ne représente que 7 % du budget de HDVZ et 28 % chez Culture Commune.

La région apporte 3,1 MF (16,7 %) dont 2,8 à Culture Commune.

Les communes représentent 2,9 MF (15,7 %) du budget intégralement versés à Culture Commune

Le département donne 2,6 MF (14 %).

Les recettes propres 5,2 MF (28 % du consolidé) sont essentiellement apportées par la compagnie, par la vente de ses spectacles (4 MF sur les 5,2 MF). Les autres recettes correspondent à la billetterie et aux retours sur coproduction de Culture Commune. Les autres financements viennent pour une part du Feder, de l'Onda et de partenariat divers.

Charges

Les charges du lieu correspondent à un loyer, à l'entretien du site, aux fluides et aux assurances. La totalité représente environ 500 KF soit moins de 3 %.

Les charges de personnel représentent 49,7 %. Il faut dans ce cadre noter que sur 2000 la couverture par les aides à l'emploi est de 10 %.

Les charges artistiques de Culture Commune sont identifiables sur le plan des achats de spectacles et coproduction, soit un total de 4 MF. Cette masse ne représente que les charges directes dépensées par Culture Commune. La totalité des charges de la compagnie, soit 5 MF, étant des charges artistiques, le coût du fonctionnement n'étant pas identifiable dans nos documents.

Investissement

Le coût des premiers aménagements réalisés sur la Base 11-19 est de 6,2 MF. Le projet de fabrique des Arts de la Rue et de l'espace de diffusion expérimental est budgété à 10 MF.

Le site a été acheté par le franc symbolique par la collectivité locale.

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - BASE 11-19

Budget consolidé du site

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	4 557 992	4 399 230	Subventions	12 893 752	15 374 190
Variation de stocks	0	0	Total Etat	4 182 280	4 689 536
Achats de spectacle	3 956 000	3 908 137	Ministère de la Culture	2 748 280	3 458 400
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	56 890	9 000	Ministère de l'Education nationale	15 000	25 000
Fournitures, eau, énergies, chauffage	181 000	162 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports	0	0
Fournitures d'entretien et de petit équipement	101 881	76 000	Ministère de la Ville dont DSJ	488 000	235 000
Fournitures administratives	113 193	103 000	Aides à l'emploi	931 000	971 130
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	149 028	91 093	Total Région	3 100 000	3 800 000
Achats de marchandises	0	50 000	Culture	3 100 000	3 800 000
Services extérieurs	711 742	502 106	Autres	0	0
Sous-traitance générale	127 000	36 000	Total Département	2 582 339	2 994 785
Locations immobilières	90 000	91 000	Culture	2 582 339	2 942 000
Locations mobilières	278 583	118 000	Autres	0	52 785
Charges locatives et de copropriété	5 000	5 400	Total Commune	2 932 539	4 108 706
Entretien et réparations	85 756	121 200	Culture	2 932 539	4 108 706
Primes d'assurance	107 763	110 500	Autres	0	0
Etudes et recherche	0	0	Autres subventions & Partenariats	495 600	240 317
Documentation	17 640	20 000	TVA sur subventions	-399 006	-459 154
Autres services extérieurs	2 312 591	1 436 591	Ventes	5 171 425	5 019 486
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	178 595	108 000	Prestations de services	137 826	189 560
Publicité, publications, relations publiques	932 724	564 000	Recettes de spectacle	4 503 599	3 274 214
Déplacements, missions, réceptions	794 398	526 839	Recettes de billetterie	530 000	1 430 757
Frais spéciaux et de télécommunication	280 240	202 000	Location de salles et prestations annexes	0	0
Services bancaires et assimilés	24 240	23 252	Recettes de restauration et hébergement	0	50 000
Concours divers (cotisations)	23 304	4 500	Ventes de marchandises	0	74 915
Frais de gardiennage et sécurité	79 000	8 000			
Impôts, taxes et versements assimilés	252 462	141 308	Production immobilisée	0	0
Charges de personnel	9 225 241	10 051 171	Autres produits de gestion courante	6 786	64 508
Charges de coproduction	454 781	3 732 087	Produits financiers	11 477	0
Autres charges de gestion courante	477 394	0	Produits exceptionnels	2 061	0
Charges financières	52 443	74 000	Repr. sur amortissements et provisions	369 000	488 544
Charges exceptionnelles	23 000	0	Transfert de charges	0	0
Dot. aux amortissements et aux provisions	440 557	650 001	Resultat (perte)	53 612	0
Resultat (bénéfice)	0	0			
TOTAL	18 508 113	20 986 680	TOTAL	18 508 113	20 986 680

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - BASE 11-19
Budget CULTURE COMMUNE

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	4 379 000	4 284 137	Subventions	11 995 768	14 378 929
Variation de stocks			Total Etat	3 832 280	4 239 536
Achats de spectacle	3 956 000	3 908 137	Ministère de la Culture	2 398 280	3 058 400
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	52 000		Ministère de l'Éducation nationale	15 000	25 000
Fournitures, eau, énergies, chauffage	181 000	162 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	92 000	76 000	Ministère de la Ville dont DSU	488 000	185 000
Fournitures administratives	98 000	88 000	Aides à l'emploi	931 000	971 136
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	2 800 000	3 480 000
Achats de marchandises		50 000	Culture	2 800 000	3 400 000
Services extérieurs	668 000	476 400	Autres		
Sous-traitance générale	127 000	36 000	Total Département	2 522 339	2 794 785
Locations immobilières	90 000	91 000	Culture	2 522 339	2 742 000
Locations mobilières	261 000	118 000	Autres		52 785
Charges locatives et de copropriété	5 000	5 400	Total Commune	2 932 539	4 188 706
Entretien et réparations	72 000	107 000	Culture	2 932 539	4 108 706
Primes d'assurance	97 000	100 000	Autres		
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats	270 600	240 317
Documentation	16 000	19 000	TVA sur subventions	-367 952	-806 415
Autres services extérieurs	1 589 000	1 050 800	Ventes	1 025 234	2 724 828
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	103 000	90 000	Prestations de services		80 600
Publicité, publications, relations publiques	853 000	550 000	Recettes de spectacle	495 234	1 087 756
Déplacements, missions, réceptions	279 000	211 000	Recettes de billetterie	530 000	1 430 757
Frais spéciaux et de télécommunication	232 000	168 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	21 000	20 000	Recettes de restauration et hébergement		50 000
Concours divers (cotisations)	22 000	3 000	Ventes de marchandises		74 915
Frais de gardiennage et sécurité	79 000	8 000			
Impôts, taxes et versements assimilés	236 000	133 500	Production immobilisée		
Charges de personnel	5 725 000	7 481 132	Autres produits de gestion courante		94 500
Charges de coproduction		3 561 102	Produits financiers		
Autres charges de gestion courante	335 000		Produits exceptionnels		
Charges financières	52 000	74 800	Repr. sur amortissements et provisions	369 000	490 544
Charges exceptionnelles	23 000		Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	426 000	435 730	Résultat (perte)	43 000	
Résultat (bénéfice)			TOTAL	13 433 000	17 696 001
TOTAL	13 433 000	17 696 001	TOTAL	13 433 000	17 696 001

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - BASE 11-19
Budget C^E HDVZ

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	178 992	115 093	Subventions	897 986	895 261
Variation de stocks			Total Etat	350 000	450 000
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	350 000	400 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	4 890	9 000	Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	9 881		Ministère de la Ville dont DSU		50 000
Fournitures administratives	15 193	15 000	Aides à l'emploi		
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	149 028	91 093	Total Région	300 000	400 000
Achats de marchandises			Culture	300 000	400 000
Services extérieurs	43 742	25 700	Autres		
Sous-traitance générale			Total Département	60 000	200 000
Locations immobilières			Culture	60 000	200 000
Locations mobilières	17 583		Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	0	0
Entretien et réparations	13 756	14 200	Culture		
Primes d'assurance	10 763	10 500	Autres		
Etudes et recherche			Autres subventions & Partenariats	225 000	
Documentation	1 640	1 000	TVA sur subventions	-37 014	-54 739
Autres services extérieurs	723 501	386 591	Ventes	4 146 191	2 295 418
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	75 595	18 000	Prestations de services	137 826	108 960
Publicité, publications, relations publiques	79 724	14 000	Recettes de spectacle	4 008 365	2 186 458
Déplacements, missions, réceptions	515 398	315 839	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	48 240	34 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	3 240	3 252	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	1 304	1 500	Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	16 462	8 000	Production immobilisée		
Charges de personnel	3 500 241	2 570 039	Autres produits de gestion courante	6 786	
Charges de coproduction	454 781	170 985	Produits financiers	11 477	
Autres charges de gestion courante	142 394		Produits exceptionnels	2 061	
Charges financières	443		Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	14 557	14 271	Résultat (perte)	10 612	
Résultat (bénéfice)			TOTAL	5 075 113	3 290 679
TOTAL	5 075 113	3 290 679			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

NICE
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



Caserne d'Angely

Les Diabes Bleus
FARE / Théâtre de la Brèche

Personne rencontrée :

Nicole Enouf, administratrice de la C^o Grain de Sable
Frédéric Alemany, coordinateur Diabes Bleus
Christine Hufalar
Emilien Urbac, Acte Libre
Tania, Artiste
M. Vernisse, secrétaire adjoint u niversité

“Quelle cohérence y a t-il entre la reconnaissance de notre travail et le rejet de notre implantation ?”

m
b
r

e

Emilien
m

Le site de la Caserne d'Angely a été ouvert à Nice le 16 juin 1999. Confrontés au déficit de lieux de création, d'expression, de rencontres et après trois mois de concertations ayant permis de forger des paroles collectives, certains acteurs culturels locaux décident de passer à l'action en occupant des lieux désaffectés. Après les Diabes Bleus et l'association La Source, le collectif artistique Fare prend lui aussi possession d'une aile des anciens

bâtiments militaires situés dans un des derniers quartiers populaires de Nice. Cette initiative s'inscrit dans un contexte niçois particulièrement difficile, où le travail mené par le secteur culturel et social en matière associative est peu ou pas reconnu par les institutions. La volonté municipale de ne pas soutenir ces structures complexifie grandement la possibilité de réunir un partenariat autour d'actions qui, lorsqu'elles réussissent à être produites grâce à l'engagement de ses promoteurs, ne sont pas intégrées à une problématique de développement culturel local. Malgré cette pression sur les initiatives artistiques et sociales portées par des acteurs locaux, un mouvement de réaction est devenu perceptible dans la ville, notamment avec l'apparition à partir de 1995 de groupes artistiques reconnus nationalement, qui au-delà de leur notoriété régionale s'investissent dans des actions locales comme Nux Vomica le carnaval Saint-Roch. La résistance souterraine tenue depuis plusieurs années et manifestée par le refus "d'expatriation" trouve avec l'ouverture de la Caserne

"On a investi des lieux de manière illégale, mais on n'est pas clandestin."

Serge Dotti,
metteur en scène
de la compagnie La Machina

d'Angely un véritable écho politique, médiatique, culturel et social.

Une reconquête urbaine, politique et artistique

L'occupation de ces locaux désertés par l'armée est un véritable acte de reconquête qui combine plusieurs dimensions.

Tout d'abord cette reconquête est urbaine puisque des lieux abandonnés durant de longs mois, et dont la destination finale n'est pas encore arrêtée, sont remis en état. L'intervention des membres des différentes associations a permis d'éviter une trop grande détérioration des locaux à une

exception accidentelle près². Tout au long du temps d'occupation, les actions menées vont permettre d'utiliser des espaces qui n'auraient sans

"On essaye de dynamiser les projets plus que de créer une suprastructure."

Frédéric Alemany

cela produit aucune valeur.

Ensuite cette reconquête est politique. Confrontés à une absence de dialogue avec les collectivités publiques, des citoyens décident de prendre en main leur avenir en inventant un projet collectif d'ordre public associant des dynamiques artistiques, culturelles et sociales. Considérant leurs démarches comme légitimes, les membres des collectifs entrent en rapport de force avec le principal interlocuteur local, la municipalité, qui communique dans le même temps autour du slogan "La culture, l'autre soleil des Niçois". Cette violence institutionnelle se traduit donc très vite en un affrontement politique fondamental sur la place de la culture dans la société. Enfin cette reconquête est artistique car sans espaces de travail, le tissu local ne peut s'exercer, ni à sa discipline, ni au rapport aux publics. Dans une ville où l'essentiel de la politique culturelle est consacrée au prestige, le

Le site

"Un lieu chaud où bruit la vie"

Située dans un quartier populaire, entre le port et Bon Voyage, la Caserne d'Angely est une friche militaire à laquelle on n'accède qu'après quelques détours⁴. Après avoir contourné un bâtiment universitaire construit récemment, le visiteur se retrouve au milieu d'un grand parking délaissé occupé par quelques voitures et les traces d'activités publiques organisées sur le site depuis dix-huit mois. Les deux collectifs utilisent actuellement deux ailes qui se font face représentant chacune un peu moins de 2000 m². L'association Fare gère le bâtiment nommé Théâtre de la Brèche. Le collectif des Diables Bleus gère l'autre bâtiment. Derrière de grandes palissades, on devine aisément les autres friches, toujours propriété militaire, qui accueillent encore quelques entraînements du GIGN sur près de trois hectares.

La Brèche est organisée sur 4 niveaux. Le rez-de-chaussée est consacré à l'accueil, au bureau, à une cuisine commune et à un espace qui pourrait devenir public afin d'accueillir en toute sécurité la diffusion de certains travaux (15/7 avec 5m de haut). Les niveaux supérieurs sont des studios de 100m², chacun avec deux expositions et une desserte facile par trois escaliers. Les affectations de ces espaces ont été faites aux associations résidentes (une ou deux par espaces) et sont aménagées sommairement en fonction de l'activité. Une des salles est dédiée aux projections audiovisuelles et cinématographiques.

La maison des Diables Bleus fonctionne sur le même principe. Au rez-de-chaussée, on retrouve un atelier technique collectif, une salle de répétition, un foyer salle de rencontres polyvalente, une cuisine. Les deux étages accueillent dans des espaces plus réduits les associations. La configuration des lieux est plus proche d'une activité associative (type maison des associations) que culturelle. Un garage situé à proximité de la bâtisse principale va être aménagé en lieu d'exposition. Les espaces extérieurs ont une importance fondamentale, car ils permettent toutes sortes de rencontres conviviales notamment autour des repas collectifs.

1-5-Nice-Matin - revue de presse de La Brèche.

2- En effet une des trois ailes a été occupée par l'association La Source, qui était sans doute la structure la moins organisée des trois. Un groupe électrogène défaillant a provoqué un incendie qui a détruit partiellement le bâtiment.

3- Le Patriote Côte d'Azur, 30 octobre 99.

4- L'accès principal situé sur la rue des Diables-Bleus est interdit par la Ville qui est toujours propriétaire des terrains situés entre cette entrée "naturelle" et les bâtiments occupés.

6- Au 20/12/2000 la Drac n'a pas engagé le financement du plan d'équipement proposé par les occupants du site d'Angely car la demande faite à l'université d'être le maître d'ouvrage des travaux s'est heurtée à une fin de non-recevoir, et l'obtention des subventions d'équipement ou d'investissement par des associations titulaires de baux précaires risquaient d'être bloquée par le trésorier général.

7- La préfecture avait dans un premier temps refusé les statuts. Après consultation du bureau ad hoc au ministère de l'Intérieur, il a accepté ces statuts conformes à l'esprit et à la lettre de la loi de 1901.

8- Christian Rinaudo, chercheur en sociologie, mène un travail de recherche sur l'organisation sociale mise en place par les Diables-Bleus.

désir de cultiver d'autres mode de fabrication est essentielle à la production artistique vivante. Ainsi, le regroupement opéré sur le site de la Caserne de Saint-Jean-d'Angely permet une mutualisation et une confrontation des compétences dont les potentialités artistiques sont bien évidentes.

De juin 1999 à juillet 2000, la précarité de l'installation nécessite une implication totale des principaux animateurs du site. Pour être sur tous les fronts à la fois, déblaiements, travaux, sécurité, animation..., plusieurs des membres des associations devront renoncer à des situations profes-

sionnelles plus stables. L'absence de convention d'occupation, et l'opposition farouche de la Ville à l'implantation de ces activités bloqueront durant neuf mois l'ouverture des contrats de fourniture d'eau et d'électricité. C'est à partir de juin 2000 que la situation de ce qui n'est alors qu'un squat va pouvoir évoluer, avec la signature de baux précaires avec l'université de Nice. La visite de Michel Duffour va également permettre d'engager plus avant l'Etat et le conseil régional qui décident de soutenir le lieu en aidant le financement des travaux de sécurité indispensables⁶.

Le fonctionnement des structures

Les deux sites fonctionnent selon des principes différents. Le principal point commun étant la solidarité effective existant entre les différents intervenants des projets.

Le site des Diabes Bleus est fondé sur l'expérimentation sociale et fonctionne

en autogestion. L'association qui a été constituée n'a pas de président mais seulement des membres d'un bureau élus parmi le conseil d'administration.⁷ Au sein du conseil, les décisions se prennent à l'unanimité et aucune personne n'est rémunérée pour

“De plus en plus, la politique, c'est à dire le domaine du pouvoir rejette le domaine du vivant, de l'humain, et s'instaure dans un domaine de gestion de la mort. Et la gestion de la mort provoque le fric. Si on refuse ça on est obligé d'entrer dans un processus d'opposition, illégal, parce que la politique a envahi tous les domaines avec son économie. On est obligé d'ouvrir des espaces de vie. Le théâtre est le fer de lance de tout ça, parce ce que c'est un domaine de dialogue et de vie. De plus en plus se pose la question : pourquoi la politique gère la mort”.

Serge Dotti

des Diabes Bleus est d'obtenir la mise à disposition d'un lieu si possible mis en sécurité, le reste des coûts étant assumés par les cotisations des résidents. Le positionnement des Diabes Bleus vise également à une meilleure utilisation possible des fonds publics, car ils considèrent que les travaux de rénovation doivent être réalisés à moindre prix. C'est pour cela qu'ils revendiquent la maîtrise d'œuvre de la “réhabilitation” et l'usage de la récupération.

L'association Fare souhaite, quant à elle, un soutien plus direct des institutions, revendiquant une égalité de traitement, en terme territorial par exemple. L'association fonctionne plus sur le principe de la mutualisation des moyens avec une délégation des services communs à des salariés. Un poste a été ouvert en emploi jeune, afin de libérer un peu le travail de création des différentes compagnies qui s'étaient beaucoup investies dans l'organisation du lieu.

Les structures résidentes du site

Le site est aujourd'hui structuré autour de deux projets autonomes développant de nombreuses passerelles. Les résidences sont programmées, pour les deux structures, sur le mode de la cooptation. Les Diabes Bleus regroupent aujourd'hui 250 adhérents et une dizaine de porteurs de projets dans les domaines du spectacle vivant, de la participation citoyenne, des arts de la rue, de la communication locale, de la musique et des arts plastiques. Fare qui gère La Brèche regroupe une cinquantaine d'artistes réunis soit dans des compagnies professionnelles ou en voie de professionnalisation, dans des associations, ou indépendants, dans les domaines du théâtre, des arts plastiques, du cinéma, de la musique.

Réseau

Le site développe des projets en imaginant des collaborations territoriales pouvant avoir des conséquences économiques favorables. Ainsi un lien étroit s'est installé entre l'arrière-pays et la caserne avec par exemple la mise à disposition dans la vallée de la Roya d'une Gare à Saint-Dalmas-de-Tende (60km de Nice) qui accueille des résidences artistiques ou la mise en place d'un marché biologique à la Caserne, garantissant le lien direct entre le producteur et le consommateur, ou encore une programmation double en termes de cinéma. Dans un autre registre, la friche la Belle-de-Mai a également été sollicitée pour transférer certaines compétences en matière de sécurité du site ou d'échanges informels.

La programmation publique du site

Le site a, depuis dix-huit mois, ouvert de nombreux chantiers de programmation. Cette ouverture au public a été bien sûr, un élément indispensable de la

défense même du lieu. La programmation est une accumulation qui s'organise et se structure dans une démarche empirique. Cette démarche se qualifie différemment entre les Diables Bleus et Fare. En effet, les Diables Bleus accueillent sur leur site exclusivement "leurs adhérents", ils considèrent que l'esprit du lieu en dépend, puisqu'il est fondé sur l'auto-gestion et la participation directe.

Néanmoins, les Diables Bleus initient ou s'associent à de nombreuses programmations sur les espaces

libres de la caserne ou sur des espaces publics de la ville. Le désir de développer, dans un des espaces situé à proximité de leur bâtiment principal, un "lieu d'exposition" montre paradoxalement leur attachement à l'accueil du public sur leur site. Pour Fare, l'aménagement d'un lieu d'accueil public est une nécessité à la fois pour présenter leurs créations et à la fois pour installer le site dans un territoire niçois peu équipé en termes de salles intermédiaires.

La programmation du site se développe ainsi et tente de faire se rencontrer des démarches de nature différente, associant des amateurs et des professionnels. D'*Octobre bleu*, qui a réuni en un mois près de 2000 "spectateurs-visiteurs-participants", au bal occitan avec "Les violons du Rigodon", au spectacle de rue "Les Arrosés" sur la place Saint-Roch, en passant par les rendez-vous réguliers des "mardis bleus" ou de la programmation cinéma, les occupants de la caserne installent un rapport profond avec la population en termes de rencontre publique, multipliant les formes utilisées. Cette "énergie programmatique" traduit bien cette volonté d'"exister dans la ville" en

palliant les déficiences criantes de toutes les politiques d'animation. Certes le vide-grenier ou la toute dernière journée "Au bout du monde, festival néolithique" ne facilitent pas l'identification d'une politique artistique "cohérente". Ce foisonnement est source de nombreuses incompréhensions avec les institutions, qui, lorsqu'elles ne sont pas, comme la Ville, farouchement opposées au projet, ne

“On est dans un quartier populaire sous-équipé en termes culturel et sportif. Du Port-à-Bon Voyage il y a près de 80 000 habitants et pas de cinéma, pas de centre social...rien?”

peuvent appréhender avec leurs critères la globalité du phénomène, alors même qu'ils soutiennent tel

stage¹⁰ ou telle création¹¹.

Evolution du site et perspectives

Proche du nouveau pôle universitaire, les deux bâtiments occupés et le bâtiment qui a été partiellement détruit par un incendie doivent être transformés en résidence universitaire d'ici deux à trois ans. D'autres bâtiments situés à proximité sont désaffectés et sont propriété de l'armée qui les utilise peu. Ceux-ci font partie du portefeuille de la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers qui cherchent aujourd'hui une nouvelle affectation au site. L'évolution de ce site de 3 hectares reste aujourd'hui très ouvert. Une des associations (Diva) a lancé un projet de consultation sur le quartier. Par un travail d'enquête vidéo et de projections successives menées comme une intervention de rue, le groupe d'artistes tente de nouer des contacts et de susciter la curiosité des passants, des habitants, sur le principe de "prendre et faire, ne surtout pas attendre". Ce travail est à la fois une ouverture sur l'imaginaire et un travail concret basé sur

9- Frédéric Alemany - Entretien - décembre 2000.

10- Développement de formation comme les stages de la Ribalta, de Mundial Sisters et de Nikolaüs produits par Fare avec le soutien de la Drac.

11- Depuis deux ans, le théâtre de Nice coproduit certains spectacles des compagnies résidentes à La Brèche.

12- Par exemple en 2001 un projet de création commune à Fare et aux Diables-Bleus lié au festival Espace libre.

13- *Le patriote Côte d'Azur* revue de presse de La Brèche.

14- Mr Vernisse – Entretien - février 2000.

15- *Nice Matin* – revue de presse de la Brèche.

les expériences de chacun avec l'armée, l'université, les élus, les écovillages... De cette étape d'échanges et d'information au projet, il n'y a parfois qu'un pas qui permet de lancer les premières idées de programmation en termes d'espace public boisé (la forêt des Diables Bleus), d'équipement socioculturel révolutionnaire (un palace social) ou encore d'un centre culturel...

La caserne est située dans un contexte politique et urbain particulièrement sensible. Le potentiel que représente cette aventure doit pouvoir être co-développé avec les institutions qui considèrent que la dynamique culturelle est une dynamique essentielle de la transformation politique et sociale. Les axes de travail à développer seraient d'une part, d'appréhender l'aménagement du site de façon provisoire et d'autre part d'analyser la nature du projet qui pourrait se structurer au travers de cette expérimentation-préfiguration menée à la caserne. D'autre part la synergie possible avec l'université est un potentiel exceptionnel qui nécessiterait un renforcement des relations, pour la production de projets communs ambitieux en termes de formation et de création artistique¹² ; et d'ailleurs de nombreux liens existent déjà avec la section arts du spectacle de l'UNSA d'où certains artistes du site sont issus et/ou certains artistes du site interviennent comme formateurs.

“Nous sommes très déterminés à être dans ces lieux, à y travailler, à y présenter nos spectacles, et à nous situer dans cette ville où nous n'avons toujours pas les moyens d'exister. Nous savons que nous sommes dans une situation précaire, donc nous sommes en état de résistance¹³.”

Marie-Jeanne Laurent,
metteur en scène de la compagnie La Saeta
Octobre 1999

Université

Pour M. Vernisse, secrétaire général de l'université, la présidente Mme Gourdet a “la perception intelligente de la non-nécessité de la non-occupation des bâtiments”. “Dès lors, nous sommes rentrés dans un échange constructif qui permet de laisser une grande liberté, d'installer un climat de confiance, permettant de désamorcer les risques (souvent fantasmatiques) liés à l'occupation. Si la Ville n'exige pas la démolition de ces bâtiments qui sont frappés d'alignement, nous reconduirons sans doute durant trois ans les conventions d'occupation qui nous lient à chaque structure, en imaginant peut-être d'utiliser le potentiel artistique de cette occupation, pour l'action culturelle de l'université¹⁴.”

“Si l'on en arrive à occuper illégalement des espaces pour travailler, c'est que l'on y est contraint, par le désintérêt de l'Etat vis-à-vis de Nice¹⁵.”

“On a choisi de vivre à Nice, cinquième ville de France, de plus en plus jeune avec une grosse carence en termes d'équipements de proximité. Ceci en dépit d'une forte demande. Une réponse faite par un chargé de mission régional à notre demande est très symptomatique de la position institutionnelle : on nous conseille gentiment de quitter Nice où il y a peu de perspective et d'ailleurs beaucoup d'artistes ont fait ce choix dans les années passées.”

Nicole Enouf
administratrice de la compagnie Grain de sable

La situation	Ville :	Nice	Région :	PACA
	Nom du quartier :	Vieux Nice	Nbre d'habitants :	4,5 M
	Nbre d'habitants :	500 000		
	Situation :	Péricentre		

L'identité	Nom du site :	Caserne Saint-Angely		
	Nom de l'opérateur :	FARE et Diabes Bleus		
	Date de création :	1999	Date d'ouverture :	sept 1999
	Président (FARE) :	Ludovic Vollet		
	Président (Diabes Bleus) :	Collégiale		
	Adresse :	26, avenue des Diabes Bleus 06300 Nice		
		Tél (Diabes bleus) : 04 93 56 26 58 Tél (FARE) : 04 92 04 23 63		

Lieu	Propriétaire du bâtiment :	Université		
	Type d'occupation :	bail précaire	Durée : un an renouvelable	
	Précédente affectation :	caserne militaire		
	Surfaces construites :	8 000 m ²	Surfaces de terrain :	6 000 m ²
	Surfaces des bâtiments exploités :	2x 2 000 m ²		

Description des espaces de travail

Espaces de diffusions (Diabes bleus)

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Foyer	spectacle/événement	-	-
Parking	festival/événement	-	-

Espaces de diffusion (FARE)

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
salle projection	projections cinéma et vidéo	-	-
-	spectacle exposition	-	-

Espaces de résidences et de pratiques (Diabes Bleus)

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Foyer	salle de répétition	-	-
Ateliers	plasticiens/musiciens/journal associations	-	-

Espaces de résidences et de pratiques (FARE)

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Studios/ateliers	théâtre (répétition/costume) arts plastiques	-	-

Espaces administratifs :

Bureaux 2x 40 m²

Présence d'un bar :	associatif selon spectacles
Présence d'un restaurant :	selon événement
Présence de logements pour les résidences :	un dortoir
Présence de logements de fonction :	Non

Repères chronologiques

mars 99	création
juin 99	occupation de la caserne par les Diabes Bleus
sept 99	occupation par FARE
mai 2000	visite de Michel Duffour et signature d'une convention renouvelable tous les ans avec l'université
mars 2001	Festival Espace libre en partenariat avec la section art du spectacle de l'université

Les structures présentes sur le site

Structures associées - 1^{er} cercle

Diabes Bleus

Pépina la Juste (cinéma, vidéo)
Balin Balan (théâtre)
ADN (association pour la démocratie à Nice)
Lou Grenier (spectacles pour enfants)
Diva (association travaillant sur le rapport entre l'art et la fête)
Babouzouk (fanzine)
Les Cagoles rasta (groupe de musique)
Yoggi (artistes plasticien)
Jean-Claude (artiste plasticien)
Les Orteils bleus (musique)

FARE

Acte libre (Théâtre)
La Machina - Serge Dotti (C^e de marionnettes)
Le Grain de sable (C^e de théâtre)
La Saeta - Marie Jeanne Laurent (C^e de théâtre)
Vis Fabula (C^e de théâtre)
Distance focale (association de photographes)
Orange bleue (association de plasticiens)
Nux cobalt - Françoise Apter (cinématographe, projection art et essai)
Des plasticiens indépendants

Structures associées - 2^e cercle

Gare de Saint-Dalmas-de-Tende

Disciplines représentées

Disciplines	Résidences	Pratiques	Diffusion		Résidences	Pratiques	Diffusion
Théâtre	***	**	*	Cirque	*****	**	***
Arts Plastiques	***	**	**	Ciné - Audio	***	***	***
Ecritures	-	-	-	Radios / Tvs	-	-	-
Patrimoine	-	-	-	Danses	-	-	-
Presse	**	**	**	Arts de la rue	*	*	*
Musiques	**	**	**	Modes	-	-	-
Multimédia	*	*	*	Solidarité, citoyenneté	***	***	***

Résidences artistiques :

Courtes (moins de 3 mois)	oui	Nbre par an : NC
Moyennes (entre 3 mois et 3 ans)	oui	Nbre par an : NC
Longues (plus de trois ans)	oui	Nbre par an : NC

Pratiques artistiques

Pratiques artistiques	Nbre d'ateliers différents	Nbre par an	Quantité de public
Ateliers de formation réguliers	2	cours toutes l'année	NC
Ateliers de formation spécialisés	4	4x 1 semaine	NC
Mise à disposition de locaux	parfois	-	NC
Spectacles professionnels avec amateurs	-	-	-

Diffusion

Diffusion	Nbre de jours	Quantité	Jauge basse	Jauge haute
Spectacles et expositions en diffusion simple		ponctuellement	-	-
Créations et expositions originales		ponctuellement (générale des créations)	-	-
Ouverture des processus de création aux publics		permanent + travail avec les scolaires		
Conférences, rencontres		ponctuellement	-	-

Partenariat

Principaux partenaires associatifs hors résidents

DSEA, collèges, ...

Affiliation à des Réseaux

-

Principaux partenaires financiers :

Drac

Région Paca

Partenaires pour l'investissement

-

Eléments budgétaires (2000) :

Nombre de personnes salariées par l'opérateur :	2 (FARE)
Nombre de personnes salariées sur le site :	NC
Masse salariale :	56 KF
Budget de l'opérateur principal :	86 KF Diabes Bleus / 87KF FARE
Chiffre d'affaires consolidé du site :	173 KF

Les mots clefs

Territoires	Artistiques	Economiques	Politiques
Lieu de création et de ressources.	Professionnalisation Création	Aide aux jeunes Compagnies Lieu de ressource	Dynamique citoyenne Réponse à une carence
Liens avec les quartiers	Dynamique	pour les programmeurs.	Engagement
Aménagement	Formation universitaire	Mutualisation de moyens Expérimentation économique et sociale.	Mobilisation Agir et ne plus subir Convergence culture université.

Note budgétaire

Pour la Caserne d'Angely, deux structures budgétaires ont été appréhendées. Celle de Fare qui gère La Brèche et celle des Diables Bleus qui occupent la maison. Ne sont donc pas prises en compte les différentes structures artistiques (compagnies professionnelles, festival étudiant...) qui composent notamment La Brèche.

Le consolidé 2000 du site fait apparaître un budget de 175 KF réparti à peu près à parité. Le prévisionnel 2001 est positionné à 810 KF soit une augmentation de plus de 4,5 fois le budget 2000. Cette augmentation est essentiellement portée par La Brèche, qui sollicite des aides à l'emploi et des financements culture (Etat et région). L'analyse sommaire qui suit est effectuée sur les données des budgets 2000.

Produits

Les recettes propres représentent 57 % du budget du site et sont essentiellement liées à des prestations de services (animation, bar, restauration).

Les aides publiques sont exclusivement des aides à l'emploi.

Charges

Le lieu est mis à disposition par l'université. Il y a quelques charges d'entretien, de consommation de fluides et d'assurance, dont les montants sont extrêmement réduits par rapport à la taille du site.

Les charges de personnel correspondent au seul poste aidé obtenu par Fare.

Investissement

Le site représente une valeur de 40 MF. Des logements étudiants doivent y être construits. Dans l'attente, des travaux sommaires ont été effectués (30 KF). La Caserne d'Angely devrait bénéficier d'un soutien pour la mise en sécurité des bâtiments, par le conseil régional et le ministère de la Culture en 2001 de 300 KF. La Ville, opposée au projet, ne finance pas les deux structures ; la pérennisation des projets n'est pour le moment pas débattue.

Il est à noter que les Diables Bleus refusent toute aide au fonctionnement de l'association. Les budgets d'équipement sollicités sont réalisés dans une optique très économique, basée sur la récupération et l'apport en main-d'œuvre des adhérents.

Références documentaires

Documents de communication

Revue de presse de La Brèche
année 1999/2000

Adrénaline
trimestriel, n°19, octobre 2000

Babazouk
mensuel, n°13, décembre 2000

Programme

Octobre bleu
6 au 31 octobre 2000

La Brèche
novembre-décembre 2000

Espace-libre, 8 au 11 mars 2001

Budget Fare 2000
(équipement et fonctionnement)

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Caserne d'Angely
Budget consolidé du site

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	61 231	230 000	Subventions	54 272	484 383
Variation de stocks	1 764	35 000	Total État	54 272	289 083
Achats de spectacle	0	0	Ministère de la Culture	0	150 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	10 653	112 500	Ministère de l'Éducation nationale	0	0
Fournitures, eau, énergies, chauffage	10 393	17 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports	0	0
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500	4 500	Ministère de la Ville dont DSU	0	0
Fournitures administratives	1 794	3 500	Aides à l'emploi	54 272	139 083
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	0	7 500	Total Région	0	169 300
Achats de marchandises	35 127	50 000	Culture	0	140 000
Services extérieurs	32 367	223 300	Autres	0	29 300
Sous traitance générale	0	60 000	Total Département	0	26 000
Locations immobilières	0	0	Culture	0	0
Locations mobilières	2 862	0	Autres	0	26 000
Charges locatives et de copropriété	0	0	Total Commune	0	0
Entretien et réparations	25 562	135 000	Culture	0	0
Primes d'assurance	3 830	7 000	Autres	0	0
Études et recherche	0	17 300	Autres subventions & Partenariats	0	0
Documentation	113	4 000	TVA sur subventions	0	0
Autres services extérieurs	21 527	143 000	Ventes	100 400	306 227
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	0	60 000	Prestations de services	27 400	134 227
Publicité, publications, relations publiques	8 064	33 000	Recettes de spectacle	0	47 000
Déplacements, missions, réceptions	2 002	22 000	Recettes de billetterie	4 000	5 000
Frais spéciaux et de télécommunication	8 893	28 000	Location de salles et prestations annexes	6 000	20 000
Services bancaires et assimilés	2 568	0	Recettes de restauration et hébergement	60 000	100 000
Concours divers (cotisations)	0	0	Ventes de marchandises	3 000	0
Frais de gardiennage et sécurité	0	0	Production immobilisée	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	Autres produits de gestion courante	19 000	22 500
Charges de personnel	56 275	204 310	Produits financiers	0	0
Charges de coproduction	0	0	Produits exceptionnels	0	0
Autres charges de gestion courante	2 000	12 500	Repr. sur amortissements et provisions	0	0
Charges financières	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	Résultat (perte)	0	0
Dot. aux amortissements et aux provisions	0	0	TOTAL	173 672	813 110
Résultat (bénéfice)	272	0			
TOTAL	173 672	813 110			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Caserne d'Angely
Budget DIABLES BLEUS

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	41 300	67 500	Subventions	0	40 000
Variation de stocks			Total Etat	0	0
Achats de spectacle			Ministère de la Culture		
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	2 500	2 500	Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	6 500	12 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500	2 000	Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	800	1 000	Aides à l'emploi		
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	0	40 000
Achats de marchandises	30 000	50 000	Culture		40 000
			Autres		
Services extérieurs	27 500	27 500	Total Département	0	0
Sous traitance générale			Culture		
Locations immobilières			Autres		
Locations mobilières			Total Commune	0	0
Charges locatives et de copropriété			Culture		
Entretien et réparations	25 000	25 000	Autres		
Primes d'assurance	2 500	2 500	Autres subventions & Partenariats		
Etudes et recherche			TVA sur subventions		
Documentation					
Autres services extérieurs	15 200	20 000	Ventes	67 000	105 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Prestations de services		
Publicité, publications, relations publiques	5 500	8 000	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	1 500	2 000	Recettes de billetterie	4 000	5 000
Frais spéciaux et de télécommunication	8 000	10 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	200		Recettes de restauration et hébergement	60 000	100 000
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises	3 000	
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés			Production immobilisée		
Charges de personnel	0	40 000	Autres produits de gestion courante	19 000	22 500
Charges de coproduction			Produits financiers		
Autres charges de gestion courante	2 000	12 500	Produits exceptionnels		
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)			TOTAL	86 000	167 500
TOTAL	86 000	167 500			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Caserne d'Angely
Budget FARE

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	19 931	162 300	Subventions	54 272	444 383
Variation de stocks	1 764	35 000	Total État	54 272	289 083
Achats de spectacle			Ministère de la Culture		150 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	8 153	110 000	Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	3 893	5 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement		2 500	Ministère de la Ville dont DSJ		
Fournitures administratives	994	2 500	Aides à l'emploi	54 272	139 083
Fournitures spécifiques liées aux spectacles		7 500	Total Région	0	129 300
Achats de marchandises	5 127		Culture		100 000
Services extérieurs	4 867	195 800	Autres		29 300
Sous traitance générale		60 000	Total Département	0	26 000
Locations immobilières			Culture		
Locations mobilières	2 862		Autres		26 000
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	0	0
Entretien et réparations	562	110 000	Culture		
Primes d'assurance	1 330	4 500	Autres		
Études et recherche		17 300	Autres subventions & Partenariats		
Documentation	113	4 000	TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	6 327	123 000	Ventes	33 400	201 227
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		60 000	Prestations de services	27 400	134 227
Publicité, publications, relations publiques	2 564	25 000	Recettes de spectacle		47 000
Déplacements, missions, réceptions	502	20 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	893	18 000	Location de salles et prestations annexes	6 000	20 000
Services bancaires et assimilés	2 368		Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés			Production immobilisée		
Charges de personnel	56 275	164 310	Autres produits de gestion courante		
Charges de coproduction			Produits financiers		
Autres charges de gestion courante			Produits exceptionnels		
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	272				
TOTAL	87 672	645 610	TOTAL	87 672	645 610

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

MANTES-LA-JOLIE
ILE-DE-FRANCE

Friche A. Malraux

Collectif 12



*Un collectif d'artistes,
un lieu de création pluridisciplinaire
dans un lieu en friche*

Personnes rencontrées :

Catherine Boskowitz, metteur en scène
Kamil Tchalaev, musicien
Philippe Niorthé, plasticien
Marcel Mankita, acteur
Marie-Luce Liberghe, relations publiques
Tarek Abou Il Foutou, producteur
Stéphane Gomber, vidéaste

“Partager la création dans sa conception comme dans sa réalisation, c’est affirmer que la production des œuvres émane de la communauté. C’est se servir des outils artistiques pour montrer les visages, faire entendre les voix et bouger les corps, pour mettre en lumière cette complexité et faire mouvement...”

Après avoir mené durant plusieurs années un travail de création théâtrale associant la population des villes dans lesquelles elle résidait, Catherine Boskowitz décide de partir un an pour un voyage qui la mènera du Congo au Liban en passant par l’Afrique du Sud et la Palestine. “J’ai rencontré tout au long de ce périple des artistes qui éprouvaient une véritable nécessité de travail théâtral, parce qu’ils vivaient dans des situations politiques, économiques et culturelles extrêmes. A mon retour j’ai

eu envie de mettre en œuvre les choses différemment et j'ai réuni chez moi des artistes dont je connaissais le travail, pour leur proposer de rêver un projet collectif d'implantation dans une ville!" Quinze jours plus tard un appel de Jacques Livchine l'informe que la ville de Mantes-la-Jolie est à la recherche d'une compagnie en résidence pour bâtir un projet.

En décembre 1997, le collectif visite la friche de Mantes et prend les premiers contacts avec la formulation de la demande de la Ville. "Nous étions proches et distants de cette demande. En même temps les personnes qui nous interpellaient savaient bien ce qu'une compagnie est capable de faire à l'échelle d'un territoire. La confiance qui s'est installée nous a permis de progresser dans la formulation du projet qui était basé sur la nécessité du collectif."

Collégialité

Le Collectif 12 se fonde ainsi et s'organise pour pouvoir assumer la responsabilité de la friche. La collégialité qui garantit le sens du projet est animée par trois codirecteurs qui la portent et sont portés par elle. Le choix des projets qui seront accompagnés est débattu en réunion de projets au regard de leur inscription dans le territoire et dans le projet global du lieu. La ligne

artistique du site repose donc sur une pluralité et une diversité de formes et d'approches qui sont successivement défendues par l'un ou l'autre des membres du collectif. C'est par ce travail commun que se forge expérience après expérience l'entité du groupe.

Depuis deux ans, six nouveaux membres sont entrés dans le collectif, alors que six en sont sortis, prouvant la dynamique du collectif et son opérationnalité. "Nous pensons que ce projet se pense en se faisant. Il faut se poser toutes sortes de questions et nous avons constaté que nous ne pouvions proposer d'autres modalités de fonctionnement, une collégialité de direction par exemple, qu'en éprouvant les principes par le réel de l'action?"

Comment créer ensemble, et côte à côte dans un territoire donné, Mantes ?

Le travail du Collectif n'est jamais conçu comme détaché de son implantation dans la ville. "Il s'agit toujours d'interroger le territoire, de mettre en relation les propositions artistiques et le lieu où l'on évolue : la ville et ses habitants, la friche, le hangar... de savoir ce que l'on fait des murs, comment ils influent sur le travail, comment on

1-2-3 Collectif 12 - Entretien - novembre 2000.

4- Collectif 12 - "un collectif d'artistes, un lieu de créations pluridisciplinaires dans un lieu en friche" document de communication.

5- C'est par exemple en saisissant l'opportunité d'une invitation institutionnelle de la chorégraphe turque Emre Koyunciglu dans un centre culturel labellisé que le Collectif 12 a pu lui proposer une résidence inscrite dans un rapport étroit avec des femmes de la communauté turque de Mantes.

Le lieu

Le lieu du Collectif 12 à Mantes est situé sur l'artère principale qui va du centre ville au Val Fourré. Cette "petite" friche (baptisée A.Malraux) se compose autour d'une cour (400 m²) de bâtiments administratifs (150 m²) qui accueillent toute la permanence du collectif. Dans ce bâtiment, deux espaces (170 m²) peuvent permettre un travail d'atelier et de petites présentations aux publics. Le grand hangar (450 m²) et ses dépendances sont les lieux du spectacle vivant, en répétition, construction ou diffusion. La maison à l'entrée garantit un hébergement aux artistes invités. L'ensemble du site représente une surface de 1 100 m² construits (hors appartements) qui doivent être transformés prochainement grâce à des investissements consentis par les collectivités publiques. Le principe d'intervention retenu doit permettre d'imaginer des espaces sans les figer dans leurs fonctions et en les adaptant à chaque projet.

s'inspire de ces espaces qui sont hors normes ?” “Les artistes du collectif 12 revendiquent une posture singulière en proposant aux habitants de les associer à différentes démarches de création : l'œuvre artistique est en soi un espace où chacun a le droit d'exister et de donner à voir ses propres combats et utopies. Partager la création dans sa conception comme dans sa réalisation, c'est affirmer que la production des œuvres émane de la communauté. C'est se servir des outils artistiques pour montrer les visages, faire entendre les voix et bouger les corps, pour mettre en lumière cette complexité et faire mouvement⁴...”.

La production

Le Collectif 12 a tout d'abord fonctionné sur beaucoup de bénévolat. Ce n'est qu'au terme d'une année que les possibilités de production ont commencé à se formaliser pour se structurer dorénavant en coproduction, coréalisation et partenariat de projets. Les modalités de la relation entre le Collectif 12 et les projets sont multiples et sont fonction de la nature des propositions.

Pour les deux premières années, chaque projet a eu un accompagnement spécifique qui a pu aller de la production complète à la résidence croisée en passant par un accueil coréalisé.

Les Tours sonnantes ont par exemple fait l'objet d'une commande spécifique de la Ville. Cette production particulièrement importante par son symbole comme par son budget pour le Collectif a été menée sur plusieurs mois sous forme de travaux d'ateliers à l'échelle de la ville, pour aboutir à une présentation événementielle lors de la démolition des tours de la cité.

Conduite par deux membres du collectif, cette opération a également mobilisé de nombreux intervenants artistiques hors du groupe.

Dans un autre registre, la résidence du Komplex Kapharnaëum a été organisée conjointement avec le Batofar et l'Echangeur, membres, comme le Collectif 12, du réseau Actes-If. Sur cette résidence, une aide spécifique au projet a été apportée par la Drac permettant de financer la production de la résidence et son accueil au sein du collectif.

Pour la venue d'Eyala Pena qui s'inscrivait dans le cadre d'une tournée de l'Afaa, il n'était prévu initialement qu'un simple accueil dans le lieu et un hébergement. Des financements alloués par la Drac, l'Onda et la sous-préfecture des Yvelines ont finalement permis d'accueillir en coréalisation quatre jours de présentation publique et de mettre à disposition deux techniciens.

Pour la Compagnie l'Empreinte et C^e de Marc Ange Sanz, le principe (qui ne sera pas renouvelé) a été de coréaliser leur venue avec un apport en hébergement et nourriture, une mise à disposition du lieu et d'un directeur technique, et la prise en charge de frais de construction et de documents publicitaires ainsi que de relations avec des publics, la compagnie bénéficiant de la totalité de la recette.

Les moyens dont dispose le Collectif nécessitent sans cesse cette gymnastique de production. Elle implique la mobilisation de fonds de production qui, bien qu'extérieurs au projet, doivent s'inscrire dans sa ligne générale. Quels que soient les problèmes d'allocation de ressources, la circulation entre les projets engendre une connaissance mutuelle propice au

travail de recherche du collectif. “Nous voulons mettre en place une ligne de résidence et de production beaucoup plus forte afin que la permanence artistique du lieu ait bien un rapport avec la population de Mantes. Pour pouvoir programmer cela, il faut que notre financement dépende moins directement des projets qu'aujourd'hui.”

L'approche de la production artistique que l'on trouve au Collectif 12 est hors de la vision classique de la production. Cette approche est connue par des centaines de projets qui ne peuvent fonctionner qu'en réactivité à des nécessités et des opportunités⁵. “La question qui se pose chaque jour pour nous, artistes du Collectif 12, est celle des modes de production dont nous pouvons disposer. En 1994, nous avons monté à deux compagnies, avec Emballage Théâtre et Abc, un spectacle dans un grand lieu proche de Paris. Nous étions 20 sur scène dans ce CDN et nous étions accueillis à la recette. Nous avons fait scandale parce que nous avons mis sur l'affiche “Artistes - producteurs”. La situation globalement ne s'améliore pas, mais avec la friche nous avons déjà un point d'ancrage de travail, une base financière qui ne suffit toujours pas à nos travaux de création, mais qui nous offre une possibilité d'engagement.”

Un lieu ouvert

A Mantes, la nature du projet de politique culturelle qui a permis l'implantation du Collectif 12 se traduit par une demande très forte du local, maintenant une pression permanente sur l'équipe. “La situation même de la friche la positionne comme un carrefour : située aux confluent des trois quartiers de la ville, elle offre aux

habitants, la possibilité de disposer d'un lieu qui leur est proche⁶." Sur le territoire, le Collectif 12 collabore régulièrement avec les autres structures culturelles de la ville comme le Festival de la Jeunesse, le Chaplin, le théâtre du Mantois ou Radio Droit de cité.

Pour ouvrir un dialogue avec "cette pression du local", le Collectif 12 pose les bases d'un réseau international qui ne soit pas un réseau de structures, mais un réseau de personnes et de projets. Pour le groupe, la question qui se pose n'est pas celle uniquement de la diffusion des œuvres, mais aussi celle de la circulation des artistes et ce, que ce soit au niveau local, national ou international. "Ce que nous avons engagé avec Tarek Abou El Fetouh du Young Arab Theater Fund, c'est une contextualisation qui nous permette de développer profondément des liens entre le Garage, son lieu à Alexandrie et nous. Nous voulons établir des échanges à plusieurs niveaux, dans plusieurs disciplines, comme nous le faisons déjà autour des controverses avec la friche la Belle-de-Mai ou Culture Commune".

Le public

Le public de Mantes commence à emprunter le chemin du Collectif 12. Des liens ont été tissés, et la population se mobilise "dans le parcours". "Ils viennent, ils regardent, leur présence est visible, mais nous avons des difficultés pour avoir un lien suivi". "Ce qui compte c'est que les projets menés par le Collectif en génèrent d'autres. Le chantier école réalisé il y a un an et demi avec 10 jeunes sur les métiers de la scène et de l'audiovisuel a rendu le groupe moins étranger à la production

artistique et au travail des artistes, et puis plus tard, un an et demi plus tard, l'un d'eux vient au Collectif pour proposer un projet. La prochaine réunion devra débattre de celui-ci, et de la capacité du collectif à l'accompagner."

L'organisation, les moyens

Le Collectif 12 est depuis 2000 une structure indépendante de la compagnie Abc. Il réunit des artistes de différentes disciplines, parmi lesquels trois sont codirecteurs. Les trois codirecteurs sont rémunérés en partie pour leur travail de codirection et en partie sur les projets artistiques qu'ils mènent, les autres artistes n'étant rémunérés qu'en fonction des projets engagés. Les productions et ateliers permettent en moyenne de les salarier à mi temps. La Ville met à disposition la friche pour quatre ans et alloue une subvention de fonctionnement à l'association (300KF). La convention devrait être reconduite pour une durée plus longue, les travaux auxquels s'était engagée la Ville n'ayant pas été réalisés dans les délais prévus. Le budget du projet est de l'ordre de 5MF en 2000. Une administratrice assure la gestion du projet.

6- Collectif 12 - "un collectif d'artistes, un lieu de créations pluridisciplinaires dans un lieu en friche" document de communication.

Sylvie Bessenay est arrivée en 1996 à Mantes-la-Jolie pour y créer la Direction des affaires culturelles de la Ville. "Dans un bassin de population de 100 000 habitants, les 45 000 habitants de Mantes ne disposaient pas vraiment d'une offre culturelle organisée. Il s'est agi d'élaborer un plan de développement culturel, prenant en compte l'intercommunalité et favorisant la mobilité. J'ai joué un principe de complémentarité entre les équipements afin que ceux-ci puissent afficher dans des domaines spécifiques une certaine ambition, que ce soit en termes de lecture publique, de théâtre, de musiques actuelles ou de patrimoine. Lorsque nous avons fait ce plan de développement nous nous sommes rendu compte qu'il manquait un lieu dans lequel pourrait exister un lien singulier entre création et population, un lieu dans lequel la population pourrait s'approprier le rapport à la création". La Ville décide alors de faire le pari inattendu d'un lieu de création atypique, pluridisciplinaire, international pouvant se localiser sur une friche rachetée par la Ville et située à égale distance du centre ville et du Val-Fourré. De l'adéquation de la commande et du désir du Collectif 12 naîtra donc en 98 l'histoire de la friche de Mantes. "La municipalité a des attentes politiques. Nous offrons une possibilité de travail et des matériaux divers, mais nous ne sommes pas dans la négociation des contenus artistiques. Nous demandons à ce que soient produits ici des événements qui aient du sens pour la population, des événements qui puissent provoquer, montrer que ça vit, que ça bouge. Je crois que la ville se fait pénétrer petit à petit par le projet du collectif parce que c'est un lieu généreux animé par des gens généreux".

La situation

Ville : Mantes-la-Jolie Région : Ile de France
 Nom du quartier : Gassicourt Nbre d'habitants : -
 Nbre d'habitants : 50 000
 Situation : Centre

L'identité

Nom du site : Friche André Malraux
 Nom de l'opérateur : Collectif 12
 Date de création : juin 1998 Date d'ouverture : juin 1998
 Président : Claudine Dussolier
 Directeur : Catherine Boskowitz, Philippe Chateau, Frédéric Fachéna
 Adresse : 174, Bd du Mai Juin 78200 Mantes-la-Jolie
 collectif12@wanadoo.fr
 Tél : 01 30 33 39 42 - Fax : 01 30 33 05 57

Lieu

Propriétaire du bâtiment : Ville de Mantes-la-Jolie
 Type d'occupation : convention Durée : 4 ans renouvelables
 Précédente affectation : entreprise de miroiterie, peinture
 Surfaces construites : 800 m² Surfaces de terrain : 1 100 m²
 Surfaces des bâtiments exploités : 800 m²

Repères chronologiques

Ouverture juin 98
 sept • 98 "Ouverture avant travaux"
 déc • 98 "Mantes roule des mécaniques"
 jan-juin • 99 "Plateforme de mobilisation"
 juin • 99 "Baraques foraines"
 sept • 99 "Splendid's"
 déc • 99 "Bus en scène"
 mars • 00 "Lieux dits"
 août • 00 "Eyala pena"
 oct • 00 "Tours sonnantes"
 oct-nov • 00 Résidence à Alexandrie
 Travaux nov • 00 reportés à nov 01

Les structures présentes sur le site

Structures associées - 1^{er} cercle

C^{ie} ABC

Structures associées - 2^e cercle

C^{ie} Praxis
 Asso. Toiles
 SPLS

Structures associées - 3^e cercle

Transport en commun

Description des espaces de travail

Espaces de diffusions

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Hangar	polyvalent	450 m ²	200

Espaces de résidences et de pratiques

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
atelier mezzanine	polyvalent	170 m ²	50

Espaces administratifs :

bureaux 150 m² sur deux niveaux

Présence d'un bar : en projet Heures d'ouverture : bar :
 Présence d'un restaurant : non Nbre de couverts / jour :
 Présence de logements pour les résidences : oui
 Présence de logements de fonction : non

Disciplines représentées

Disciplines	Résidences	Pratiques	Diffusion	Résidences	Pratiques	Diffusion
Théâtre	****	****	****	*	*	*
Arts plastiques	***	***	***	***	***	***
Ecritures	-	-	-	-	-	-
Patrimoine	-	-	-	****	****	****
Presse	-	-	-	***	***	***
Musiques	**	**	**	-	-	-
Multimédia	*	-	-	-	-	-

Résidences artistiques :

Courtes (moins de 3 mois)	5	Nbre par an : 4 en 2000
Moyennes (entre 3 mois et 3 ans)	5	Nbre par an : 4 en 2000
Longues (plus de trois ans)	non	Nbre par an : -

Pratiques artistiques

Pratiques artistiques	Nbre d'ateliers différents	Nbre par an	Quantité de public
Ateliers de formation réguliers	10	10	300
Ateliers de formation spécialisés	1 (en 99)	-	12
Mise à disposition de locaux	-	-	-
Spectacles professionnels avec amateurs	4	2	50 à 100

Diffusion

Diffusion	Nbre de jours	Quantité	Jauge basse	Jauge haute
Spectacles et expositions en diffusion simple	15	1	50	200
Créations et expositions originales	50	4	50	200
Ouverture des processus de création aux publics	-	3	50	3 000 (extérieur)
Conférences, rencontres	-	-	-	-

Partenariat

Principaux partenaires associatifs hors résidents

Sur l'agglomération mantaise

Association Inter-Assistance, théâtre du Mantois,
CC Le Chaplin, CS Fragonard, CAC Georges Brassens, Radio Droit de cité

Nationaux

Avignon Public Off, Alissar;

Internationaux

Groupe Shams Liban, YATF Egypte, Festival de théâtre indépendant d'Amman Jordanie

Affiliation à des réseaux

Actes If

Principaux partenaires financiers

Ville
Drac IDF
Conseil régional
Contrat de ville

Partenaires pour l'investissement

Eléments budgétaires

Nombre de personnes salariées par l'opérateur :	52 (en 2000) 2 permanents et 50 intermittents
Nombre de personnes salariées sur le site :	-
Masse salariale :	1 300 000 F
Budget de l'opérateur principal :	2,28 MF (prévisionnel 2000)
Chiffre d'affaires consolidé du site :	-

Les mots clefs

Territoires	Artistiques	Economiques	Politiques
Friche	Pluridisciplinarité	Subventions	Convention
Partage	Accompagnement	-	-
Circulation	Collégialité	-	-

Note budgétaire

Pour le Collectif 12, l'analyse ne porte que sur l'association créée en 2000 qui assume désormais la totalité de la dynamique, le fonctionnement du lieu comme les projets artistiques.

Le budget 2000 de l'association fait apparaître un budget de 2,3 MF et celui de 2001 est de 4,9 MF soit près du double. L'analyse sommaire qui suit est effectuée sur les données des budgets 2000.

Produits

Le premier financeur du site est la commune qui couvre 0,9 MF du budget soit 40 %. (Cependant ce chiffre est surévalué pour cet exercice par une opération spéciale). En 2001 la ville ne représenterait plus que 10 % du budget global.

Le ministère de la Culture est présent à hauteur de 690 KF soit 30 % du budget auxquels nous pouvons ajouter 200 KF de la politique de la Ville (10 %). En 2001 la demande est de 960 KF en culture soit 19 %.

Les autres produits sont du partenariat et de la billetterie (13 %).

Le conseil régional est présent à hauteur de 10 %.

L'évolution pour 2001 serait financée par une diversification (aide à l'emploi et partenariat – en très forte augmentation) et une augmentation des financements publics.

Charges

Les charges du lieu sont prises en compte par la Ville, y compris les fluides.

Les charges de personnel représentent 56 %.

L'approche que l'on peut avoir des charges est qu'elles sont très fortement liées aux projets artistiques.

Investissement

La friche A.Malraux est propriété de la Ville et des travaux doivent être effectués depuis un an. Les appels d'offres aux entreprises sont restés infructueux, le budget a dû être révalué à hauteur de 9 MF.

Références documentaires

Documents de communication
Collectif 12, un collectif d'artistes

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche A. Malraux
Budget COLLECTIF 12

CHARGES	2 000	2 001	PRODUITS	2 000	2 001
Achats	340 769	896 710	Subventions	2 201 503	4 560 711
Variation de stocks	25 000	25 000	Total État	894 500	1 634 629
Achats de spectacle		10 230	Ministère de la Culture	690 000	960 800
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	20 000	50 000	Ministère de l'Éducation nationale		50 000
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		55 000
Fournitures d'entretien et de petit équipement	12 451	25 000	Ministère de la Ville dont DSU	200 000	370 560
Fournitures administratives	13 264	25 000	Aides à l'emploi	4 500	198 269
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	270 054	754 000	Total Région	250 000	415 000
Achats de marchandises		7 500	Culture		145 000
Services extérieurs	326 228	783 000	Autres	250 000	270 000
Sous-traitance générale	217 195	600 000	Total Département	0	0
Locations immobilières			Culture		
Locations mobilières	69 713	118 000	Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	932 000	505 000
Entretien et réparations	24 320	30 000	Culture	632 000	205 000
Primes d'assurance	15 000	25 000	Autres	300 000	300 000
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats	243 820	2 146 586
Documentation		10 000	TVA sur subventions	-118 817	-140 504
Autres services extérieurs	230 200	811 827	Ventes	56 999	229 189
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	89 000	319 000	Prestations de services		
Publicité, publications, relations publiques	45 000	247 727	Recettes de spectacle	56 999	200 000
Déplacements, missions, réceptions	64 900	198 800	Recettes de billetterie		14 189
Frais spéciaux et de télécommunication	20 000	30 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	10 000	15 000	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	1 300	1 300	Ventes de marchandises		15 000
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	6 598	10 000	Production immobilisée		
Charges de personnel	1 304 871	2 350 295	Autres produits de gestion courante	600	600
Charges de coproduction	15 000	10 000	Produits financiers		
Autres charges de gestion courante	1 836	15 000	Produits exceptionnels	21 440	141 332
Charges financières	7 800	5 000	Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	25 440		Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	20 000	50 000	Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	1 800		TOTAL	2 280 542	4 931 832
TOTAL	2 280 542	4 931 832			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

MARSEILLE
PROVENCE-ALPES
COTE D'AZUR



Friche la Belle de Mai

Système Friche Théâtre
Massalia théâtre de marionnettes
Aides aux musiques innovatrices

Hypothèses

et

tentatives d'artistes

La friche n'est ni un modèle, ni une alternative, ce n'est peut-être finalement qu'un des multiples aspects de cette formidable capacité des hommes à déjouer les systèmes qui les empêchent de parler

Pour écrire sur la Belle-de-Mai, il faudrait, comme pour la plupart des monographies tentées ici, plusieurs écrivains, plusieurs styles, plusieurs approches, plusieurs temps, et confronter ensuite tout cela à la réalité, à l'histoire déjà longue du projet et à son avenir. Et puis, en regardant l'armoire qui préfigure la "frichothèque" (le futur centre ressource de la friche) on se rend compte que cette pluralité de regards est à l'œuvre, qu'elle a déjà produit beaucoup, et qu'au travers de romans, d'articles, de films, de spectacles, de programmes de radios et de faits divers, la friche s'est déjà beaucoup racontée. Par modestie alors, on a envie de

renvoyer à quelques signatures connues, à une longue bibliographie qui réunirait Jean-Claude Izzo, Jean-Pierre Ostende et Laurence Roulleau-Berger; une filmographie qui rapprocherait Kamel Saleh, Robert Guédiguian, Karim Dridri et Claire Denis, une discographie qui permettrait d'écouter Iam, Rebel, Lucien Bertolina, les Troublemakers et quelques autres moutons à cinq pattes, une théâtregraphie qui rappellerait Gatti, Xavier Marchand, Jean-Pierre Larroche, Tempestant et les Cuisines... et ainsi de suite par année, discipline ou autre. Et puis par peur du jeu du catalogue, on se reprend et l'on tente de renouer le fil de l'histoire.

L'histoire de la Friche la Belle-de-Mai commence en fait dans un autre quartier de la ville en 1990 au 31 du Bd Magallon dans le 15^e arrondissement. Dans cette ancienne graineterie, l'équipe de Système Friche Théâtre a installé son campement et accueille les premières productions de théâtre et de danse qui vont permettre de forger les principes fondamentaux de son travail. C'est à la demande de l'élu, adjoint délégué à la Culture, Christian Poitevin, que Philippe Foulquié et Alain Fourneau respectivement directeur du théâtre de Marionnettes Massalia et du théâtre les Bernardines, ont créé cette nouvelle structure pour développer dans les friches de Marseille de nouvelles formes culturelles, sur un principe de nomadisme, de transversalité artistique et de mélange des publics. Le lieu investi pour cette tentative est loué à un propriétaire privé car l'annuaire des quelque 800 hectares de friches dénombrées par l'Agence d'urbanisme n'a pas permis de trouver un espace adéquat à l'accueil du public et des artistes. Pourtant, les friches visitées durant quelques jours par le directeur

technique ont de quoi faire rêver. De l'Escalette à l'Estaque en passant par la vallée de l'Huveaune et la Joliette, chaque site en friche est une histoire urbaine et humaine exceptionnelle, une histoire interdite aussi, qui empêche toute tentative d'appropriation, même temporaire. Pourtant après 18 mois à Magallon, l'ancienne manufacture des tabacs de la Belle-de-Mai, déjà approchée en 1990, va pouvoir être investie par l'association avec une convention d'occupation précaire. Des 4500 m² de la graineterie, l'association passe, avec un salarié permanent et un responsable technique intermittent, à 45 000 m² soit le tiers du site qui a été abandonné par la Seita quelques mois plus tôt. L'association, soutenue par les

équipes des deux théâtres, ouvre le lieu en accueillant d'autres initiatives, d'autres artistes qui vont, de façon très empirique, structurer le projet, le définir, le développer. Aux côtés des producteurs de théâtre, une structure de production musicale, un collectif de plasticiens, un journal, une radio vont venir proposer leur projet et inventer un dispositif qui va se fonder sur le découplage de la fonction de production et de la fonction d'accueil.

Confrontée au gigantisme du lieu, l'association qui, sur le premier site, avait coréalisé des opérations artistiques va se focaliser sur l'aménagement et la mise en sécurité des bâtiments. De résidence en résidence,

Le lieu

Le site de la Friche la Belle-de-Mai est situé dans le 3^e arrondissement de Marseille, derrière la gare Saint-Charles. Dans ce quartier populaire, à la charnière de l'hypercentre et des quartiers Nord, les 120 000 m² de planchers sont le résultat des phases d'industrialisation successives du 19^e et du 20^e siècle qui ont vu s'installer la manufacture des tabacs et la raffinerie de sucre Saint-Charles. Au cours du 20^e la Belle-de-Mai est devenue le grand site industriel du tabac pour l'ensemble du Sud-Est. Plusieurs-milliers de salariés ont travaillé dans cette usine qui représentait une mémoire collective du développement économique et de la lutte sociale. L'abandon par la Seita, à la fin des années 80, de l'usine au profit d'autres restructurations, entraînera une perte de près d'un millier d'emplois. L'usine était constituée de trois îlots de facture architecturale différente. L'association est nomade depuis son arrivée, à l'intérieur de ces trois îlots, en fonction des aménagements urbains, des acquisitions foncières et des différents usages du site. Les différents bâtiments proposent des espaces "inouïs" offrant des espaces scénographiques exceptionnels. La diversité, des volumes, des éclaircissements, la répartition des lieux autour d'espaces libres vont permettre une appropriation progressive du site. La qualification des espaces évoque la poésie de ce paysage urbain avec, la forêt, les petites colonnes, la terrasse, les cathédrales... Des dizaines d'ateliers, des lieux de résidence et des lieux conviviaux seront aménagés et plusieurs salles seront capables d'accueillir du public. Le principe de base est le nomadisme par projet et la réversibilité des espaces. Durant les six premières années, 3MF seront investis par l'association (aménagement et équipement) qui, bénéficiant de conventions précaires directes avec la Seita, sera le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre du projet. A compter de 1998, l'acquisition du site par la ville transformera le mode d'appropriation des espaces, l'association ne maîtrisant plus les aménagements. Pour le premier déménagement important de l'association, de l'îlot 3 à l'îlot 1, dû à des travaux de la SNCF en bordure du site, la Ville consacrera 6MF à la mise en sécurité de 5000 m² provisoires. Pour la première tranche de réinstallation de l'association (2000-2001) un budget de 10 MF a été dégagé et un maître d'œuvre a été désigné, en la personne de Mathieu Poitevin. La suite du projet de transformation doit faire l'objet, pour l'îlot 3 et une part de l'îlot 2, d'une mission de définition intégrant le programme de l'association, des espaces publics et des espaces sportifs.

Le site ne se limite pas à la partie dédiée à la culture vivante. La Ville a terminé la rénovation de 20 000 m² qui sont dédiés aux archives municipales et au centre interrégional de restauration du patrimoine. L'espace restant de l'îlot 1 doit être affecté aux réserves des musées de Marseille et à l'Institut national de l'audiovisuel. Enfin, 25 000 m² sont attribués à l'économie industrielle de la culture, avec un programme permettant de retrouver tous les plateaux techniques nécessaires à la production audiovisuelle et multimédia.

1- Patrick Amico, directeur adjoint de la SCIC Développement - Petit Colloque 1994.

de programmation en programmation, la friche la Belle-de-Mai devient en quelques années l'un des principaux pôles de création, de résidence et de pratique culturelle de la ville, forgeant ses propres missions en fondant son projet sur les "paroles d'artistes" qu'elle accompagne. En 1993-1994, le Théâtre Massalia deviendra progressivement le principal producteur du site transférant la totalité de son activité dans le lieu. Philippe Foulquié qui assumait déjà une part importante de la direction du projet en assumera, désormais seul, la responsabilité. L'équipe de l'association qui s'est étoffée de nouvelles recrues dans le cadre des politiques de lutte contre l'exclusion se trouve ainsi renforcée par celle de Massalia qui s'impliquera, outre sa programmation directe, dans la vie du lieu et particulièrement dans des projets structurants comme le projet d'Armand Gatti, "Marseille Adam, Quoi" qui réunira 80 stagiaires durant huit mois. Cette structuration de la production se fera également pour la musique, avec l'Aide aux musiques innovatrices de Ferdinand Richard qui assumera dès 1994 une responsabilité artistique et politique au sein du projet.

L'évolution du projet, de l'expérience à la fondation

En ouvrant le lieu en 1992, l'équipe de la friche ne pense pas être là pour plus de 2 ou 3 ans. Le principe reste d'être nomade dans la ville, et de découvrir des sites avant qu'ils ne soient affectés à de nouvelles fonctions. Depuis 1990 d'ailleurs, le propriétaire Seita cherche une valorisation foncière de son patrimoine et a confié à la SCIC le soin de mener les études nécessaires. "La décision la meilleure qui puisse être prise aujourd'hui, c'est que du temps soit gagné. Aujourd'hui nous disons que nous n'avons pas de programme tout fait et le propriétaire a accepté que cela ne se ferait pas comme il l'avait imaginé. Ce ne sera pas un grand centre

Cultiver la culture vivante

Marseille a inventé un nouveau lieu culturel.

Où la culture est en prise directe avec le quartier, la ville, la jeunesse.

Ce lieu – la friche – a pour lui le pouvoir rare de créer le désir de l'artiste de s'y exprimer. Et ainsi, déjà à plusieurs reprises, l'événement culturel, au plan national, a été marseillais. En cette fin de siècle, la culture s'est institutionnalisée, alourdie. Elle est programmée des années à l'avance dans des temples gardés, contrôlés, où elle s'est enfermée. Bref, l'expression culturelle directe est à encourager. Les lieux de culture à réinventer. Marseille, par les hasards de la mutation urbaine et l'intelligence de l'exploitation immédiate d'une situation, a une opportunité exceptionnelle : celle d'inventer une nouvelle forme de lieux populaires d'expression de la culture qui soit de nature à court-circuiter un certain nombre d'antagonismes : international-local, élitiste-populaire, éclectique-synergique, nomade-ancré, institutionnel – spontané (ouvert)...

La friche la Belle-de-Mai est un espace de liberté.

Il autorise l'expression, les expressions, sous de nombreuses formes.

On y cultive la culture vivante.

C'est une base d'action culturelle sur un territoire. On y provoque les rencontres entre les jeunes de Marseille et ceux venus d'ailleurs, entre les musiciens et les acteurs, les peintres et les danseurs, les poètes et les vidéastes...

Trois types d'action politique caractérisent un tel lieu :

Inviter, connecter, diffuser.

Inviter les formes d'expression les plus diverses dans des lieux identifiés comme leur convenant, à travers des artistes accueillis, hébergés pendant le temps d'une expérience, d'un travail, d'une aventure.

Connecter l'international au national, au local par les rencontres, les réseaux.

Connecter les artistes de différentes disciplines et les individus ayant la même passion.

Enfin, diffuser, irradier, d'abord par l'ouverture permanente du lieu. La friche la Belle-de-Mai est un quartier populaire et culturel où doivent vivre des bars, des restaurants, des lieux permanents pour faire éclore des vocations.

C'est aussi, évidemment, émettre : studio de radio, de TV. Editer : livres, journaux.

Organiser : des spectacles, des expositions. Jean Nouvel, 1995

d'affaires, ce ne sera pas un grand centre industriel, ce sera autre chose, mais il faudra que la Seita et ses futurs actionnaires privés puissent récupérer la valeur immobilisée. Nous sommes dans un site où l'expérience peut être continuée sous des formes qu'il vous appartient de définir." En fait dès les premiers jours de l'utilisation du lieu, Philippe Foulquié envisagera un devenir culturel pour cette friche en interrogeant la capacité de la culture à être un facteur de développement local : "Et si la culture était l'alternative économique dont cette ville et ce quartier avaient besoin ?" La localisation d'un programme patrimonial (Archives et CICRP), la création de l'établissement public Euroméditerranée, l'arrivée des nouvelles technologies de la communication et de l'information, la reconnaissance nationale et internationale du travail de création artistique mené par les producteurs, seront autant d'atouts successifs que l'asso-

ciation mettra au profit de la fondation d'un pôle culturel et urbain, qu'elle formalisera, avec son nouveau président Jean Nouvel, dans un document en 1995, la friche la Belle-de-Mai, un projet culturel pour un projet urbain". L'acquisition progressive par la ville de la totalité du site, et l'engagement d'Euroméditerranée dans le développement de la filière économique de la culture, ancrera définitivement le pôle autour de cette projection. Depuis lors, malgré de nombreuses expérimentations, préfigurations et projets, le site cherche encore un pilotage à la mesure des enjeux culturels, économiques et urbains qui ont été posés. Sans avancer sur ce terrain, il est fort possible que chaque îlot se sclérose sur ses propres pratiques, alors que l'ambition du projet est de garantir une transversalité réelle à l'échelle de la friche, à l'échelle du quartier, de la ville et de la très grande région.

Hypothèses et tentatives d'artistes

Autour de Système Friche Théâtre, près de 70 structures travaillent désormais dans toutes les disciplines artistiques. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent et utilisent le site, pour y développer une pratique culturelle (musicale par exemple avec les ateliers de l'Ami), pour participer à un débat, une rencontre (à la radio ou lors d'une conférence d'architecture), pour venir assister à un spectacle (en famille dans le cadre d'une programmation de Massalia), pour visiter une exposition (des résidents d'Astérides ou de Triangle) ou pour y mener leurs propres projets artistiques. La friche est en fait "un laboratoire de l'action culturelle", un lieu d'initiation et de pratique pour les publics, une base de production et de socialisation pour les artistes.

Parole d'artiste

La programmation du système est la combinaison de la "programmation de producteurs" par Système Friche Théâtre et la programmation d'artistes par les producteurs (une petite dizaine à ce jour). C'est ce principe qui garantit l'accompagnement des projets artistiques et qui maintient ouvertes et en tension "les hypothèses et tentatives d'artistes". L'éthique du projet est fondée sur la "parole d'artiste", et sur sa socialisation. L'enjeu du projet n'a jamais été de créer un phalanstère d'artistes et l'image de la fabrique comme lieu de préparation d'œuvres diffusées par la suite a toujours été rejetée. Ce qui est en travail à la friche, c'est la permanence artistique dans la ville, la permanence du travail artistique, assurée par un dispositif combinant des moyens d'accueil et des moyens de réalisation artistique. L'ensemble de ces moyens de

production est réuni dans des combinaisons différentes suivant les projets, suivant les trajets, à la demande du producteur qui apporte lui-même ses propres capacités financières (rémunérations artistiques), humaines (accompagnement) et relationnelles (communication).

Système Friche Théâtre "coproduit" l'accueil par des formes variées d'apport qui commencent par le lieu de travail ou de diffusion en état de marche, des soutiens techniques spécifiques, de la mise en réseau, du développement...

Cette combinaison de facteurs permet de maintenir une vitalité exceptionnelle sur le site et une mixité de pratiques. La friche est ainsi déjà un quartier culturel préfigurant le projet culturel pour un projet urbain, qui se propose d'investir un territoire plus large.

Une journée à la friche ?

La coupe sur une journée permettrait de voir arriver le matin dès 9 heures les équipes et les artistes, à 10 heures un groupe d'enfants pour un atelier multimédia, à 11 heures un groupe d'industriels préparant leur implantation sur la zone d'Euroméditerranée, l'ensemble des "résidents" se retrouvant à l'heure du déjeuner dans le restaurant. L'après-midi, alors que les uns et les autres se croisent, les portes des ateliers de scratch et de sample s'ouvrent sur un atelier avec un artiste anglais qui réside à la villa, où des danseurs croates viennent de s'installer pour un mois. À 18 heures, alors que le spectacle jeune public vient de se terminer un vernissage de jeunes artistes réunit 300 personnes. Quelques-unes iront peut-être voir et entendre la dernière création de théâtre musical présenté dans la cartonnerie dans une scénographie exceptionnelle sur plusieurs milliers de m². À minuit l'équipe dont 50% de jeunes techniciens

en formation, ferment le site. Dans la pépinière multimédia, dans les ateliers de plasticiens et à la radio, quelques forcenés travaillent encore.

Petits et grands

La friche est ainsi cet espace de "petits et de grands" avec des artistes de grande notoriété et des amateurs éclairés, le jeune public de maternelle et les spécialistes de hip hop, une petite jauge pour une performance plastique et des milliers de curieux pour une journée portes ouvertes, des cigarières à la retraite et des créateurs de start-up... L'ensemble n'est pas un fourre-tout mais un système articulé autour d'une éthique. "Le principe fondateur du projet est tout entier autour du rôle de l'artiste, selon le processus l'"artiste, la ville, sa ville", processus qui ne peut s'affirmer qu'en questionnant les rapports de l'artiste au développement. Pour être précis, il s'agit de la fonction sociale, ou plutôt politique, de l'artiste, en l'occurrence de la "parole d'artiste", c'est-à-dire de l'artiste travaillant, de cette parole et de ce qu'elle implique dans les moments de la production, dans les moments de la réalisation des œuvres et cela jusqu'à la rencontre avec le public?"

La production

La fonction de production est une des fonctions clefs de l'expérience de la friche la Belle-de-Mai. Cette fonction qui se définit "comme le processus accompagnant les artistes de l'écriture jusqu'à la socialisation de leurs œuvres" est en effet interrogée sur plusieurs registres économiques et artistiques. Par leurs concentrations sur l'accompagnement artistique (Système Friche Théâtre se chargeant du dispositif d'accueil) les producteurs peuvent explorer, que ce soit en termes de recherches d'écritures, en termes de relations aux publics ou encore en termes de partenariats économiques,

des voies inconnues. C'est en sens que la refondation de la notion de production est porteuse d'innovation et d'expérimentation esthétique, sociale ou économique.

La résidence

La résidence artistique est la méthode privilégiée de travail des producteurs de la friche et ce dans toutes les disciplines, ce qui n'exclut pas, au contraire, d'offrir aux publics la possibilité de rencontres avec des œuvres qui ne seraient pas diffusées dans la ville. Cette proposition étant de plus très souvent l'occasion d'une rencontre préparant des projets sur le plus long terme avec les artistes. Les résidences permettent la création d'une relation entre la ville et l'artiste qui implique un mouvement collectif et de nouveaux modes de socialisation des œuvres. En multipliant et en diversifiant les modalités de résidence, il se crée des interactions multiples qui favorisent les rencontres et la synergie entre les artistes.

Les publics, la population de la friche

Chaque jour, avant même l'arrivée des salariés du pôle patrimonial (ils seront une centaine à la fin de 2001) et de ceux du pôle industriel (ils seront un millier à la fin de 2003), près de 300 personnes travaillent à la friche. Artistes, techniciens, journalistes, graphistes, informaticiens, ils sont le premier public de la friche, un public permanent. A ce premier ensemble viennent se conjuguer tous les publics extérieurs qui pratiquent la friche, pour un atelier, un spectacle, une visite, un débat, un casting... La plupart des publics vivent la friche comme une expérience de rencontre du travail de l'artiste, ou comme une expérience de rencontre du travail avec l'artiste. Les publics se conjuguent, se frottent car ils se constituent, certes autour de l'image du lieu, mais surtout autour de chaque proposition artistique. La friche cherche à susciter sans cesse la curiosité des publics, leur attention à l'"invention permanente".

Les producteurs résidents sur le site sont au nombre de 9

- Massalia, théâtre de marionnettes : fondateur, associé à la direction (dir. Ph.Foulquié)
- Ami, Aide aux musiques innovatrices : producteur associé à la direction (dir.Ferdinand Richard)
- Euphonia, création sonore (dir. Lucien Bertolina)
- Vidéochroniques, art vidéo et multimédia (dir. Edouard Monnet)
- Cyprès, multimédia (dir. Louis Bec)
- Astérides, arts plastiques (dir. Gilles Barbier)
- Triangle, arts plastiques (dir. Alun Williams)
- MOD, danse contemporaine (dir. Josette Pisani)
- Cinémas du Sud, cinéma (dir. Jeanne Baumberger)

D'autres producteurs réalisent des opérations en coproduction avec la Friche comme le GMEM (musique contemporaine), l'Officina (danse), le mur du son (world music), d'autres théâtres marseillais, des opérateurs internationaux, etc.

La friche ne serait pas la friche sans les coupures de courant momentanées qui donnent du piquant, les débordements affectifs et le restaurant service lent. Et la domination totale du provisoire. Nous sommes des nomades, on ne doit pas s'installer, s'accrocher à de petits avantages. On est au-dessus de tout ça. On aime la liberté. Je suis d'accord avec le directeur. Je ne m'accroche pas. Pourvu que ça dure.

Jean-Pierre Ostende, Tout en souplesse, manuscrit 1995

Le multimédia à la Belle-de-Mai

En 1994, le premier "cyber café" français été ouvert à Marseille, quelques semaines avant le café Orbital à Paris. Depuis, forts d'enseignements variés en termes d'éditions, de création et de consultation, une plate-forme multimédia s'est constituée sur la Friche, réunissant autour de l'Espace culture multimédia animé par Emmanuel Vergès, l'Incubateur de produits et services éducatifs et culturels (CRDP et Orme), une pépinière d'entreprises (Marseille Innovation), et des producteurs (Cyprès, Dunes, Euphonia, Vidéochroniques...). L'enjeu de cette plate-forme est d'interroger la dimension artistique, culturelle, éducative, sociale et économique de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La proximité installée entre les publics qui viennent consulter le réseau, participer à un débat sur l'internet citoyen ou visiter une exposition et les praticiens "amateurs" et professionnels crée une émulation qui doit favoriser l'intégration et le questionnement de ces nouvelles technologies. L'accueil d'artistes qui ont déjà une pratique multimédia ou qui la découvre à l'occasion d'une résidence multiplie les modes d'appropriation et les interrogations de ces "nouvelles" écritures. En utilisant les possibilités, communicationnelles et éditoriales, mais aussi les champs de la création, la plate-forme multimédia de la friche la Belle-de-Mai est devenue un lieu ressource autour de ces pratiques. Les collaborations externes avec l'université, le festival off d'Avignon ou les rencontres d'Amman tissent également des lieux avec d'autres espaces multimédia. Ainsi se structurent peu à peu un réseau informel de collaboration autour des nouvelles technologies, de leurs écritures et de leurs publics.

2- Philippe Foulquié - Avant Programme de Développement - Mai 1995

Des ensembles transversaux

Pour définir une approche transversale au site, et pour structurer des politiques de développement communes, Système Friche Théâtre anime des groupes de réflexion et de chantiers transversaux sur plusieurs thèmes. Ces groupes et ces chantiers sont animés par des binômes constitués par un producteur et une personne référente de l'association avec un objectif politique visant à entretenir un débat sur les questions essentielles de la friche et des objectifs opérationnels visant un transfert des bonnes pratiques d'une expérience à l'autre et l'élaboration de projets communs. Ces ensembles sont : le public, les relations internationales, la politique de la ville, l'économie culturelle, l'utilisation des nouvelles technologies et emploi.

L'organisation

L'association Système Friche Théâtre est désormais composée d'une quarantaine de salariés dont la moitié est affectée au service technique. Les autres se répartissent entre les différents services administratifs (secrétariat général, administration, communication, ressources humaines) et les unités de production qui ne sont pas encore autonomes comme le multimédia ou le centre d'architecture. L'équipe s'est constituée progressivement et il a toujours été privilégié l'engagement, la motivation aux compétences assurées. La moyenne d'âge de l'équipe se situe aux alentours de 30 ans, et les salariés les plus anciens participent déjà à l'expérience depuis 8 ans. La mobilisation des politiques en faveur de l'emploi a, après une première phase de gestion "opportuniste", été conçue comme une dimension à part entière de la politique de l'association et du site.

Producteurs à la friche

Si la friche est fondée sur la parole d'artiste, son développement est étroitement lié aux paroles de producteurs qui ont déterminé les grands axes des politiques culturelles menées depuis huit ans. La personnalité des producteurs, la nature de leurs équipes, leurs engagements politiques sont les éléments déterminants de l'histoire de la friche et de son avenir. Base d'accueil pour des producteurs, la friche créée par deux théâtres, s'est très vite structurée autour de son producteur-directeur Philippe Foulquié (Massalia³) rejoint à partir de 95 par Ferdinand Richard, pour l'Ami⁴, producteur associé à la direction. L'exigence et la marginalité des propos artistiques qu'ils portaient, avant même leurs implantations à la friche, ont qualifié la friche comme un territoire d'innovation artistique. C'est notamment grâce à l'absence de modèles préétablis, que les trajets de ces deux producteurs se sont logés dans le site en le nourrissant et en s'en nourrissant. Malgré, les spécificités des missions que chacun s'est données vis-à-vis de sa discipline, des artistes et des publics, l'Ami et le Massalia se retrouvent sur la dimension politique de leur action, sur l'éthique de la relation aux artistes et aux publics. C'est sur ces fondements que les statuts de production les plus divers cohabitent à la friche en créant une dynamique politique, dont les traductions opérationnelles restent parfois obscures, en termes de missions, de définitions et de cahiers des charges pour l'institution (et parfois en interne). L'enjeu est de savoir si, pour les années à venir, des politiques de production structurées pourront se mettre en place. Pour cela, il sera nécessaire de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement et de décision, qui ne pourront l'être qu'à partir du moment où les moyens économiques d'un tel chantier seront réunis.

La friche a-t-elle un A venir ?

Alors que la friche la Belle-de-Mai reste un formidable pôle d'attraction pour les artistes de toutes origines et leurs producteurs, mais aussi pour bien d'autres acteurs de la vie publique et économique, la question de son avenir est posée. Il s'agit en l'occurrence d'un enjeu politique majeur. L'alternative est la suivante : soit le développement en trois îlots plus ou moins réunis par des espaces communs de circulation confirme les perspectives proposées par des gestionnaires, certes avisés, mais dont la mission semble quelque fois être de "ramener dans l'ordre raisonnable des choses des aventures méritoires qui doivent maintenant gagner leur maturité" ; soit un engagement plus audacieux, continuant d'appuyer les dimensions artistiques, fondant une coordination où chacun des trois îlots apporte ses propres contributions, pour lui-même et pour l'ensemble, à un développement dont l'originalité a déjà montré sa pertinence. Cette deuxième hypothèse ne repose pas sur la sécurité de modèles préexistants, même si elle se garde bien de rejeter des sources référentielles en guise d'inspiration. Elle suppose un engagement politique qui doit à la fois fonder et encourager une coordination, laquelle doit elle-même s'inventer au fil des développements, en transgressant classification et timidité. Au moment où la friche entame une nouvelle étape, l'Etat et particulièrement le ministère de la Culture, en association avec la ville de Marseille, pourraient reprendre l'initiative pour consolider le développement de l'expérience. L'échec de la friche serait beaucoup plus que le sien propre. Il pourrait bien stigmatiser l'impuissance de la puissance publique, son incapacité à appréhender le nouveau, à s'occuper d'innovation.

3- Créé en 1997 à la demande de la Ville de Marseille, Massalia a été le premier théâtre permanent de marionnettes en France. Depuis plusieurs années, le Massalia doit être reconnu institutionnellement comme un centre de production pour le jeune public.

4- L'Ami est le seul centre national pour les musiques actuelles.

La situation

Ville :	Marseille	Région :	PACA
Nom du quartier :	Belle-de-Mai	Nbre d'habitants :	4,5M
Nbre d'habitants :	900 000		
Situation :	Péricentre		

L'identité

Nom du site :	Friche de la Belle-de-Mai		
Nom de l'opérateur :	SFT		
Date de création :	1990	Date d'ouverture :	1991
Président :	Jean Nouvel		
Directeur :	Philippe Foulquié		
Adresse :	41, rue Jobin 13003 Marseille		
	friche@lafriche.org site : www.lafriche.org		
	Tél : 04 91 11 42 43 - Fax : 04 91 11 42 44		
Opérateur associé :	Massalia théâtre de marionnettes	Création :	1987 (P. Foulquié)
Opérateur associé :	Aides aux musiques innovatrices	Création :	1985 (F. Richard)

Lieu

Propriétaire du bâtiment :	Ville de Marseille		
Type d'occupation :	convention d'occupation précaire	Durée :	2 ans
Précédente affectation :	Manufacture des tabacs - Seita		
Surfaces construites :	24 000 m ² (ilot 1)	Surfaces de terrain :	14 000 m ² (ilot 1)
	30 000 m ² (ilot 2)		1 700 m ² (ilot 2)
	5 300 m ² (ilot 3)		46 000 m ² (ilot 3)
Surfaces des bâtiments exploités :			
Ilot 1		Ilot 3	
Cicrp : 7 000 m ²		Système Friche Théâtre : 25 000 m ²	
Archives municipales : 9 600 m ²			
Système Friche Théâtre : 3 000 m ²			

Description des espaces de travail

Espaces de diffusion

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
Seita promotion	polyvalent	400 m ²	200
Petit Massalia	spectacle vivant/cinéma	210 m ²	120
Salle BF	spectacle vivant/exposition	500 m ²	300
Accueil Massalia	concert/exposition/performance	500 m ²	1 000
Galerie	exposition	100 m ²	300
Cartonnerie	polyvalent	4 000 m ²	1 000
Bar	concert	400 m ²	400
Cour	concert	1 000 m ²	2 000
Salle des colonnes	exposition	1 000 m ²	300

Espaces de résidences et de pratiques

Nom	Fonction/discipline	Surface	Jauge
	Théâtre (5 studios)	870 m ²	20
	Danse (2 studios)	400 m ²	20
	Musique (6 studios)	480 m ²	4 à 20
	Arts plastiques (18 studios)	2 300 m ²	4 à 20
	Photographie (2 studios)	250 m ²	4 à 20
	Audiovisuel (4 studios)	100 m ²	4 à 20

Espaces administratifs

Producteurs 900 m² / Equipes artistiques 550 m²
Autres (médiat, Geiq, salle de réunion) 350 m²

Présence d'un bar :	oui	Heures d'ouverture : bar :	9h/20h et spectacle
Présence d'un restaurant :	oui	Nbre de couverts / jour :	80
Présence de logements pour les résidences :	oui (sur le site 6 chambres et hors site 9 chambres)		
Présence de logements de fonction :	oui (gardien)		

Repères chronologiques

- 1990 Ouverture de la Friche Magallon et création de Système Friche Théâtre codirigé par Massalia Théâtre et le Théâtre des Bernardines
- 1992 Ouverture de la Friche la Belle de Mai dans les anciens locaux de la Seita
- 1993 Philippe Foulquié, directeur de Massalia, prend seul la direction de SFT - " Marseille Adam quoi " Armand Gatti - Installation de l'AMI
- 1994 Installation du premier cybercafé de France
- 1995 Présidence de Jean Nouvel et inscription du projet dans Euroméditerranée comme pôle culturel majeur de développement (1 pôle de création artistique, 1 pôle économie culturelle, 1 pôle patrimonial)
- 1996 Edition de " Un projet culturel pour un projet urbain " par la direction de SFT
- 1997 Etude commandée par l'Etat et la Ville de Marseille sur la Friche la Belle de Mai confiée à Jean Jacques Hocquard
- 1998 Acquisition par la Ville de l'intégralité du foncier - Relocalisation d'une partie des activités de SFT dans l'ilot 1- Programmation de l'ilot 3 dans le cadre de l'appel d'offre pour la réhabilitation de l'ilot 3
- 1999 Installation du Groupes Dunes sur le toit de la Friche " Vous êtes ici "
- 2000 Appel d'offre pour la réhabilitation de l'ilot 3 abandonnée.
- 2001 Installation des archives municipales et du CICRP sur l'ilot 1- Définition du cahier des charges de l'étude de définition sur la réhabilitation de l'ilot 3 - Début des travaux de réhabilitation de l'ilot 2

Les structures présentes sur le site

Structures associées - 1^{er} cercle

Massalia Théâtre
AMI

Structures associées - 2^e cercle

producteurs :

Vidéochroniques, Cypres, Euphonia, Voix Off, Cinéma du Sud, Triangle, Astérides, Mod.

artistes :

Lieux Fictifs, C^e La Liseuse, Groupe Dunes, Les Théâtres de Cuisines, Le Dernier Cri, Les Guignols, Y. Jeanmougin, Les 7 Portes, Libre d'images, A.Alt, Films de la Belle de Mai, V. Polyphoniques, Art Studio, Artonik, C^e Wa, Mundial Sisters; Corps à sons, Tempestant

médiateurs :

GEIQ, Bleu Sud, Rouge, Club de la Friche, Transvercités, Radio Grenouille, Radio Galère, Université et Théâtre Vitez, Erac, Ecole des Beaux arts, Documents d'artistes

Structures associées - 3^e cercle

Ecole du Paysage
Marseille Innovation (pépinières)
Incubateur multimédia et éducatif (EN),
CICRP
Archives municipales

Disciplines représentées

Disciplines	Résidences	Pratiques	Diffusion	Résidences	Pratiques	Diffusion
Théâtre	****	****	****	Cirque	*	*
Arts plastiques	****	***	****	Ciné - Audio	***	***
Ecritures	-	-	-	Radios / Tvs	***	-
Patrimoine	-	**	-	Danses	****	****
Presse	**	-	**	Arts de la rue	**	*
Musiques	****	****	****	Modes	*	*
Multimédia	***	***	***	Solidarité, citoyenneté	-	**

Résidences artistiques :

Courtes (moins de 3 mois)	oui	Nbre par an : 80
Moyennes (entre 3 mois et 3 ans)	oui	Nbre par an : 40
Longues (plus de trois ans)	oui	Nbre par an : 20

Pratiques artistiques

Pratiques artistiques	Nbre d'ateliers différents	Nbre par an	Quantité de public
Ateliers de formation réguliers	9	50	3 000
Ateliers de formation spécialisés	3	8	300
Mise à disposition de locaux	3	15	100
Spectacles professionnels avec amateurs	2	3	60

Diffusion

Diffusion	Nbre de jours	Quantité	Jauge basse	Jauge haute
Spectacles et expositions en diffusion simple	600	55	50	1 000
Créations et expositions originales	120	12	50	1 000
Ouverture des processus de création aux publics	9	9	40	60
Conférences, rencontres	20	15	50	400

Partenariat

Principaux partenaires associatifs hors résidents

Etablissements culturels, Structures sociales et d'insertion, Etablissements scolaires, Association d'économie solidaire

Affiliation à des réseaux

Trans Europe Halles

Éléments budgétaires

Nombre de personnes salariées par l'opérateur :	44
Nombre de personnes salariées sur le site :	300
Masse salariale :	7,2 MF
Budget de l'opérateur principal :	14,1 MF
Chiffre d'affaires consolidé du site :	31,3 MF

Les mots clefs

Territoires	Artistiques	Economiques	Politiques
Ville	Expérimentation	Alternative	Citoyenneté
Quartier	Interdisciplinarité	Contenu	Ecologie
Revitalisation	Socialisation des œuvres	Economie mixte	Artiste
Espace public	Production	Valorisation	Synergie
Attractivité	Laboratoire	Solidaire	Publique
International	Exigence		Action

Principaux partenaires financiers

Ville
Ministère de la Culture
Conseil régional
Conseil général
Politique de la Ville
Ministère de l'Emploi

Partenaires pour l'investissement

Note budgétaire

Pour la friche la Belle-de-Mai, l'approche que nous proposons est plus difficile car le nombre de résidents sur le site ne permet pas de tout embrasser. Le parti pris a été de ne pas faire apparaître dans cette présentation les structures budgétaires directement liées à un artiste ou à une compagnie (Tempestant, Théâtre de Cuisine, Appaix...), ni les médias (radios, revues), ni les prestataires (restaurant), ni les activités liées au développement économique (incubateur et pépinière), ni les activités patrimoniales (archives et cicrp).

Les structures retenues sont Système Friche Théâtre, Massalia, Ami, Euphonia, Vidéochroniques, Cyprès, Triangle, Astérides, Marseille Objectif Danse et Cinémas du Sud.

Le consolidé 2000 du site fait apparaître un budget de 31,3 MF, sur lequel SFT représente 14 MF, Massalia 6,5 MF, Ami 4 MF, Euphonia 1,3 MF, Vidéochroniques 1,1 MF, Cyprès 0,8 MF, Triangle 0,5 MF, Astérides 0,55 MF, Marseille Objectif Danse 1,4 MF et Cinémas du Sud 1 MF.

Le prévisionnel 2001 est positionné à 34,5 MF soit une augmentation demandée de 10%. L'analyse sommaire qui suit est effectuée sur les données des budgets 2000.

Produits

Le premier financeur du site est l'Etat, qui couvre le budget général à hauteur de 33 %, dont le ministère de la Culture à hauteur de 6,3 MF soit 20 % du total des produits, le ministère de l'Emploi à hauteur de 3,3 MF soit 10,5 % du même total et le ministère de la Ville à hauteur de 0,8 MF soit 2,5 %. Il est à noter que les répartitions internes peuvent varier de manière importante, puisque Cinémas du Sud voit la participation du ministère de la Culture atteindre plus de 50 % de son budget alors qu'Astérides ne bénéficie d'aucune aide. L'analyse de l'évolution 2000-2001 nous enseigne que la montée en charge des emplois jeunes modifiera l'équilibre des financements, le ministère de l'Emploi passant à 14 % du budget global, le ministère de la Culture restant stable à 20 %, ce sous réserve de l'accord des augmentations sollicitées. La Ville participe à hauteur de 27 % du budget global soit 8,5 MF. Cet apport place en fait la Ville comme le premier partenaire culturel (8 MF contre 6,3 MF pour le ministère de la Culture). Là aussi, en fonction des choix, tel ou tel opérateur est plus ou moins soutenu par la Ville.

Les ventes et recettes propres représentent 4,8 MF (15 %) et regroupent des ressources très diverses.

Les deux autres collectivités locales représentent environ 9 % chacune du budget.

Charges

Les charges du lieu ne correspondent qu'à l'entretien du site et aux fluides, la Ville étant propriétaire du bâtiment. La taille du lieu implique cependant des charges fixes très lourdes de maintenance, d'assurance, de gardiennage... Un peu plus de 2 MF correspondent à ces charges (hors personnel) soit à peu près 7 % des charges. (Il faut noter que les résidents payent une contribution de 500 KF, toutes structures confondues.)

Les charges de personnel représentent 50 % (15,7 MF) du budget. Il faut dans ce cadre noter que, sur 2000, la couverture par les aides à l'emploi représente 20 %. Sur 2001 l'augmentation des charges de personnel (20 %) amènerait celles-ci à la hauteur de 18,6 MF. Elles seraient couvertes alors à hauteur de 27 % par les aides à l'emploi.

Il faut mentionner le fait que l'association Système Friche Théâtre assume un plan de redressement judiciaire (1999-2004), qui l'oblige à réaliser un excédent de 500 KF par an en trésorerie, afin de rembourser les échéances du plan.

Investissement

La friche la Belle-de-Mai a été rachetée dans son intégralité par la Ville pour un montant de 70 MF. Le budget global de transformation du site approchera les 350 MF (80 patrimoine, 160 hôtel industriel, 100 culture vivante et sport).

Durant les premières années (92-98) l'association a investi en aménagement et en équipement environ 4 MF, financés par des subventions, majoritairement issues de l'Etat, des Fonds structurels européens, du département et de la région.

Un premier déménagement a amené la Ville à engager 6 MF en 1998, puis à nouveau 5 MF en 1999. Actuellement se prépare le premier projet cohérent d'aménagement, qui est doté de 7 MF. Une étude de définition doit être lancée pour engager les travaux plus lourds qui sont budgétés à 70 MF.

Références documentaires :

Site

www.lafriche.org

Rapports

"Petit colloque des friches", SFT /1994.

"Implication en matière d'emploi à la friche", SFT /1994.

"Un projet culturel pour un projet urbain", SFT /1996.

"La Friche la Belle-de-Mai", J.-J. Hocquard /1998.

Livres

[Toute en souplesse](#), J.-P. Ostende (non édité).

Documents de communication

[Le journal programme](#), journal externe, trimestriel.

[L'affiche papier](#), journal interne, trimestriel.

[Points de vue](#), plaquette externe, annuel.

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget consolidé du site

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	3 527 572	4 012 182	Subventions	24 550 786	30 238 837
Variation de stocks	-13 329	22 000	Total État	10 385 216	12 675 521
Achats de spectacle	1 818 988	2 251 232	Ministère de la Culture	6 310 969	7 180 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	37 314	153 030	Ministère de l'Éducation nationale	0	50 000
Fournitures, eau, énergies, chauffage	773 624	797 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports	0	0
Fournitures d'entretien et de petit équipement	466 197	271 321	Ministère de la Ville dont DSU	780 000	520 000
Fournitures administratives	209 866	290 495	Aides à l'emploi	3 294 247	4 925 521
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	138 031	127 621	Total Région	2 720 131	3 839 501
Achats de marchandises	96 880	99 483	Culture	2 190 000	3 034 000
Services extérieurs	2 283 389	1 903 613	Autres	530 131	805 501
Sous-traitance générale	838 403	804 263	Total Département	2 754 112	3 210 100
Locations immobilières	128 270	199 422	Culture	2 450 000	2 700 000
Locations mobilières	721 231	355 083	Autres	304 112	510 100
Charges locatives et de copropriété	45 226	36 846	Total Commune	8 475 207	10 047 997
Entretien et réparations	274 444	167 939	Culture	8 089 026	9 438 525
Primes d'assurance	213 172	240 000	Autres	386 187	609 472
Études et recherche	1 850	0	Autres subventions & Partenariats	945 630	1 225 591
Documentation	60 792	100 060	TVA sur subventions	-720 511	-759 873
Autres services extérieurs	6 689 822	7 068 460	Ventes	4 807 341	2 940 827
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	924 640	1 272 792	Prestations de services	2 204 361	1 015 167
Publicité, publications, relations publiques	1 462 495	1 954 391	Recettes de spectacle	787 414	575 269
Déplacements, missions, réceptions	2 460 506	2 240 096	Recettes de billetterie	485 183	546 564
Frais spéciaux et de télécommunication	1 487 176	914 181	Location de salles et prestations annexes	1 193 393	650 000
Services bancaires et assimilés	38 026	39 500	Recettes de restauration et hébergement	30 198	0
Concours divers (cotisations)	14 781	20 000	Ventes de marchandises	106 793	153 827
Frais de gardiennage et sécurité	302 200	627 500			
Impôts, taxes et versements assimilés	25 031	73 870	Production immobilisée	20 691	0
Charges de personnel	15 669 471	18 875 518	Autres produits de gestion courante	351 024	178 600
Charges de coproduction	652 950	930 000	Produits financiers	15 578	23 038
Autres charges de gestion courante	59 707	141 354	Produits exceptionnels	348 257	0
Charges financières	123 260	126 596	Repr. sur amortissements et provisions	909 956	931 771
Charges exceptionnelles	297 109	32 933	Transfert de charges	122 137	0
Dot. aux amortissements et aux provisions	1 433 720	1 108 982	Résultat (perte)	169 161	0
Résultat (bénéfice)	532 903	39 567			
TOTAL	31 294 933	34 313 074	TOTAL	31 294 933	34 313 074

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget SYSTÈME FRICHE THÉÂTRE

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	1 174 184	1 150 000	Subventions	10 766 088	12 405 000
Variation de stocks	-27 782		Total Etat	4 409 611	5 525 000
Achats de spectacle	28 683	75 000	Ministère de la Culture	2 350 000	2 850 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques			Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	765 629	785 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	342 360	175 000	Ministère de la Ville dont DSU	550 000	290 000
Fournitures administratives	65 295	115 000	Aides à l'emploi	1 509 611	2 385 000
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	1 306 713	1 550 000
Achats de marchandises			Culture	900 090	1 100 000
Services extérieurs	1 359 428	989 000	Autres	406 713	450 000
Sous-traitance générale	572 219	555 000	Total Département	1 074 112	1 030 000
Locations immobilières		50 000	Culture	980 000	780 000
Locations mobilières	468 222	145 000	Autres	94 112	250 000
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	4 294 451	4 800 000
Entretien et réparations	205 997	100 000	Culture	4 050 000	4 500 000
Primes d'assurance	110 058	120 000	Autres	244 451	300 000
Etudes et recherche			Autres subventions & Partenariats	165 000	
Documentation	2 933	19 000	TVA sur subventions	-483 798	-500 000
Autres services extérieurs	3 088 135	2 438 000	Ventes	2 616 105	1 135 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	599 012	794 000	Prestations de services	1 469 005	535 000
Publicité, publications, relations publiques	372 557	400 000	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	951 637	415 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	911 865	255 000	Location de salles et prestations annexes	1 147 100	600 000
Services bancaires et assimilés	7 883	15 000	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité	245 182	559 000			
Impôts, taxes et versements assimilés	918	50 000			
Charges de personnel	7 198 622	8 748 000	Production immobilisée	20 691	
Charges de coproduction		40 000	Autres produits de gestion courante	10 223	30 000
Autres charges de gestion courante	13 199	50 000	Produits financiers	9 954	20 000
Charges financières	32 614	25 000	Produits exceptionnels	186 491	
Charges exceptionnelles	159 110		Rept. sur amortissements et provisions	406 752	730 000
Dot. aux amortissements et aux provisions	1 061 974	830 000	Transfert de charges	69 816	
Résultat (bénéfice)			Résultat (perte)	2 063	
TOTAL	14 088 183	14 320 000	TOTAL	14 088 183	14 320 000

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget MASSALIA

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	1 526 910	1 553 000	Subventions	4 973 994	6 035 000
Variation de stocks			Total Etat	1 918 096	2 150 000
Achats de spectacle	1 431 168	1 457 000	Ministère de la Culture	1 417 500	1 550 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques			Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	24 106	24 000	Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	67 809	68 000	Aides à l'emploi	500 596	600 000
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	2 064	2 000	Total Région	200 000	500 000
Achats de marchandises	1 763	2 000	Culture	200 000	500 000
Services extérieurs	233 966	234 000	Autres		
Sous-traitance générale	120 266	120 000	Total Département	600 000	700 000
Locations immobilières			Culture	600 000	700 000
Locations mobilières	57 556	58 000	Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	2 200 000	2 800 000
Entretien et réparations	26 212	26 000	Culture	2 200 000	2 800 000
Primes d'assurance	29 387	30 000	Autres		
Etudes et recherche			Autres subventions & Partenariats	147 683	
Documentation	544		TVA sur subventions	-91 785	-115 000
Autres services extérieurs	1 253 919	1 455 000	Ventes	1 383 897	660 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	23 900	110 000	Prestations de services	380 301	60 000
Publicité, publications, relations publiques	632 487	710 000	Recettes de spectacle	603 653	200 000
Déplacements, missions, réceptions	402 906	440 000	Recettes de billetterie	399 943	400 000
Frais spéciaux et de télécommunication	185 779	186 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	2 110	2 000	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	6 734	7 000	Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	751	1 000	Production immobilisée		
Charges de personnel	2 870 390	2 954 000	Autres produits de gestion courante	80 459	55 000
Charges de coproduction	592 480	480 000	Produits financiers	1 581	
Autres charges de gestion courante	1 035	1 000	Produits exceptionnels	19 200	
Charges financières	10 349	10 000	Repr. sur amortissements et provisions	29 500	
Charges exceptionnelles	24 707	25 000	Transfert de charges	52 321	
Dot. aux amortissements et aux provisions	36 578	37 000	Résultat (bénéfice)	10 131	
Résultat (bénéfice)			Résultat (perte)		
TOTAL	6 551 084	6 750 000	TOTAL	6 551 084	6 750 000

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget AMI

	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	402 909	495 936	Subventions	3 390 965	3 800 914
Variation de stocks			Total Etat	1 526 813	1 553 087
Achats de spectacle	189 800	319 232	Ministère de la Culture	1 257 500	1 250 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	5 407	9 000	Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage		5 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	31 338	18 704	Ministère de la Ville dont DSU	30 000	30 000
Fournitures administratives	33 218	36 000	Aides à l'emploi	239 313	273 087
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	58 017	23 500	Total Région	320 000	300 000
Achats de marchandises	85 130	84 500	Culture	300 000	300 000
Services extérieurs	204 842	163 954	Autres	20 000	
Sous-traitance générale	28 000	28 000	Total Département	630 000	742 500
Locations immobilières	35 729	55 000	Culture	500 000	600 000
Locations mobilières	74 610	38 523	Autres	130 000	142 500
Charges locatives et de copropriété	3 871	4 000	Total Commune	629 020	750 000
Entretien et réparations	23 551	10 352	Culture	599 020	600 000
Primes d'assurance	33 930	27 000	Autres	30 000	150 000
Études et recherche	1 500		Autres subventions & Partenariats	384 581	563 177
Documentation	3 651	1 079	TVA sur subventions	-99 449	-107 850
Autres services extérieurs	887 509	1 046 051	Ventes	369 462	419 891
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	56 619	79 113	Prestations de services	5 700	
Publicité, publications, relations publiques	78 204	213 449	Recettes de spectacle	101 740	100 000
Déplacements, missions, réceptions	537 270	533 369	Recettes de billetterie	85 240	146 564
Frais spéciaux et de télécommunication	145 283	145 620	Location de salles et prestations annexes	46 293	50 000
Services bancaires et assimilés	6 631	6 000	Recettes de restauration et hébergement	30 198	
Concours divers (cotisations)	6 484	10 000	Ventes de marchandises	100 291	123 327
Frais de gardiennage et sécurité	57 018	58 500			
Impôts, taxes et versements assimilés	12 549	7 000	Production immobilisée		
Charges de personnel	2 230 351	2 417 903	Autres produits de gestion courante	170 708	
Charges de coproduction	470		Produits financiers		
Autres charges de gestion courante	23 812		Produits exceptionnels	17 654	
Charges financières	42 136	42 000	Repr. sur amortissements et provisions	82 354	50 000
Charges exceptionnelles	22 318	1 000	Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	202 563	96 961	Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	1 683				
TOTAL	4 031 143	4 270 805	TOTAL	4 031 143	4 270 805

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget EUPHONIA

CHARGES	2 000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	43 423	31 000	Subventions	779 919	940 000
Variation de stocks			Total Etat	533 071	600 000
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	65 000	50 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	1 158		Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	42 059	30 000	Ministère de la Ville dont DSU	200 000	200 000
Fournitures administratives	206	1 000	Aides à l'emploi	268 071	350 000
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	45 000	100 000
Achats de marchandises			Culture		50 000
Services extérieurs	103 144	96 000	Autres	45 000	50 000
Sous-traitance générale	67 670	65 000	Total Département	0	20 000
Locations immobilières			Culture		20 000
Locations mobilières	18 500	15 000	Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	190 000	220 000
Entretien et réparations	5 526	6 000	Culture	90 000	120 000
Primes d'assurance	9 571	8 000	Autres	100 000	100 000
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats	40 000	
Documentation	1 877	2 000	TVA sur subventions	-28 152	
Autres services extérieurs	203 720	155 000	Ventes	233 853	250 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	82 950	35 000	Prestations de services	189 782	200 000
Publicité, publications, relations publiques	15 829	10 000	Recettes de spectacle	43 000	50 000
Déplacements, missions, réceptions	72 193	80 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	20 403	20 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	12 346	10 000	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises	1 062	
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	206		Production immobilisée		
Charges de personnel	824 512	900 000	Autres produits de gestion courante	15 292	
Charges de coproduction	60 000	60 000	Produits financiers		
Autres charges de gestion courante	10 228	10 000	Produits exceptionnels	286	
Charges financières	8 361	10 000	Repr. sur amortissements et provisions	297 839	102 000
Charges exceptionnelles	10 993		Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	27 991	30 000	Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	34 610				
TOTAL	1 327 189	1 292 000	TOTAL	1 327 189	1 292 000

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget VIDEOCHRONIQUES

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	55 015	66 500	Subventions	849 977	950 000
Variation de stocks	14 265	12 000	Total Etat	477 570	490 000
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	180 000	180 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques	30 750	42 500	Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	10 000	12 000	Aides à l'emploi	297 570	310 000
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	200 000	200 000
Achats de marchandises			Culture	200 000	200 000
Services extérieurs	132 038	95 500	Autres		
Sous-traitance générale	8 253		Total Département	100 000	100 000
Locations immobilières			Culture	100 000	100 000
Locations mobilières	84 760	47 000	Autres		
Charges locatives et de copropriété	28 704	32 000	Total Commune	60 000	120 000
Entretien et réparations	4 742	2 000	Culture	60 000	120 000
Primes d'assurance	5 000	6 000	Autres		
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats	12 402	40 000
Documentation	579	8 500	TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	267 321	200 000	Ventes	61 923	112 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	23 961	28 500	Prestations de services	61 923	112 000
Publicité, publications, relations publiques	107 397	84 000	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	78 986	45 500	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	53 462	40 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	3 515	2 000	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	923	1 000	Production immobilisée		
Charges de personnel	554 148	624 000	Autres produits de gestion courante		
Charges de coproduction			Produits financiers	1 004	
Autres charges de gestion courante			Produits exceptionnels	889	
Charges financières	2 890	5 000	Repr. sur amortissements et provisions	11 752	10 000
Charges exceptionnelles	300		Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	65 426	50 000	Résultat (bénéfice)	152 521	
Résultat (bénéfice)		30 000	Résultat (perte)		
TOTAL	1 078 061	1 072 000	TOTAL	1 078 061	1 072 000

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget CYPRES

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	19 428	58 000	Subventions	620 767	983 834
Variation de stocks	188	10 000	Total Etat	329 803	383 834
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	145 969	150 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques		30 000	Ministère de l'Education nationale		50 000
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 635	3 000	Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	10 144	15 000	Aides à l'emploi	183 834	183 834
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	2 461		Total Région	50 000	100 000
Achats de marchandises			Culture	50 000	100 000
Services extérieurs	30 115	68 000	Autres		
Sous traitance générale	8 000		Total Département	100 000	100 000
Locations immobilières	5 980	8 000	Culture	100 000	100 000
Locations mobilières	3 311	50 000	Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	100 000	100 000
Entretien et réparations			Culture	100 000	100 000
Primes d'assurance	6 698	10 000	Autres		
Etudes et recherche			Autres subventions & Partenariats	40 964	300 000
Documentation	6 126		TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	120 830	288 000	Ventes	52 440	23 500
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	14 294	30 000	Prestations de services	47 000	23 000
Publicité, publications, relations publiques		100 000	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	83 010	85 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	22 111	60 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	1 415	1 500	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)		1 500	Ventes de marchandises	5 440	500
Frais de gardiennage et sécurité		10 000			
Impôts, taxes et versements assimilés	4 466	5 000	Production immobilisée		
Charges de personnel	469 977	600 000	Autres produits de gestion courante	1 317	
Charges de coproduction			Produits financiers	3 039	3 039
Autres charges de gestion courante	377	377	Produits exceptionnels	7 000	
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions	81 760	39 771
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	30 767	30 767	Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	90 363				
TOTAL	766 323	1 050 144	TOTAL	766 323	1 050 144

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget ASTERIDES

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	27 300	71 030	Subventions	491 843	869 890
Variation de stocks			Total État	135 843	271 600
Achats de spectacle			Ministère de la Culture		
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques		20 530	Ministère de l'Éducation nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 500	14 000	Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	4 800	16 500	Aides à l'emploi	135 843	271 600
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	15 000	20 000	Total Région	46 000	172 165
Achats de marchandises			Culture		
Services extérieurs	26 700	44 000	Autres	46 000	172 165
Sous-traitance générale			Total Département	80 000	117 600
Locations immobilières	16 000	16 000	Culture		
Locations mobilières			Autres	80 000	117 600
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	100 000	118 525
Entretien et réparations			Culture	100 000	118 525
Primes d'assurance	10 000	26 000	Autres		
Études et recherche			Autres subventions & Partenariats	130 000	190 000
Documentation	700	2 000	TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	206 000	367 300	Ventes	0	30 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	25 000	68 000	Prestations de services		
Publicité, publications, relations publiques	50 000	101 000	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	119 000	168 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	11 000	29 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés			Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	1 000	1 300	Ventes de marchandises		30 000
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés			Production immobilisée		
Charges de personnel	277 300	476 160	Autres produits de gestion courante	45 457	58 600
Charges de coproduction			Produits financiers		
Autres charges de gestion courante			Produits exceptionnels		
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)					
TOTAL	537 300	958 490	TOTAL	537 300	958 490

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget TRIANGLE

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	58 759	71 000	Subventions	488 564	880 722
Variation de stocks			Total Etat	259 410	320 000
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	100 000	80 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques			Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	7 000	7 000	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 850		Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	3 975	6 000	Aides à l'emploi	159 410	240 000
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	41 935	58 000	Total Région	82 418	174 836
Achats de marchandises			Culture	70 000	150 000
Services extérieurs	53 893	69 288	Autres	12 418	24 836
Sous traitance générale			Total Département	50 000	150 000
Locations immobilières	45 042	44 442	Culture	50 000	150 000
Locations mobilières			Autres		
Charges locatives et de copropriété		846	Total Commune	71 736	103 472
Entretien et réparations			Culture	60 000	80 000
Primes d'assurance	5 686	13 000	Autres	11 736	23 472
Etudes et recherche			Autres subventions & Partenariats	25 000	132 414
Documentation	3 166	11 000	TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	197 068	385 148	Ventes	0	0
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Prestations de services		
Publicité, publications, relations publiques	37 947	56 148	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	110 581	295 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	47 203	34 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	1 336		Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)			Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	1 934		Production immobilisée		
Charges de personnel	188 355	353 132	Autres produits de gestion courante	7 000	
Charges de coproduction			Produits financiers		
Autres charges de gestion courante			Produits exceptionnels		
Charges financières			Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles			Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions			Résultat (perte)	4 446	
Résultat (bénéfice)		2 154	TOTAL	500 010	880 722
TOTAL	500 010	880 722			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget MOD

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	185 247	471 000	Subventions	1 253 673	2 219 477
Variation de stocks			Total Etat	250 000	712 000
Achats de spectacle	169 338	400 000	Ministère de la Culture	250 000	400 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques		51 000	Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage	995		Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 258		Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	13 656	20 000	Aides à l'emploi		312 000
Fournitures spécifiques liées aux spectacles			Total Région	150 000	358 500
Achats de marchandises			Culture	150 000	250 000
Services extérieurs	78 751	67 000	Autres		108 500
Sous traitance générale	21 485	20 000	Total Département	50 000	150 000
Locations immobilières	19 539	20 000	Culture	50 000	150 000
Locations mobilières	13 071		Autres		
Charges locatives et de copropriété	12 651		Total Commune	830 000	1 036 000
Entretien et réparations	5 657	20 000	Culture	830 000	1 000 000
Primes d'assurance	2 843		Autres		36 000
Etudes et recherche	350		Autres subventions & Partenariats		
Documentation	3 154	7 000	TVA sur subventions	-26 327	-37 023
Autres services extérieurs	129 272	297 000	Ventes	39 012	275 436
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	38 765	50 000	Prestations de services		50 167
Publicité, publications, relations publiques	18 231	85 000	Recettes de spectacle	39 012	225 269
Déplacements, missions, réceptions	31 669	83 000	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	39 639	79 000	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	606		Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	363		Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	2 229	8 500	Production immobilière		
Charges de personnel	580 183	1 184 000	Autres produits de gestion courante		
Charges de coproduction		350 000	Produits financiers		
Autres charges de gestion courante		50 000	Produits exceptionnels	116 737	
Charges financières	23 374	30 000	Repr. sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	74 347		Transfert de charges		
Dot. aux amortissements et aux provisions	4 877	30 000	Résultat (perte)		
Résultat (bénéfice)	331 143	7 413	TOTAL	1 409 422	2 494 913
TOTAL	1 409 422	2 494 913			

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales

Budgets prévisionnels 2000 et 2001 - Friche la Belle-de-Mai
Budget CINEMAS DU SUD

CHARGES	2000	2001	PRODUITS	2000	2001
Achats	34 397	44 716	Subventions	935 000	1 154 000
Variation de stocks			Total Etat	545 000	670 000
Achats de spectacle			Ministère de la Culture	545 000	670 000
Achats de matériel, équipements et trav. spécifiques			Ministère de l'Education nationale		
Fournitures, eau, énergies, chauffage			Ministère de la Jeunesse et des Sports		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 090	6 617	Ministère de la Ville dont DSU		
Fournitures administratives	765	995	Aides à l'emploi		
Fournitures spécifiques liées aux spectacles	18 555	24 121	Total Région	320 000	384 000
Achats de marchandises	9 987	12 983	Culture	320 000	384 000
Services extérieurs	60 512	76 871	Autres		
Sous traitance générale	12 510	16 263	Total Département	70 000	100 000
Locations Immobilières	5 980	5 980	Culture	70 000	100 000
Locations mobilières	1 200	1 560	Autres		
Charges locatives et de copropriété			Total Commune	0	0
Entretien et réparations	2 759	3 587	Culture		
Primes d'assurance			Autres		
Etudes et recherche			Autres subventions & Partenariats		
Documentation	38 063	49 481	TVA sur subventions		
Autres services extérieurs	336 048	436 961		50 650	35 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	60 138	78 179	Prestations de services	50 650	35 000
Publicité, publications, relations publiques	149 842	194 794	Recettes de spectacle		
Déplacements, missions, réceptions	73 252	95 227	Recettes de billetterie		
Frais spéciaux et de télécommunication	50 432	65 561	Location de salles et prestations annexes		
Services bancaires et assimilés	2 184	3 000	Recettes de restauration et hébergement		
Concours divers (cotisations)	200	200	Ventes de marchandises		
Frais de gardiennage et sécurité					
Impôts, taxes et versements assimilés	1 054	1 370			
Charges de personnel	475 633	618 323	Production immobilisée		
Charges de coproduction			Autres produits de gestion courante	20 568	35 000
Autres charges de gestion courante	11 056	29 977	Produits financiers		
Charges financières	3 536	4 596	Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	5 333	6 933	Repr. sur amortissements et provisions		
Dot. aux amortissements et aux provisions	3 545	4 254	Transfert de charges		
Résultat (bénéfice)	75 104		Résultat (perte)		
TOTAL	1 006 218	1 224 000	TOTAL	1 006 218	1 224 000

Attention, ce budget est à appréhender pour ses valeurs générales